[493.5M]
T
DEBUC

DEBUCHY (P.)

- le P. Bernard Olivier
- de la Compagnie de Jésus:
- 1523-1556 : un apôtre du pays Wallon ...

Esselte

HOMMAGE
DE L'AUTEUR

UN APOTRE DU PAYS WALLON
(Tournai, Lille, Tourcoing, etc.)
AU TEMPS DE LA RÉFORME

BIBLIOTHÈQUE DE TOURNAI

Le P. Bernard Olivier

de la Compagnie de Jésus

(1523 — 1556)

PAR

LE P. PAUL DEBUCHY

Antoing, GUILMAIN & SOUFFLET frères ;
Lille, RENÉ GIARD, rue Royale, 2 ;
Tournai, Librairie de la Revue de la Bonne Presse,
rue du Bourdon-St-Jacques, 23.

1911

1648
819
437518

Le P. Bernard Olivier

BIBLIOTHEQUE DE TOURNAI
1000160211

160210

CUM SUPERIORUM PERMISSU

Imprimatur : Tornaci, 24 Novembris 1910.

V. CANTINEAU,
Can. Cens. lib.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE TOURNAI

ARe
[493.5M]
T
DEBUC

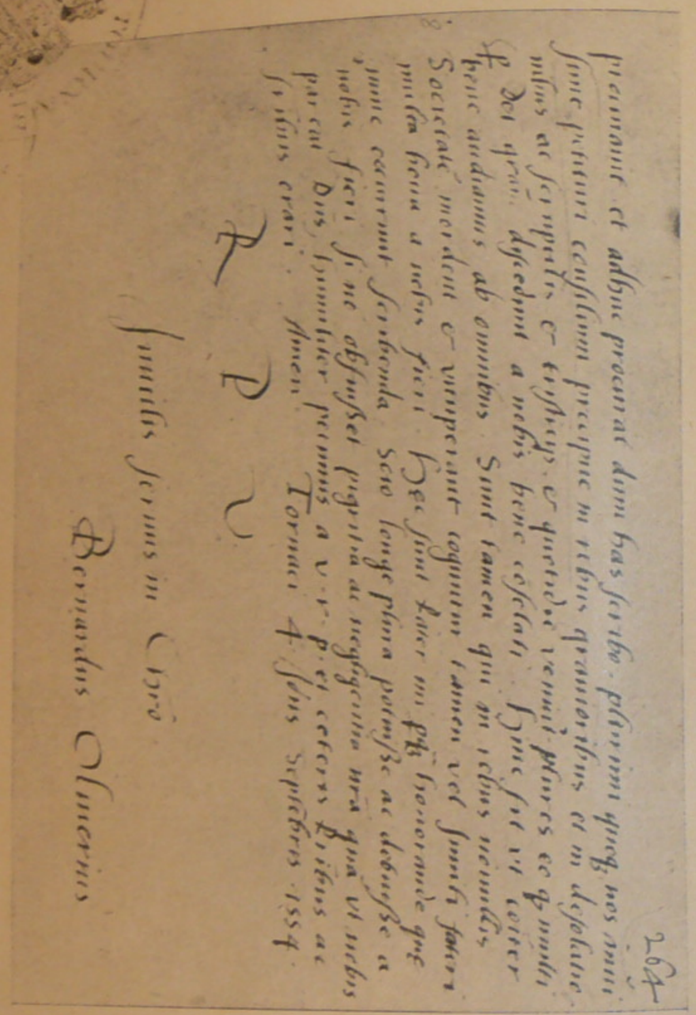

Reproduction d'un autographe du P. Olivier.

UN APOTRE DU PAYS WALLON

(Tournai, Lille, Tourcoing, etc.)

AU TEMPS DE LA RÉFORME

Le P. Bernard Olivier

de la Compagnie de Jésus

(1523 – 1556)

PAR

LE P. PAUL DEBUCHY

Antoing, GUILMAIN & SOUFFLET frères ;
Lille, RENÉ GIARD, rue Royale, 2 ;
Tournai, Librairie de la Revue de la Bonne Presse,
rue du Bourdon-St Jacques, 23

1911

Aux RR. PP. Jésuites de la Province
de Belgique.

Mes Révérends Pères **in Xto,**

Sans parler des liens de la famille religieuse, le P. Bernard Olivier est **nôtre**, *puisqu'il a « missionné » des deux côtés de la frontière, qui sépare actuellement la Belgique de la France. Entre autres régions de la Flandre française, il a évangélisé mon pays natal. Aussi, quand le Directeur de la revue d'Antoing,* **Hors de France**, *m'offrit en 1905 de raconter à ses lecteurs la vie du « grand Antonien oublié », un certain sentiment de gratitude à l'égard du missionnaire m'empêcha de refuser ce travail qui, dans l'état des documents, exigerait au moins beaucoup de temps et de patience.*

Mais le P. Bernard Olivier est surtout **vôtre**, *et par la position géographique de son berceau et de sa tombe, et par le meilleur de ses œuvres apostoliques ou diplomatiques, et par sa nomination à la première charge de Provincial en* **Germanie Inférieure**. *C'est pourquoi j'ai cru devoir vous le rendre, en vous dédiant son histoire.*

Si vous voyez de plus en cet hommage un désir de vous remercier des années heureuses que j'ai passées parmi vous, vous lirez vraiment dans mon âme. Mais ma reconnaissance pour votre hospitalité ne se rapporte pas uniquement à ma personne. Je songe à tant d'autres des **miens** *qui, sur votre terre catholique, ont retrouvé la liberté de suivre leur sainte vocation. Comment les lieux illustrés par le P. Bernard Olivier, Antoing, Tournai, Chercq, Péruwelz, ne m'y feraient-ils pas songer ? Et, pour les* **miens** *comme pour moi, je vous présente ce gage de fraternelle et pieuse affection.*

AVANT-PROPOS.

Le premier historien de notre « missionnaire wallon » est Eleuthère du Pont (1527-1611), un Lillois, de quatre ans plus jeune que Bernard Olivier, comme lui étudiant de Louvain, comme lui jésuite à Rome sous saint Ignace, supérieur en Sicile, prédicateur dans les diocèses de Cambrai et de Tournai. Il vécut dans cette dernière ville, de 1583 à 1607, l'espace d'environ vingt-cinq ans, et fut à même d'entendre de nombreux témoins sur les faits et gestes de son héros. Il connut très probablement la mère de Bernard et certainement le plus célèbre de ses neveux. Toutefois il ne s'est pas occupé du seul P. Olivier, mais de plusieurs autres personnages contemporains, surtout du P. Quentin Charlart, chanoine de Tournai et compagnon de travaux du P. Olivier.

Comment savons-nous que les mémoires anonymes dont nous parlons, nous viennent d'Eleuthère du Pont ? En 1622, lorsqu'on célébra à Douai les fêtes de la canonisation de saint Ignace, on exposa, en manière de décoration, les « pourtraicts d'aucuns hommes illustres et des plus signalés martyrs de la Compagnie de Jésus ». Touchante façon de rapporter toutes ces gloires au père de la race. Un jésuite liégeois, nommé Jean Montpellier (1585-1632), fit à cette occasion, en vue d'instruire les spectateurs, un *petit recueil* de leurs biographies ; et comme ce « ramas » avait été, « pour la hâte », imprimé « fort incorrectement », le P. Pierre d'Outreman (1591-1656) en donna, l'année suivante 1623, une nouvelle édition « plus élabourée », sous le titre de « Tableaux des personnages signalés de la Compagnie de Jésus ». Or dans le « Catalogue des livres qui ont furny la matière à ceste histoire », le P. d'Outreman cite le manuscrit d'Eleuthère du Pont, « qui contient la vie du P. Quentin Charlart et aultres ».

Par quelle voie ce manuscrit est-il parvenu jusqu'à nous ? Le baron de Reiffenberg (1795-1850), conservateur de la Bibliothèque royale de Bruxelles, en possédait une copie du XVIII[e] siècle. Cette copie a dû passer ensuite aux mains de l'abbé Ch. de la Roche, lorsqu'il était encore élève de rhétorique au collège Notre-Dame de Tournai. Usage

enfut fait dans des travaux scolaires, publiés sous le titre de *Souvenirs du collège Notre-Dame*. Ch. de la Roche s'en servit pour raconter la vie de Maître Quentin Charlart, Georges de Bissy celle du P. Bernard Olivier. Les *Souvenirs* portent la date de 1853, mais le travail du jeune de la Roche avait déjà été imprimé à part en 1847. Le P. Alexandre Pruvost occupait alors la chaire de rhétorique à Tournai. Tout porte à croire qu'il fut l'inspirateur de ces essais archéologiques. Lui-même, du reste, dans ses *Notices biographiques... de Tourcoing* (1854) donnait une place au P. Olivier, à titre de bienfaiteur de cette ville : et il citait p. 53) la copie du XVIII[e] siècle, in-folio de 43 pages, appartenant à l'abbé de la Roche (1). En 1857, redevenu professeur de rhétorique à Tournai, il prit soin de faire transcrire le document et il l'annota, de sa main, dans les marges. Cette nouvelle transcription est maintenant aux archives de la Province belge. L'orthographe n'y apparaît pas uniforme, tantôt vieille, tantôt modernisée : mais cela provient sans doute de la copie tirée à l'époque de transition que fut le XVIII[e] siècle. Quoi qu'il en soit, nous tenons à remercier ici le P Alfred Poncelet, l'aimable archiviste qui nous a communiqué la pièce. Grâce à lui, nous avons pu interroger souvent le bon témoin oculaire ou auriculaire que représente Eleuthère du Pont.

Après le P. Alexandre Pruvost, c'est le P. Louis Delplace qui a le plus fait pour la mémoire de Bernard Olivier. Recourant aux sources originales il a pu préciser beaucoup de points de la vie du missionnaire et il a révélé plusieurs documents jusqu'alors inédits. Aussi devrons-nous consulter souvent les savants articles qu'il a publiés dans les « Précis historiques » de Bruxelles (1866-1887, 1901) : *L'Etablissement de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas* ; *Le Protestantisme et la Compagnie de Jésus à Tournai*. Ces articles, qui ont été tirés en brochures, aident surtout à connaître le temps et le milieu où le P. Olivier vécut et travailla.

Depuis les découvertes et les publications du P. Deplace, les pièces authentiques nous sont devenus accessibles, grâce aux *Monumenta historica Societatis Jesu* que rédigent périodiquement les Pères Jésuites espagnols de Madrid. Nous trouvons dans ce recueil tous les documents, tant ceux édités par le P. Deplace que les autres inédits, qui intéressent l'histoire d'Olivier, au moins ceux qui ne sont pas perdus. Il y a d'abord sa correspondance avec le Général de l'Ordre et les réponses ou communications de celui-ci. Les lettres de Bernard font partie des *Litteræ quadrimestres* ou des *Epistolæ mixtæ;* les lettres de saint Ignace de Loyola ou de son secrétaire, Jean Polanco, sont réunies sous le titre *Epistolæ et Instructiones*. Outre ces trois divisions des *Monumenta*, nous mettrons fréquemment à contribution le *Chronicon Societatis Jesu* de Polanco, histoire de la Compagnie, précédée d'une vie de son fondateur, comme l'indique le titre complet : *Vita Ignatii Loiolæ et rerum Societatis Jesu historia*. Cette chronique, le P. Polanco l'a écrite, pour les événements dont il ne fut pas lui-même témoin, à l'aide des correspondances que sa charge de secrétaire lui permettait de dépouiller. On comprend aisément que le *Chronicon* puisse par suite tenir lieu des lettres perdues, dont il nous donne souvent non seulement le résumé, mais le texte à peine modifié.

La publication de tant de documents nous rendait la tâche plus facile qu'à nos devanciers. Notre vœu serait de l'avoir accomplie avec le zèle que leur inspirait la mémoire d'un héros, alors moins bien connu et pourtant digne déjà d'admiration.

---

(1) Dans la *Notice sur Eleuthère du Pont*, jointe à sa *Vie de Jean de Vendeville évêque de Tournai* (Lille, Lefort, 1862, p. 192), le P. Possoz attribue à M. Duprez de Tournai la propriété de la copie du XVIII[e] siècle. Est-ce un héritage de l'abbé de la Roche ?

TABLEAU DES LETTRES DE BERNARD OLIVIER

16 mai 1553, de Palerme, en italien, à Polanco — Ep. mix. III, p. 293
9 juin » » Monreale » à Ignace. — L. Q. IV, p. 662
24 » » » » » à Polanco. — Ep. mix. III, p. 346

31 janvier 1554, d'Antoing, en italien, à Polanco. — Ep. mix. IV, p. 55
7 mai » de Péruwelz, en latin, à Adriaenssens. — Précis hist. [XXXV. p. 349
27 juin » de Tournai, en italien, à Ignace. — L. Q. III, p. 38
10 septemb. » » en latin » » — » » p. 137

17 janvier 1555, de Tournai, en latin, à Ignace, — L. Q. III, p. 252
24 » » » en italien » — » » p 267
29 mars » » » » — » » p 313
30 mai » » en latin » — » » p, 494
27 décembre » de Louvain, en italien » — Ep. mix. V. p. 145
» » » » » » — Cartas de S. Igna- [cio, VI. p. 561

11 janvier 1556, de Louvain, en italien, à Ignace. — Précis hist. [XXXV, p. 438; Cartas, VI, p. 564
28 avril » de Bruxelles, en italien, à Ignace. — L. Q. IV. p. 199
En juin » Mémoire en français à Philippe II. — Précis hist. [XXXV. p 302.
18 » » de Tournai, en italien, à Ribadeneyra. — Ep. mix V. [p. 360
7 juillet » de Bruxelles » à Ignace. — L. Q. IV, p. 402

UN APOTRE DU PAYS WALLON

AU TEMPS DE LA RÉFORME.

Le P. Bernard Olivier.

CHAPITRE PREMIER

LE JEUNE ANTONIEN.

La ville d'Antoing. — La brasserie de la CAMBRE, — La famille Olivier. — Un fils prodigue. — Bernard étudiant de Louvain — Vacances prolongées. — Mécontentement de son père.

Antoing, où naquit le missionnaire wallon dont nous écrivons l'histoire, n'était vers le milieu du XVI[e] siècle qu'une ville d'environ deux cents foyers et d'un millier d'habitants. « Pour ce que les manans, avec messire Jean de Melun, leur seigneur, tenoient le party du roy de France », même après la cession du Hainaut à l'époux de Marie de Bourgogne, Maximilien d'Autriche, ce bourg avait été brûlé tout entier par les Gantois, le 5 Mars 1478. Au lieu de continuer à s'agrandir, Antoing devait au XVI[e] siècle réparer d'abord ses ruines. Cinquante ans suffirent à effacer le désastre, et, sans doute, quand notre héros connut sa petite ville natale, elle faisait bonne figure parmi les

communes du Hainaut, avec son imposant château-fort et ses deux églises. Notre-Dame, la collégiale ou église du Chapitre, se dressait dans l'enceinte du manoir seigneurial; Saint-Pierre hors des remparts, mais proche de l'entrée du *grand bolewerck*, servait de paroisse à ceux qui n'étaient pas sujets du châtelain.

La cité comprenait une ville basse et une ville haute. La première, s'allongeant sur la rive droite de l'Escaut, dans la direction de Tournai, était la plus considérable Elle se reliait étroitement à la ville haute et au château par la rue *à l'val* et la ruelle au *Bucq*, qui allaient se rejoindre sur l'*attre Saint-Pierre*, devant la *baille d'orrée*.

C'est à la basse ville, au pied de la grosse tour et du petit bolewerck, dans la rue qui porte actuellement le nom de *rue Wattecant*, qu'il faut chercher la *Brasserie de la Cambre* où le missionnaire antonien vit le jour.

La « communauté » d'Antoing ne devait posséder sa *Maison de ville* qu'en 1569. Auparavant son conseil échevinal se réunissait dans une chambre de l'unique brasserie et cabaret, qui à Antoing eût le droit de brasser et de vendre à boire. Dans cette brasserie, d'après un acte de 1481, « doibt et devra ledit marchant livrer en ladite maison une cambre à cheminée pour le Bailly, mayeurs et eschevins tenir leurs plaids ». De là l'enseigne de *Brasserie de la Cambre*, toute proche de celle de *l'Ostel au Chine*.

Le 16 mars 1505, Bernard Olivier de Tournai achetait à Piérard Brusniau la « cambre et brasserie d'Antoing ». Nous ne pouvons dire si, au moment de l'acquisition, il était déjà marié à Béatrix (en wallon *Bertry*) Pollet, ou s'il ne l'épousa qu'un peu plus tard. De ce mariage naquirent pour le moins sept enfants : Félix qui succédera à son père comme brasseur de la Cambre et sera mayeur d'Antoing pour Messieurs du Chapitre, Josse, curé de Saint-Jacques à Tournai, Philippe, Henri, Michel, Catherine et Bernard ; mais nous ne savons dans quel ordre ils vinrent au monde.

BIBLIOTHÈQUE DE TOURNAI

Philippe et Catherine devaient mourir la même année que les deux Bernard, père et fils, en 1556. De ce dernier on a seulement on a conservé la date de naissance, 1543. Philippe, Henri et Michel se marièrent à leur tour et eurent des enfants, qui apparaissent dans les actes comme héritiers de leurs grands parents Olivier-Pollet. Henri, pour sa part, en eut six. (1)

Un jour — c'était, croyons-nous, en 1545 — la brasserie de la Cambre retentit du bruit d'une discussion pénible. Le maître de la maison gourmandait son fils Bernard, à peu près en ces termes :

— Bernard, voilà des mois que tu ne fais rien. Cette oisiveté me déplaît.

— Je vous ai déjà dit, mon père, que j'avais assez étudié.

— Le temps n'est-il pas venu pour toi d'aller aux Ordres ?

— Rien ne presse.

— Du moins l'état ecclésiastique, auquel je te destine depuis longtemps et pour lequel je t'ai envoyé à l'Université de Louvain, exigerait une autre façon de vivre. La tienne n'a rien d'édifiant !

— C'est donc que mon humeur ne s'accommoderait point d'une vie plus austère.

— Pourtant, c'est dans l'espoir que tu serais prêtre que j'ai dépensé bien de l'argent à t'entretenir aux études.

— Cela ne peut lier ma liberté.

— Je vois, Bernard, que tu as le cœur lâche et que tu ne me sais pas gré des sacrifices auxquels j'ai consenti pour toi. Hélas! que deviendras-tu avec cette humeur fainéante et ces goûts dissipés, sinon un *brimbeur* (vagabond et mendiant)?

— Le croyez-vous, mon père ?

(1) Ces détails sur le vieil Antoing et sur la famille Olivier sont dus presque tous aux heureuses trouvailles archéologiques du P. Pierre Delattre, S. J.

— Je le crois si fortement que désormais, puisque tu ne veux pas être homme d'Eglise, je te donne à choisir entre deux choses : ou bien prendre un *escorceu* (tablier) comme tes frères et aller travailler avec eux à la brasserie, où bien partir d'ici, car je ne veux pas d'oisif en ma maison.

— Eh bien, je m'en irai par le monde ; mais sachez que si la fortune me conduit à cette extrémité d'être obligé de *brimber* (mendier), je jure que vous ne me verrez jamais frapper à votre porte, dussé-je périr de faim!

Il nous a paru piquant de mettre en scène, avec ses propres expressions, les faits que nous raconte le premier historien de Bernard. On saisira mieux de la sorte la gravité du conflit qui troublait pour le moment la paix familiale, sous le toit de la brasserie de la Cambre. Certes, le maître brasseur était en droit de blâmer et de reprendre son fils Bernard. La conduite de celui-ci offrait un triste contraste avec ses aspirations cléricales de naguère. Depuis qu'il était revenu à Antoing, il ne songeait qu'aux amusements frivoles et mondains, courant les banquets et les danses, nouant des amitiés compromettantes. Malgré son insolence devant les reproches paternels, ce n'était pas un mauvais cœur : il s'en voudra plus tard d'avoir ainsi contristé son père; mais il subissait évidemment une crise morale, pleine de dangers. N'allait-il pas déjà jusqu'à commettre des larcins à la brasserie et au logis, pour payer ses plaisirs ?

Bernard Olivier, alors âgé de vingt-deux ans, sortait comme on l'a vu, de l'Université de Louvain. Il avait passé par la Faculté des Arts. Cette Faculté, l'une des cinq de l'Université, donnait aux étudiants un enseignement préparatoire aux leçons des autres Facultés. Les étudiants qui voulaient poursuivre les études théologiques, juridiques ou médicales, devaient d'abord s'initier à l'école des Arts. Au temps de Bernard, les cours de la Faculté des

Arts, dont la philosophie faisait presque uniquement la matière, duraient deux ans et demi, « trois hivers et deux étés ». On pouvait y acquérir trois grades successifs : le baccalauréat, la licence et le doctorat. L'examen du doctorat se réduisant à une simple formalité, les licenciés étaient souvent appelés *maîtres ès arts*, comme les docteurs.

A certains jours, tous les élèves se réunissaient à l'auditoire de la Faculté pour les cours d'éloquence et de philosophie morale ; mais ils recevaient séparément les leçons de logique, de physique et de métaphysique dans les *Pédagogies* où ils étaient inscrits. Ces collèges, au nombre de quatre, se nommaient *le Château*, *le Porc*, *le Lis* et *le Faucon*. Chacun était gouverné par un *regens* assisté d'un *subregens*. Deux professeurs, *primarii*, enseignaient dans la matinée ; deux autres, *secundarii*, dans l'après-dînée.

Bernard Olivier s'inscrivit au Faucon, où il trouvait pour régent peut-être une connaissance, Pierre Dumont de Péruwelz (Petrus Montanus a Perweto), docteur en théologie. Une première année d'études le mena au baccalauréat *simple* ; puis ce fut le baccalauréat *formel*, après soutenance d'une thèse, vers la fin de la seconde année Au cours de la troisième, le bachelier formé pourrait affronter les épreuves de la licence. Il devait d'abord concourir avec les élèves de sa pédagogie sur toutes les branches de l'enseignement. Cet examen écrit, appelé *calamus*, permettait un premier classement, celui des *lignes*. Au temps où Bernard concourut, les trois premiers de chaque pédagogie formaient la première ligne ; les trois suivants la deuxième. Ceux qui ne parvenaient pas à se placer parmi les vingt-quatre meilleurs, étaient *postlineales*. Alors les candidats de première ligne concouraient entre eux pour le classement définitif : ils avaient à subir, pendant cinq heures, un double examen sur les questions les plus ardues de la philosophie. Celui qui remportait la palme était proclamé *primus*. Dans la promotion du 15

mars 1543, à laquelle appartient Olivier, l'honneur d'avoir le *primus* échut à la Pédagogie du Château, en la personne de Henri de Guillenghien de Nivelles. Olivier qui réussit à se classer en seconde ligne, y obtint le premier rang, après un examen définitif analogue à celui de la première ligne, quoique moins difficile. En sorte que le jeune Antonien eut finalement le numéro 13, dans une promotion qui comptait avec les *postlineales*, examinés à part, 131 licenciés, 137 avec les *gratiosi*, reçus par indulgence (1).

Olivier devenu *maître ès arts* se fit-il inscrire parmi les étudiants en théologie ? Pour prétendre au sacerdoce, il n'y était pas sbligé. Il pouvait se former à la science sacrée auprès d'un chanoine de la Collégiale d'Antoing par exemple, où chez son frère Josse, licencié en théologie, qui lui aurait donné des leçons particulières. Mais nous inclinons à penser qu'il reçut en réalité à Louvain l'initiation théolo-

(1) Tous ces détails, tant généraux que particuliers, sont empruntés à l'article de E. H. J. Reusens, *Promotions de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain*, dans les " Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique ,, tome 1,1864, p. 377 et sv.; t. 11,1865, p. 327; t. 111, 1866, p. 10.

Dans la copie du manuscrit d'Eleuthère du Pont, nous rencontrons une triple erreur qui pourrait dès l'abord diminuer l'autorité de ce témoin. D'après lui, B. Olivier serait élève de la Pédagogie ou Collège du *Château*, et aurait obtenu le numéro 31 *in 2da linea* : « ce qui n'est pas peu, ajoute-t-il, car en laditte promotion ils étaient 180 ,,.

Mais, quant aux chiffres, il doit y avoir eu erreur de transcription. Vraisemblablement, le P. du Pont ayant mis 130 (en nombre rond pour 131 ou 137), le copiste a lu 180. Jamais ensuite un ancien étudiant de Louvain n'aurait écrit qu'un candidat avait été 31e *en seconde ligne*. Il savait trop bien que les lignes, comprenant chacune douze candidats, ne dépassaient pas 24. D'autre part, Olivier étant 13e, une interversion des chiffres 1 et 3 expliquerait l'erreur commise par le scribe.

Reste la substitution plus grave du *Château* au *Faucon*. Eleuthère, élève lui-même du Château, voudrait-il augmenter indûment la gloire de son collège ? Je crois plutôt à une erreur de mémoire. Du Pont qui fut 47e au concours de 1546, n'est entré à la Faculté des Arts qu'après la sortie d'Olivier. Ils n'ont pas été strictement condisciples, et le lapsus en devient moins fâcheux.

gique suffisante pour aller aux Ordres. Ce qui nous pousse à le croire, c'est une affirmation d'Eleuthère du Pont, au dire de qui les registres de l'Université de Louvain « estimoient » Olivier «assez sçavant pour être prestre». A moins de supposer que cette note puisse s'entendre d'un simple maître ès arts, nous devons penser que Bernard resta étudiant à Louvain jusqu'au moment où il fut à même de la mériter. De 1543 à 1545 il y a deux années dont il faut trouver l'emploi. Vraisemblablement Olivier apprit le nécessaire à l'Université, puis revint à Antoing où il continua d'étudier sous la conduite de quelque prêtre de la ville ou du voisinage. Ses connaissances théologiques ne passèrent jamais pour médiocres (1). Il a pu assurément les développer dans la suite, mais rien n'empêche de soutenir qu'il a commencé de les asseoir dès sa jeunesse. Sa crise morale vint, il est vrai, tout compromettre. L'étude, interrompue constamment par des distractions tapageuses, fut bientôt si nonchalante ,que le père de Bernard s'étonna à bon droit des atermoiements qui retardaient indéfiniment la réception des Ordres. Puisque son fils était jugé capable des fonctions sacrées, le besoin de s'y préparer n'était plus qu'un prétexte à prolonger les vacances. Comme on l'a vu, l'honnête et laborieux brasseur s'irrita et parla haut. Bernard répliqua sur un ton d'impertinence. Cette altercation fit s'enfuir la paix du logis et la vie de

(1)Quand il s'agit pour Olivier de prononcer ses vœux dans la Compagnie de Jésus, saint Ignace l'admit à la profession, tant en raison de sa science théologique qu'en raison de sa vertu. Si ce ne fut pas la profession des quatre vœux, c'est que l'intéressé déclara lui-même qu'en conscience il ne s'en jugeait pas digne. Cf. Epistolæ et Instructiones 3639, t. v. p. 325.—Plus tard le supérieur de Louvain, Adrien Adriaenssens, parlait de faire reprendre à Bernard le cours *régulier* des études. Ignace répondit ,le 12 février 1555, qu'on ne devait pas mesurer la valeur d'un ouvrier spirituel à la durée de ses études, surtout quand ses travaux passés montraient de quoi il était capable. E. I. 5181 t. VIII, p. 411.

famille devenant impossible, Bernard sur le conseil de son frère Henri, qui lui était, semble-t-il, plus particulièrement lié, se décida sans peine à entreprendre un long voyage.

CHAPITRE II

ROME, CHEMIN DE DAMAS

Le jubilé de 1546. — Olivier part pour Rome. — Aventure de voyage. — Bernard « amanuense », premier clerc. — Un heureux procès. — Espoir de fortune. — Maladie. — Appel de Dieu. — Une vocation solide. — Profession et prêtrise.

Afin d'engager les fidèles à prier pour l'Église que ravageait l'hérésie et pour attirer les bénédictions divines sur les travaux du concile qui venait de s'ouvrir à Trente, le souverain pontife Paul III accordait à Rome un jubilé extraordinaire durant l'année 1546. Ce fut pour l'étudiant en rupture de théologie une occasion de s'évader d'Antoing. Un pèlerinage à la Ville éternelle, cette raison de partir prévenait les propos malveillants.

Muni d'une bourse où sa mère avait glissé quelques écus, Bernard Olivier s'adjoignit donc à la bande joyeuse de six pèlerins de son âge. Il entreprenait à pied un voyage d'au moins six semaines, mais à travers des pays nouveaux et en aimable compagnie. Son humeur indépendante s'en accommoderait bien, et aussi son goût des aventures. La plus célèbre, dont les historiens gardent le souvenir, montre quelle était l'insouciance et la crânerie de nos jeunes hennuyers. Ils traversaient la Suisse et se dirigeaient vers une ville où ils devaient passer la nuit, quand ils eurent à choisir entre deux routes. L'une, plus longue, offrait toute sécurité ; l'autre, plus courte, pénétrait dans une forêt mal famée. Nos voyageurs ignoraient ce détail. Ils l'apprirent d'un forgeron dont l'atelier se trouvait à l'entrée du bois et qui leur signala la présence de brigands redoutés. « Il y a sept ans, leur dit-il, qu'on n'ose plus prendre ce chemin; croyez-moi, allez par la grand'-route. » Cet homme semblait ne pas savoir que la jeunesse aime le danger, il connaissait moins encore la belle audace familière aux gens du Tournaisis. Les pèlerins

déclarent qu'ils n'ont peur de rien et qu'ennemis des détours, ils donnent la préférence à la route la plus brève. — « Alors baillez-moi vos armes, que je les aiguise et vous les rende luisantes et tranchantes comme des rasoirs. » Cela fait, le maréchal, refusant tout salaire, leur souhaita bon voyage et les vit, non sans angoisse, s'engager dans la passe difficile. Eux marchaient hardiment, à la file indienne pour paraître plus nombreux, l'épée ou le coutelas au poing, se tenant sur leurs gardes et fidèles à la consigne de ne pas se séparer. Ils s'avancèrent au loin dans la forêt sans rencontrer d'obstacle. Tout à coup, du milieu des herbes, à une clairière, une sorte de géant armé d'une massue se dresse sur leur passage. Il n'est pas seul : un second, puis un troisième bandit se lève à son appel. Malgré cette attitude menaçante, les sept pèlerins vont tranquillement par le sentier, comme s'ils n'avaient rien à craindre. Les plus déconcertés furent les brigands : on ne les redoutait donc plus ? Quels étaient ces voyageurs décidés ? Voyant alors les armes de la bande et jugeant à l'extérieur des jeunes gens que le butin probable ne vaudrait pas la bataille d'ailleurs chanceuse, en bons voleurs philosophes, les maîtres de la forêt laissèrent passer les audacieux et se recouchèrent dans l'herbe folle.

Ce ne fut pas une surprise moins grande pour les habitants de la ville, quand ceux qui travaillaient aux champs virent arriver la troupe des voyageurs par le chemin qu'on croyait condamné. Ils s'imaginèrent que cet acte de témérité eur présageait la délivrance, que c'était la fin de la terreur qui pesait sur la contrée. On courut à la rencontre des pèlerins pour savoir le mystère de la forêt. Aux questions et aux récits succédèrent les félicitations. Il y eut un cortège triomphal jusqu'à l'hôtellerie, où la soirée s'acheva en liesse et bonne chère.

Aucun incident ne marqua plus le voyage. Arrivé à Rome, Bernard Olivier consacra sans doute ses premiers

jours à visiter les merveilles de la capitale du monde chrétien. On sait que l'Italie et Rome en particulier où il demeura près de huit ans, étaient depuis plus d'un siècle le centre d'une renaissance artistique et littéraire. Point de doute que le maître ès arts de Louvain n'ait admiré la bibliothèque Vaticane aux riches manuscrits antiques, ou la basilique de Saint-Pierre qu'élevait alors Michel-Ange. Mais il s'agissait moins pour lui d'admirer des beautés qu'il pouvait assurément goûter en humaniste et en artiste, que de trouver les moyens de vivre dans la grande cité. Il venait à Rome surtout pour gagner sa vie. Il n'a pas eu l'idée d'écrire, comme son contemporain Joachim du Bellay, des vers sur les *Antiquités* de Rome, et, s'il entrait au palais pontifical ou dans les bureaux de la Curie, c'était pour expédier une affaire plutôt que pour y saisir un sujet de sonnet satirique.

Olivier chercha en effet un emploi de son activité, un gagne-pain pour parler plus modestement; et il trouva fort heureusement une place de copiste, d'*amanuense*, chez un homme d'affaires ou *tabellione* attaché à la Curie romaine. Il ne tarda point à passer premier clerc, tant il montra d'heureuses dispositions. Sa belle écriture et sa connaissance de la langue latine le rendaient apte au métier. Il ne manqua pas d'apprendre l'italien, et l'apprit si bien que plus tard, revenu dans son pays natal, il conserva l'habitude d'écrire en cette langue. Sur dix-sept lettres qu'on a gardées de lui, quatorze sont en italien.

Le fait suivant nous permet de conjecturer que Bernard pénétra aussi quelque peu dans les arcanes du droit canonique. Les Cordeliers étaient en litige avec un cardinal qui prétendait leur défendre, dans toute l'étendue de son diocèse, de sonner la cloche, les dimanches et jours fériés, pour appeler les fidèles à leur grand'messe, disant que c'était là une fonction paroissiale. Les Frères Mineurs arguaient des privilèges de leur Ordre. On porta la cause

en cour de Rome. La puissance du cardinal détournait les tabellions de s'entremettre pour les religieux; mais Bernard eut pitié des plus faibles. Il étudia la cause, fit toutes les écritures requises, et poussa si bien l'affaire que le cardinal dut céder. Cela mit le comble à la réputation d'habileté du jeune scribe. Déjà son patron, fondant sur lui les plus belles espérances et le prenant en affection, lui offrait de l'agréer pour gendre. Ce roman de jeunesse allait finir comme tant d'autres par un mariage. Bernard, croyant sa fortune assurée par cet établissement à Rome, se plut tout de suite à l'idée d'une alliance avec la fille unique de son maître. Décidément il avait « le vent en poupe ». C'était le moment de donner de ses nouvelles à Antoing. Aussi écrivait-il « à ses frères aux Pays-Bas qu'ils enseignassent leurs enfants à bien lire et écrire, et qu'avecq le temps il les appelleroit à Rome et en feroit des gens de bien ». Quel délicieux retour des choses, si le fils qu'on avait renié devenait un jour la providence de toute sa famille!

Dieu avait trop généreusement doué Bernard Olivier pour le laisser dans une carrière mondaine. Il l'éprouva par une longue maladie. Ainsi empêché de poursuivre le cours de ses travaux et de ses succès, l'ancien aspirant au sacerdoce réfléchit sur la fragilité des fortunes humaines et il se dit, d'autre part, que s'il avait à paraître devant Dieu bientôt, la somme de ses mérites serait des plus minces. Ces réflexions salutaires et les entretiens d'un Père de la naissante Compagnie de Jésus, qui vint consoler et confesser le malade, furent le principe d'une vie nouvelle. Bernard, touché de la grâce et comparant avec la sienne l'existence méritoire de son visiteur, résolut de l'imiter, s'il revenait à la santé, et il s'engagea par vœu à l'accomplissement de ce dessein. Cette détermination ne fut pas prise à la légère. Nous savons qu'il y eut « grand combat » dans le cœur ardent que la terre et le ciel se disputaient.

Le sacrifice semble avoir été agréable à Dieu : la mala-

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE TOURNAI

die disparut bientôt. Les preuves nous manquent pour admettre qu'elle laissa des traces dans le tempérament du jeune antonien : tant de causes ont pu, dans la suite, diminuer une santé que nous verrons trop tôt compromise. En tout cas, le mal n'enleva rien à sa décision de caractère. Pour exécuter son vœu, Bernard se présente au Père Ignace, fondateur du nouvel Ordre. Mais Ignace « pour éprouver sa constance, vu que sa bonne volonté était fraîche et comme forcée par la maladie, lui répondait maigrement et lui donnait tantôt espoir et tantôt non. Un jour, ennuyé de tous ces délais, Bernard déclara hardiment au Frère portier qu'il entendait bien venir cette fois pour ne plus sortir. » Ainsi parle le vieil historien wallon; Patrignani, dans son Ménologe, ajoute cette joviale restriction : « à moins qu'on ne le chassât à coups de bâton ». Une telle constance dénotait un homme : Ignace de Loyola reçut le postulant, chez qui son œil exercé rencontrait tant de générosité et d'énergie.

« Ce qui frappe de prime abord dans l'histoire de la société de Jésus, disait Mgr Pie, parlant du bienheureux Pierre le Fèvre, c'est que pour elle l'âge mûr est contemporain de la première formation. Qui connaît les premiers auteurs de la compagnie, connaît la compagnie entière dans son esprit, dans son but, dans ses entreprises, dans ses procédés, dans ses méthodes. Quelle génération que celle qui préside à ses origines! Quelle union de science et d'activité, de vie intérieure et de vie militante! On peut dire que ce sont des hommes universels, des hommes de race gigantesque, en comparaison desquels nous ne sommes que des insectes : *de genere giganteo, quibus comparati quasi locustae videbamur.* »

Que le lecteur nous fasse crédit jusqu'au bout et qu'il nous dise alors si nous exagérons : à notre avis, le P. Bernard Olivier n'est pas indigne de prendre place dans la galerie de ces hommes extraordinaires; sa vie confirme la

thèse du célèbre évêque de Poitiers.

C'est bien d'ailleurs à pas de géant qu'il marcha tout de suite dans la carrière où Dieu l'appelait. Admis comme novice en 1549, à la maison professe de Sainte-Marie *della Strada*, il montra sur-le-champ tant de maturité et de zèle pour la perfection, que Saint Ignace le présenta au sacerdoce, après quelques mois d'épreuve seulement. Les études antérieures du nouveau prêtre autorisaient cette hâte. Il fut ordonné *titulo paupertatis*, ayant fait auparavant la profession solennelle des trois vœux.

CHAPITRE III.

PREMIÈRES CHARGES, PREMIERS TRAVAUX

Olivier ministre de la Maison professe. — Visite du duc de Gandie. — Une leçon d'obéissance. — Fondation du Collège Romain. — Olivier recteur. — Il est envoyé en Sicile. — Du Tibre à Palerme.

Ce n'était point pour son repos que Bernard arrivait enfin au terme, dont la vision avait attiré sa jeunesse, quand il étudiait à Louvain. Comme saint Ignace voulait lui-même le former au gouvernement, il eut aussitôt à remplir les fonctions de ministre, pour la maison professe. Or cette charge en 1550 ne fut pas une sinécure : sans parler de bâtisses qui s'exécutèrent alors, [1] c'est l'année où le saint duc de Gandie, François de Borgia, qui méditait d'entrer

(1) A propos de ces constructions, il n'est pas sans intérêt de saisir sur le vif la façon dont saint Ignace s'appliquait à former Bernard au gouvernement de ses frères, en particulier à cette prudente condescendance, qui mesure les fardeaux aux forces des inférieurs. L'anecdote a été conservée par Ribadeneyra : « En l'année 1550, quand s'élevait le mur du jardin sur la rue de Campidollo, notre Père avait coutume de demander à ceux de la maison de travailler quelque temps, soit à transporter des pierres, soit à déplacer la terre, etc. Il y avait alors à la maison un novice de noble naissance que ce travail mortifiait beaucoup, parce que l'endroit était découvert et que les travailleurs étaient vus de ceux qui passaient dans la rue. Déjà plusieurs fois il avait été tenté de s'en aller. Un jour notre Père dit au ministre (qui était le P. Bernard Olivier, lequel me l'a raconté) d'appeler au travail tous les frères de la maison sans exception. Le novice se trouvait parmi ceux qui furent appelés. Notre Père survint pendant le travail et, voyant à la mine du novice que la tentation le poignait, il prit le ministre à part et lui dit : « Ne savez-vous pas que ce novice est tenté de s'en aller, quand on l'appelle à ce travail ? Pourquoi l'avez-vous appelé ? » Le ministre de répondre : « Parce que Votre Révérence m'a dit de convoquer tout le monde, sans excepter personne. » Alors notre Père : « Eh bien, quoique j'aie parlé de la sorte, ne deviez-vous pas, étant ministre, agir avec discrétion ? » Et faisant venir le novice, il lui ordonna de ne plus travailler, parce que ce n'était pas une besogne pour lui (*Monum. S. J. Scripta de S. Ignatio*, T. I, p. 410).

dans la Compagnie de saint Ignace, vint lui demander l'hospitalité. Le grand seigneur avait une suite de vingt à vingt-cinq personnes. On leur réserva « une aile de la maison, séparée, par un jardin, du bâtiment qu'habitait la communauté. Par une tribune, le duc avait vue sur le chœur de l'église, et une entrée indépendante lui permettait de recevoir l'affluence d'illustres visiteurs, curieux de l'entretenir [1] ». Il est intéressant de songer que le P. Olivier s'occupa de cette installation, sous les ordres de saint Ignace, et qu'il se trouvait à ses côtés, le 23 octobre 1550, quand, à la porte de leur demeure, les Pères virent s'avancer, dans un magnifique cortège de gentilhommes espagnols et italiens, leur hôte vénéré. Plus que personne, le ministre devait comprendre les allusions du P. André des Freux, qui disait à Borgia, dans ses vers de bienvenue : « Tous s'étonnent qu'invité par la noblesse, vous préfériez cette demeure! Le Souverain Pontife vous demande au palais apostolique; les grands, les cardinaux vous appellent. Pourquoi venez-vous donc ici ? Vous n'avez pu vous tromper de porte ; car une inscription vous apprend quelle est cette demeure. Elle se nomme comme le Seigneur, c'est le *Gesù*; et comme il était pauvre, elle est pauvre. »

Mais il y avait, pour le ministre, une besogne plus délicate que de recevoir dans une maison religieuse ce grand d'Espagne, avide de s'humilier : c'était de lui interdire des mortifications. Un soir, François de Borgia avait, par humilité, servi saint Ignace à table. « Le repas fini, raconte le P. Polanco[2], le duc voulait aller à la cuisine, laver la vaisselle. Notre Père, qui devina ce dessein, ordonna au ministre de la maison de rester dans le corridor avec d'autres Pères, et de barrer le passage au duc. Celui-ci fut contraint de rentrer dans la chambre du P. Ignace, où on lui porta à dîner. »

(1) Suau, *Histoire de S. François de Borgia*, Paris, Beauchesne, 1910. p. 227.

(2) M. S. J. Chr. II, p. 12.

A ceux qui trouveraient que B. Olivier eut trop tôt l'honneur de commander, on pourrait rappeler comment au même temps saint Ignace enseignait à cette âme forte l'art d'obéir. Tandis que Bernard exerçait les fonctions de ministre, il y eut dans la maison un malade, à qui le médecin avait prescrit de prendre un remède à minuit. Ignace, toujours attentif à soulager les malades recommanda avec instances au Père ministre de veiller à la chose. Le Père donna des ordres en conséquence au Frère infirmier. A minuit Ignace se lève et va demander au malade s'il a pris sa potion. Celui-ci répond qu'on ne lui a rien apporté. Alors le saint réveille le Père ministre, lui reproche sévèrement sa négligence dans son office, et, comme Bernard cherchait à reporter la faute sur l'infirmier, il lui ordonne de sortir immédiatement de la maison, ne voulant pas, ajoute-t-il, dans la Compagnie, d'homme qui soit négligent sur le point de l'obéissance. Bernard obéit aussitôt, mais après avoir passé la porterie, il resta dans la cour, parce que le P. Ignace ne lui avait pas commandé d'aller plus loin. Touché de la façon dont Bernard acceptait l'épreuve, le saint fondateur le rappela et bientôt lui confia une charge plus importante.

Au temps de leur réunion à Rome, Ignace de Loyola et François de Borgia, deux grandes âmes faites pour se comprendre, avaient traité ensemble de la fondation d'un collège, qui, placé au centre de la catholicité et sous les yeux du Pape, servirait de modèle à tous les établissements similaires de la Compagnie. Le duc de Gandie donna environ 5000 ducats d'or, pour parer aux premiers besoins; et le 18 février 1551, deux semaines après son départ, quatorze jeunes religieux de la Compagnie, sous la conduite d'un français, le P. Jean Pelletier, vinrent se loger dans une pauvre petite maison de la via Capitolina. Après quelques

mois seulement, le nombre croissant des scolastiques et des externes exigea plus d'espace. Mêlé naguère à plus d'une affaire épineuse, Bernard Olivier (1) parut sans doute à la hauteur des circonstances. Saint Ignace le nomma recteur du Collège romain, en remplacement de Pelletier, et le chargea de transférer les cours en une maison plus vaste de la rue qui mène du Gesù à la Minerve. On comprend qu'à ses débuts, le Collège romain n'était pas ce qu'il devint plus tard sous le nom d'Université Grégorienne : ce ne fut d'abord qu'un collège d'enseignement *secondaire*. Outre le latin et le grec, on y enseignait cependant l'hébreu, comme au Collège de France. Les difficultés pécuniaires, la jalousie des autres écoles durent créer bien des embarras au P. Olivier, comme à saint Ignace; mais le nouveau recteur, à l'exemple de son Général, pouvait supporter beaucoup, quand la gloire de Dieu était en jeu. Il ne se contenta pas de la prospérité qui se marque par un grand nombre d'écoliers; il travailla à promouvoir les études.

Le P. Jérôme Nadal, chargé de fonder le collège de Messine en 1548, y avait introduit peu à peu les méthodes et les programmes de l'Université de Paris, dont il était l'élève. Les résultats furent si heureux, que toute la Compagnie, trop jeune encore pour avoir des traditions pédagogiques, tourna les yeux vers la Sicile d'où venait la lumière. Connaissant les règlements d'une autre Université, celle de Louvain, B. Olivier pouvait, sans recourir à personne, se fier à sa propre expérience et devenir à Rome un initiateur comme Nadal l'avait été à Messine. Son bon sens le préserva d'une inutile rivalité. Humblement il demanda, par lettre, aux Pères de Messine des explications écrites sur leur pratique de l'enseignement et sur

(1) De l'année 1551, nous avons bon nombre de lettres transcrites par Olivier : ce qui prouverait qu'il aidait Polanco au secrétariat de la Compagnie. Voir L Q., t. I, *passim*.

leur manière de pousser les élèves aux études. Maître Annibal du Coudret (de Codretto) fut chargé de répondre au recteur du Collège romain, et rédigea une première ébauche de *Ratio Studiorum*, qui lui fut envoyée le 14 juillet 1551, par l'intermédiaire de Polanco. (1)

Le zèle du recteur ne s'exerça pas deux années entières, sans que la maladie vînt arrêter d'assez beaux succès. (2) Se dépensait-il outre mesure; avait-il décidément ce qu'on appelle une « petite santé » : toujours est-il qu'au printemps de 1553, on jugea l'air de Rome mauvais pour lui et on résolut de lui faire essayer le climat de la Sicile.

Grâce au zèle du vice-roi Jean de Vega, Messine et Palerme possédaient déjà un collège de Jésuites, la première depuis 1548, la seconde depuis 1549. En 1553, Monreale et Bivona demandèrent la même faveur. Saint Ignace crut que le moment était venu de constituer la province de Sicile et il y préposa Jérôme Domenech. Le P. Olivier fut désigné avec quelques autres pour accompagner le nouveau provincial, qui de Sicile était venu à Rome. Les partants, au nombre de treize ou quatorze, pendant que Domenech les devançait à Naples par la voie de terre, s'embarquèrent à Rome, sur le Tibre. Leur voyage n'alla pas sans péripéties : d'abord il fallut patienter six jours à Ostie, avant de prendre la mer. Le P. Olivier néanmoins ne perdit pas son temps, car il se mit en relations avec les matelots et avec les passagers, pour leur faire du bien, tout en s'occupant de ses frères. Nous connaissons sa sollicitude et son zèle par une lettre d'un jeune religieux, Vincent de Romena, qui faisait partie du voyage. Adressée au Père Ignace, elle est charmante de simplicité et de bonne humeur. (3)

«Nous partîmes de Ripetta (port de Rome), samedi, vers

(1) Chr. t. II, p. 221, n. 125; Litt. Quadr. t. I, p. 349.
(2) Chr. t. III, p. 218.
(3) M. S. J. Ep. mixt t. III. p. 136.

le milieu du jour, au nom du Seigneur, et nous allâmes jusqu'à Saint-Paul avec un temps raisonnable. Auprès de Saint-Paul, le temps commença à être contraire, et nous attendîmes là environ deux heures Pendant cet arrêt, les frères allèrent visiter l'église de Saint-Paul. Au retour, le temps se remit, si bien que poussant en avant, nous allâmes jusqu'à un mille et demi en deçà d'Ostie. Là, le temps ne nous permettant pas d'aller plus loin, nous passâmes la nuit à dormir dans le bateau .. Nous étions l'un sur l'autre comme des sardines. Quand les matelots voulaient passer pour parer la voile et faire leur besogne, il nous montaient sur le dos. L'un disait : aïe, ma tête; l'autre : aïe, mes pieds; chacun en eut sa part. Le dimanche matin, Maître Albert (de Ferrare) alla dire la messe à Ostie avec quelques-uns des frères les plus forts. La messe dite, on leur fit grandes caresses ; mais ils durent revenir au bateau à travers pluie et vent. Après diner, comme le temps ne changeait pas, le P. Maître Bernard fit prêcher deux jeunes frères et prêcha ensuite lui-même, à la grande satisfaction des bateliers et passagers, au point qu'ils promirent de se confesser quand nous serions à Ostie Puis le P. Maître Bernard, pour s'être trouvé un peu plus indisposé à cause de l'incommodité de la nuit précédente, s'en alla à Ostie avec quelques *fratelli* plus malades. Ainsi, le dimanche soir, nous y trouvâmes souper et logement dans une misérable hôtellerie. Le bateau aborda, le lundi matin, à Ostie et le P. M. Bernard s'y retira avec les frères, parce que dans l'*osteria* on était mal et que cela coûtait cher. Le temps nous empêchant de sortir du fleuve, on stationna encore.

» Jusqu'à présent, par la grâce de Jésus-Christ, le P. M. Bernard et M. Albert ont célébré la messe chaque matin. Hier, bateliers et passagers se sont tous confessés, et ce matin ils ont communié en même temps que nous. Certes, mon Révérend Père, le grand changement que nous voyons en eux nous jette dans l'admiration. Au départ, à

toute parole ils blasphémaient, et maintenant, à toute parole, ils ont Dieu à la bouche, lui rendant grâces, le bénissant, et disant continuellement : Que sa volonté soit faite, en toute charité, humilité et patience. Je reconnais sans détours qu'ils me font rougir, moi qui suis déjà depuis si longtemps parmi de tels Pères et Frères, moi qui suis tant édifié par leurs actions et leurs paroles, et qui ai si peu changé, tandis qu'eux, en un jour, on dirait que de démons il sont devenus anges!

» Chaque matin, au point du jour, et le soir, nous chantons les litanies sur le bateau. Nous allons chaque matin à la messe et au sermon dans une église à Ostie. Les matelots et les passagers n'omettent pas davantage le sermon ni la messe Le P. M. Bernard fait lire quelque livre de piété et il explique chaque jour quelque point important de la doctrine chrétienne : ainsi le temps se passe. Le P. M. Bernard veut faire ainsi jusqu'à ce que le vent soit favorable à la navigation.

» Voyant la grande incommodité des frères qui ne peuvent dormir dans le bateau, où il y a en tout vingt-cinq personnes et peu de place, ne voulant pas rester à l'hôtellerie où l'on est mal et où l'on dépense beaucoup, comme je l'ai dit plus haut, le P. M. Bernard apprit que près d'Ostie il y avait une chapelle avec une chambre inhabitée. Il alla la demander pour l'amour de Dieu à un religieux de l'église d'Ostie, qui tenait les clefs. Ce *frate* ne put nous la concéder, parce qu'elle était remplie de grain, mais il promit, et avec lui le prédicateur d'Ostie promit de nous trouver un logis. Ainsi fut fait, et quelques-uns s'y tiennent, tandis que les autres sont au bateau. Nous faisons un peu de feu. On nous a prêté trois paillassons avec une charité et une humilité plus grande que je ne pourrais dire, et nous sommes maintenant un peu mieux lotis par la grâce de Dieu. Après la communion de ce matin, le P. M. Bernard a ordonné à quatre d'entre nous de deman-

der l'aumône. Nous eûmes tant de pain qu'il nous suffit pour le dîner. Tous ceux à qui nous demandions l'aumône nous la donnaient avec beaucoup d'humilité et nous disaient que si nous avions besoin d'autre chose nous devions revenir. La ville étant si pauvre et ne comptant peut-être que... foyers, cette charité nous semble admirable. Nous pensons partir avec la grâce de Dieu vendredi matin : le temps est beau maintenant, mais la mer un peu troublée. Le P. M. Bernard se trouve un peu mieux, notre petit frère François aussi. Les autres vont très bien et sont fort joyeux et contents par la bonté du Seigneur. Nous nous recommandons tous humblement aux prières de Votre Révérence, des Pères et des Frères. D'Ostie, le 8 mars 1553. Par commission du R. P. M. Bernard.

» Votre enfant très indigne,

Vincent de ROMENA. »

Un voyage aussi incommode ne pouvait donc enlever la sérénité ni la joie à ces jeunes religieux en route vers la Sicile. C'est qu'ils se sentaient conduits par un homme de courage et de prudence. Parmi les émerveillements du scolastique ou du novice qui écrit à saint Ignace, se trahit une respectueuse admiration pour le Père Maître Bernard, dont le nom revient si souvent : ce malade qui trouve la force d'enseigner le catéchisme et de prêcher aux gens du bateau avec tant de succès ; qui songe aussi aux souffrances de ses compagnons pour les soulager le mieux possible, sans laisser perdre toutefois les occasions d'aguerrir leur vertu. Nous savons, par la chronique du P. Polanco [1], qu'après le départ d'Ostie le P. B. Olivier continua son ministère et réussit à maintenir la paix dans l'équipage. Il dut animer encore par son exemple et consoler par sa charité ses inférieurs, dans les ennuis d'une traversée dangereuse. Cependant, après l'escale de Naples où l'on prit le

(1) III, p. 218.

P. Jérôme Domenech, le temps devint plus favorable. Le trajet de Naples à Palerme ne demanda que deux jours. On aborda en vue de la ville, en quelque endroit de la baie splendide qui porte le nom de *concha d'oro*. Allègrement les arrivants franchirent la distance de dix mille pas, qui les séparait du but de leur voyage. Un aimable accueil leur était réservé de la part des autres Jésuites de l'île et du vice-roi, Jean de Vega.

CHAPITRE IV.

SÉJOUR EN SICILE.

Santé précaire d'Olivier. — Humilité et résignation. — Fondation du collège de Monreale. — Description du pays. — Achat d'une maison. — Heureux débuts du collège. — Antipathies et sympathies. — Prédications. — Conversion d'un condamné. — Nouvelle maladie d'Olivier. — Il revient à Rome.

Dans les commencements de son séjour à Palerme, Bernard Olivier parut se porter mieux qu'à Rome, quoiqu'il ne fût pas encore très vaillant. « Je ne l'entends pas tousser pendant le jour, écrivait Domenech à saint Ignace, mais il me dit qu'il tousse la nuit, qu'il éprouve encore de la gêne à respirer et que certaines nuits il dort peu [1]. »

Olivier mit lui-même Polanco au courant de la situation : « IHS. Pax Christi. Très Rd Père en J. C. Je remercie beaucoup Votre Révérence de sa lettre que j'ai reçue en duplicata, du 23 avril [2], et qui m'a apporté une grande consolation. *Dominus erit merces tua, magna nimis.* Pour satisfaire à son désir, j'écrirai comment je vais. D'abord la toux ne me donne pas beaucoup d'ennui, surtout le jour, et je mange moyennement, quoique souvent sans appétit. Les vins de ce pays m'ont toujours paru fades. Je dors ordinairement bien plus mal qu'à Rome. J'ai la même difficulté de respirer qu'à Rome, et les mêmes douleurs de poitrine et d'estomac.... J'ai presque toujours mal à la tête, principalement quand souffle le vent du milieu du jour, qui porte ici le nom de siroco et qu'on dit régner plus souvent cette année que les années passées. Quand vient ce vent, non seulement moi, mais les bien portants ne savent où se mettre, tant il fait chaud. Les reins me font encore souffrir, surtout depuis que je suis arrivé ici. Et ainsi, *omnibus computatis*, je vais aussi mal ou moins bien que quand j'étais à Rome.

(1) 12 avril 1553 (Ep mix, III p. 244).
(2) Ep. Instr. t V, 3365.

» Néanmoins, par la grâce de Dieu, je me retrouve aussi gai et content que dans mes plus beaux jours, au point que je pense que la plupart des Pères et Frères pensent que je vais fort bien, en me voyant aussi joyeux. Les supérieurs ne manquent pourtant pas de me procurer des poulets, des poules, et même des perdreaux qu'on trouve ici plus facilement qu'à Rome.

» Il m'est encore arrivé souvent de cracher le sang, mais peu, comme à Rome... Pendant le jour, ordinairement, je ne me tiens pas au lit, sinon la semaine passée un jour ou deux, et non pas continuellement; les autres jours je me suis toujours levé à XI ou XII heures. Je dis la messe presque tous les dimanches, et quelquefois plus souvent. Ordinairement je ne dis pas l'office ; je l'ai parfois commencé, puis quelque accident m'a empêché de le continuer.

» La cause de mon allégresse est, je pense, Dieu d'abord par sa miséricorde; puis une indifférence et une résignation plus grande, il me semble, que par le passé, quoique pas aussi grande qu'il faudrait. L'autre raison, c'est que je n'ai plus charge d'autrui. De plus, je ne crois pas avoir beaucoup de désir ni d'espoir d'aller beaucoup mieux que je ne vais : 1° parce que je vois que le changement de lieu et de pays ne me sert de rien ; 2° chaque fois qu'il m'est arrivé de faire spécialement oraison, afin que, si Dieu doit en être mieux servi, il me donne la santé, alors presque toujours je me suis trouvé notablement plus mal; et à cause de cela je crois entendre Dieu qui me dit : *Sufficit tibi gratia mea*. Il me semble plutôt que c'est un grand bienfait de Dieu de ne pas m'enlever l'infirmité, car il voit combien je suis négligent à travailler à son service, même quand je suis en santé; et c'est donc une très grande miséricorde de m'envoyer la maladie pour excuser ma négligence. Cela, mon Père, je l'ai écrit tout au long à Votre Révérence, afin qu'elle connaisse mieux toute chose et m'aide mieux en tout ce qu'elle jugera nécessaire, comme je ne doute pas

qu'elle continue de m'aider en ses prières et saints sacrifices. »

Avec sa confiance en Polanco, cette lettre nous révèle l'épuisement des forces du P. Olivier. Deux choses pourtant n'abandonnent pas le malade : sa piété et sa bonne humeur. Ajoutons que sa pauvre santé et les bas sentiments qu'il a de lui-même ne l'empêchent pas, à la même époque, de contribuer avec succès à la fondation du collège de Monreale. Le P. Olivier, poursuivant sa lettre, raconte en détail ses démarches pour choisir et acheter une maison dans cette ville. Nous résumerons plus loin la fondation et les débuts du collège de Monreale, sous la conduite de Bernard. A la fin de sa lettre, il revient aux idées touchantes d'humilité et de résignation :

« A ce que m'écrivit V. R., que ma venue en Sicile sera très profitable à plusieurs, je ne puis répondre autre chose, sinon que je me trouve à présent beaucoup plus incapable que jamais; en sorte que si, à Rome, j'avais trois degrés d'influence, ici je n'en aurai pas un, parce que je ne connais pas ce peuple et ne le comprends point. Néanmoins *potens est Deus ex lapidibus istis suscitare filios Abrahæ*. Avec tout ce que j'ai écrit, que j'ai peu d'espoir de recouvrer la santé, je n'ai pourtant pas si peu de cœur qu'avec la grâce de Dieu, je ne m'offre et ne me sente disposé, autant qu'il plaira au Seigneur, à porter la croix et à me fatiguer pour son amour en cette vie. Parfois une marmite fendue va plus loin qu'une neuve : jadis j'ai vu mourir dans la Compagnie de beaucoup plus forts que moi, et ces jours-ci notre petit Frère Jean-Baptiste (de Saint-Pierre) qui était, à ce qu'on dit, le plus fort de tous à Palerme. Jamais il n'y avait été malade; et pourtant en six jours il y a fini sa vie. Enfin, *Domini sumus* : daigne le Seigneur faire de nous tout ce qui sera davantage à la gloire de son saint nom. *Amen*. De Palerme, le 16 mai 1553.

De V. R. le fils indigne, Bernard Olivier.

Le meilleur service rendu à la Compagnie par le P. Olivier, pendant son séjour en Sicile, fut, comme nous l'avons déjà dit, de contribuer à l'établissement d'un collège dans la ville de Monreale. Sur cette œuvre nous ne manquons pas de détails. La chronique de Polanco, écrite d'après les lettres de Sicile, contient une relation intéressante[1]. Nous avons aussi ces lettres : deux du P. Domenech à saint Ignace [2], trois du P. Olivier, dont une au même [3] et les autres au P. Polanco [4]; enfin une missive de Jérôme Seguera au P. Lainez [5]. De tous ces documents nous prendrons ce qui mettra mieux en lumière l'action de notre héros.

Au moment où le nouveau Provincial de Sicile, J. Domech, quittait Rome, les Pères de la Compagnie avaient reçu du cardinal Alexandre Farnèse, archevêque de Monreale, des patentes pour la fondation d'un collège dans cette ville. Il leur ordonnait d'acheter une maison et leur promettait deux cents ducats d'or par an pour l'entretien du personnel. La dotation était faible, mais le poste de Monreale, qui pourrait servir de sanatorium aux Jésuites de Palerme, semblait des plus utiles à accepter.

« Monreale, écrit le P. Olivier à son Général, est une ville de 1400 feux ou plus, éloignée de Palerme de quatre milles, c'est à-dire à une bonne heure de chemin, dans la direction du sud-ouest, et au pied d'une montagne. De là on a vue sur Palerme et la mer, sur des vallées et des montagnes. Autour il y a des jardins très beaux et très fertiles ; en sorte que toute la déclivité, de Monreale à Palerme, semble une draperie verte, non seulement en

(1) Chron. S. J. 1553 t. III, p. 229-235.
(2) 12 et 28 avril; Ep. mix. III, pp. 236, 269.
(3) 9 juin; Litt. quadr. IV, p. 662.
(4) 16 mai et 24 juin; Ep mix. III, p. 293, 346.
(5) 17 septembre; Ep. mix. III, p. 484.

été, mais aussi en hiver, parce qu'elle est toute plantée d'oliviers et d'orangers. Les gens de Monreale disent que quand le démon, pour tenter Notre-Seigneur, le porta *supra montem excelsum etc.*, ce fut sur une de ces montagnes, et qu'il lui montra cette vallée, *dicens : haec omnia dabo tibi etc.* Le site de cette ville est un peu semblable à celui de Tivoli, bien qu'il le surpasse en tout. Si l'on n'y voit pas de cours d'eau, il y a en échange quantité de fontaines très abondantes. » (9 juin).

C'est en ce lieu enchanteur que Bernard se rendit le mardi de Pâques, 4 avril 1553. Il fit tout de suite l'expérience du bon air de Monreale, car, nous dit la chronique, « le mal de tête qu'il avait se trouva soudain guéri ». Il alla remettre les patentes du cardinal au gouverneur, Vincent de Nobili, qui plein de joie se déclara prêt à exécuter les ordres de Farnèse. L'auxiliaire et vicaire de l'archevêque se montra plus tiède et mit même en doute l'authenticité des patentes, parce que, bien qu'averti des intentions du cardinal, il n'avait plus rien lu dans ses dernières lettres au sujet du collège projeté. Ce prélat, peu favorable à la fondation, les annotateurs des *Monumenta* tantôt le nom-

---

Que le lecteur veuille comparer cette description avec une autre toute récente, en tenant compte des époques et des tempéraments divers, je crois qu'il accordera au P. Olivier un certain don de voir. « Nous apercevons Monreale à l'autre bout, très haut, avec ses vieilles maisons serrées le long du roc, et dont certaines ont l'air de pendre sur l'abîme. Ici l'abîme est une vallée de la conque d'or. A mesure que la voiture monte, le paysage ... devient plus harmonieux dans son cadre agrandi. Comme la mer est luisante au loin, comme la courbe est élégante qu'elle trace entre les bras de la baie, comme Palerme paraît blanche et presque petite maintenant au pied de ses montagnes et dans sa verdure sombre. Au-dessous de nous, c'est le bosquet ininterrompu que nous avons commencé à suivre au sortir des faubourgs, et il y a là tant d'orangers, tant de citronniers, tant d'arbres aux senteurs capiteuses que les habitants de Monreale, dans la saison des fleurs, et à certaines heures, sont obligés de fermer leurs fenêtres, pour ne pas respirer l'air trop chargé de parfums. » (René Bazin, *Sicile*, p. 126)

ment Zambeccari et tantôt Fortiguerra, ou bien disent que c'est un autre vicaire qui se place entre eux deux : comme la chose importe médiocrement à notre récit, nous l'appellerons l'auxiliaire de Monreale.

A la suite de la démarche du P. Olivier, le gouverneur supplia le vice-roi de donner son visa aux patentes du cardinal. Farnèse était alors en disgrâce auprès de l'empereur Charles-Quint, qui faisait tenir sous séquestre les revenus de l'archevêché. Néanmoins le vice-roi, sachant quel bien un collège ferait à la ville, soutint la cause devant le Conseil du patrimoine royal et fut assez heureux pour la faire triompher.

Il s'agissait de trouver une maison, où l'on pût ouvrir les classes. Le P. Provincial Domenech, prenant avec lui le P. Bernard Olivier, le P. Michel Botelho et le Docteur Balthasar de Torres, nouvellement agrégé à la Compagnie, alla visiter l'endroit désigné par le cardinal pour cette installation. C'était une église, ancienne collégiale, que le peuple avait désertée à cause du mauvais renom des desservants ; elle touchait à la montagne qui la rendait malsaine et incommode. D'ailleurs point d'habitation adjacente, ni même d'espace pour bâtir. Les Pères comprirent qu'il fallait chercher autre chose. Alors le gouverneur leur montra une maison spacieuse, où il y aurait facilité de loger huit personnes, d'établir les salles de classe et, en abattant un mur, de ménager une chapelle. Il suffisait de bâtir un peu pour en faire une demeure agréable, été comme hiver.

« Le collège, écrira plus tard Olivier, est situé dans l'un des meilleurs endroits de la ville. On y jouit d'une vue splendide sur toute la vallée, sur Palerme et la mer. Il ne peut entrer le moindre navire, la moindre galère à Palerme, que nous ne les voyions mieux que de Palerme. Nous sommes dans le lieu le plus habité de Monreale, auprès de la place, non loin de l'église principale, et par le jardin

nous pouvons aller hors de la ville sans passer par les rues. Nous avons trois fontaines : l'une à la porte d'entrée, l'autre dans la cour et l'autre à la cuisine. » (9 juin)

Cette maison réalisait bien les conditions d'un collège : on songea donc à l'acquérir. Le propriétaire exigeant une forte somme, le fisc royal fournit quatre cents ducats d'or, pris sur les revenus du cardinal Farnèse, et la Compagnie en ajouta soixante-cinq, prêtés par le gouverneur Vincent de Nobili. Enfin, le 16 mai, le P. Olivier mande à Polanco que l'achat est sur le point de se conclure, et qu'il ira bientôt s'installer dans la maison de Monreale.

Le P. Domenech l'avait en effet désigné pour supérieur du nouvel établissement, et quand on eut pris le temps de meubler la maison, le P. Paul d'Achillis, en l'absence du P. Provincial qui était retenu à Bivona [1], l'y conduisit avec ceux qui devaient l'aider dans sa tâche Le nouveau recteur raconte lui-même les heureux débuts de son collège :

«Après le contrat d'achat, enfin conclu malgré beaucoup de tracas et d'ennuis que le démon jaloux nous suscitait, je pense, pour empêcher l'œuvre si sainte de ce collège, nous vînmes ici le 29 mai pour arranger la maison et les classes. Le lundi suivant, qui fut le 5 juin, nous ouvrîmes l'école, sans rien afficher ni annoncer d'avance par la ville, et sans faire le discours qui est d'usage au début des études. Il paraissait plus convenable ici de commencer humblement et sans ostentation. Cependant le vice-vicaire voulut avertir le peuple, le dimanche précédent, à grand' messe, que si on voulait nous confier les enfants, ils seraient formés gratuitement aux belles lettres et bonnes mœurs. Et ainsi, le premier jour, ils furent vingt, et chaque jour ils se sont multipliés, si bien qu'en cinq jours le nombre est de soixante-deux inscrits qui viennent fidèlement. Nous les recevons avec le même règlement qu'à Rome. Chaque jour

(1) L. Q. II, p. 319.

nous les menons deux à deux à l'église (n'ayant pas encore d'autel à la maison) ouïr la messe, qu'ils entendent à genoux, les plus petits en disant le chapelet, les plus grands l'office de Notre-Dame ou les sept psaumes, à la grande édification et au contentement du peuple et de leurs parents ; car ici les gens sont fort rustres, et ils n'avaient pas l'habitude de s'agenouiller à la messe, pas même les hommes. Par la grâce de Dieu, on voit déjà du progrès en ces cinq jours, si bien que ce soir on me rapportait qu'un de ces enfants a repris sa mère qui jurait, en disant que ses maîtres lui avaient dit que c'était un péché. La mère a répété la chose à beaucoup de personnes, au point que c'est quasi public en ville. Aujourd'hui le seigneur gouverneur de Monreale est venu visiter l'école et il s'est tant édifié à voir l'ordre que nous tenons pour instruire les enfants, qu'il ne cessait de dire que vraiment Dieu lui paraissait visiter cette ville... »

Quels étaient les professeurs confiés à la direction du P. Bernard Olivier la même lettre nous l'apprend plus loin :

« Nous sommes cinq à présent : Sanchez (Ochoa) qui enseigne aux enfants, et Vincent (Roa) de Valentia, qui explique Tullius *de Amicitia* et l'*Enéide* de Virgile et Despautère [1] ; François de Valentia qui est venu ici seulement pour recouvrer la santé. Thomas (le Bolonais) qui était à l'hôpital de Rome nous sert (dans les offices domestiques). Je suis le cinquième, seul inutile et *numerus fruges consumere natus*. Je pense avec l'aide de Dieu commencer bientôt l'explication de la doctrine chrétienne. Que Dieu nous donne la grâce de faire quelque chose à sa gloire et pour l'utilité du prochain! » (9 juin.)

(1) Le *Despautère* expliqué à Monreale était un abrégé (*Rudimenta*) des *Commentarii grammatici*, grammaire latine en latin et in-folio de Jean Van Pauteren ou Despautère, magister flamand de Ninove (1460-1520).

Le recteur du nouveau collège n'était pas aussi inutile que le prétend son humilité souriante. Il avait su d'abord concilier à son œuvre scolaire de précieuses sympathies. Sans doute il n'avait pas gagné les bonnes grâces de monseigneur l'auxiliaire : ce prélat irréductible en voulait aux Jésuites de quelques réformes imposées par le P. Lainez, au cours d'une visite canonique du diocèse en 1549. Quand on parla de fonder un collège, il ne dissimula pas son opposition.

« Comme la ville, écrit Bernard à Polanco, voulait, il y a quelques mois, faire écrire au cardinal Farnèse pour obtenir ce collège, l'auxiliaire dit que ce n'était pas son avis et exhorta les habitants à laisser ce projet, prétendant qu'on ne voyait pas le fruit du collège de Palerme et que, malgré nos promesses d'enseigner gratis, il faudrait bien nous faire des cadeaux, etc. » (24 juin.)

N'ayant pu empêcher la fondation, il fit des difficultés pour permettre de prêcher à Sanchez qui n'était pas encore prêtre ; on dut lui montrer par écrit les privilèges de l'Ordre et, quoiqu'il se fût ensuite rendu, devant le P. Provincial qui lui faisait visite, on ne put jamais le considérer comme un protecteur assuré. Le cardinal finit par lui enlever sa charge de vicaire.

Les magistrats civils furent de meilleurs amis. Le juge, que monseigneur l'auxiliaire avait essayé de circonvenir, envoya tout de même son fils aux classes des Pères, mais avec quelques présents, puisque c'était sous-entendu... Il ne put qu'être édifié de voir qu'on les lui renvoyait en acceptant son fils. Un des premiers personnages de la ville, Jérôme Seguera, à qui la chronique et la correspondance donnent le titre de *prior*, prêta au P. Recteur tout son appui :

« Il est ici comme notre père, nous aidant de ses conseils et de sa faveur, excitant le peuple à venir au sermon, au catéchisme, et à nous confier les enfants pour la classe,

de sorte qu'il est en grande partie cause de tout ce qui s'est fait ici jusqu'à présent ; et chaque jour il continue avec plus d'ardeur. » (24 juin.)

Jérôme Seguera, qui avait voué une grande amitié au P. Lainez, en reporta certainement quelque chose sur le P. Olivier. Aussi bien dans les démarches officielles que dans les pourparlers pour l'achat du collège, il était aux côtés du recteur de Monreale et il pouvait écrire au P. Lainez, non sans modestie : « Encore que je ne sois pas du nombre des bons, il n'est pourtant pas douteux que je me suis toujours délecté à me trouver auprès des gens de bien. »

Vincent de Nobili, le gouverneur, ne se désintéressait pas de la fondation, à laquelle il avait présidé. C'est lui qui conseilla au P. Olivier de faire l'économie d'un correcteur étranger, qu'il aurait fallu payer, pour châtier les enfants suivant la coutume des écoles d'alors. La dépense risquait d'excéder les revenus du cardinal. D'où l'embarras du recteur, qui, d'accord avec saint Ignace, jugeait peu convenable de faire corriger les élèves par les maîtres eux-mêmes [1] et qui hésitait à les faire battre par un camarade plus âgé. La règle devait plus tard exiger que le correcteur vînt du dehors. En attendant, la pauvreté du collège n'empêchait pas la bonne éducation : le gouverneur s'en aperçut aisément, et comme son fils aîné, porté à l'arrogance, ne profitait point des leçons d'un précepteur particulier, il l'envoya aux classes communes du collège. En peu de jours, il y eut un tel changement dans la conduite du jeune homme, que son père, adressant des actions de grâces au recteur, l'assurait qu'on lui avait rendu un ange.

Les travaux de l'éducation et de l'enseignement n'absorbaient pas toute l'activité des Jésuites de Monreale.

(1) E. I. t. IV, 3165.

Le régent Sanchez qui avait déjà prêché en d'autres villes, donna le sermon du dimanche au monastère de Saint-Eraste, à la satisfaction des religieuses et des habitués de leur église. Le même jour, dans l'après-dînée, le P. Olivier, dès le mois de juillet, commença l'explication du catéchisme. Outre les écoliers, il groupa autour de lui un bel auditoire d'hommes et bientôt, la salle du collège devenant insuffisante, il dut transporter son cours à l'hospice de Saint-Sébastien. Le P Olivier s'est toujours plu à enseigner le catéchisme, et l'on peut croire qu'il y excellait ; car au temps qu'il le faisait à Monreale, on le pria encore de venir à Palerme le vendredi, pour remplacer le P. Botelho que la maladie forçait à interrompre ses leçons de doctrine chrétienne en l'église de Santa Maria della Grotta.

C'est ici le lieu de raconter, d'après la chronique de Polanco [1], une conversion due au zèle de Bernard. Un homme condamné à mort tomba dans un tel désespoir, en apprenant sa sentence, que se jetant à terre, il refusa absolument d'entendre toute parole de salut. Mais le P. Olivier ne perdit pas confiance et il resta auprès de cet homme, jusqu'à ce qu'il l'eût consolé et décidé à accepter la mort. Le lendemain, Maître Sanchez alla visiter le pauvre condamné et, le troisième jour, un prêtre l'accompagna au lieu du supplice : gardant en son cœur les exhortations du P. Olivier, il y marcha avec joie. Il disait que si le gouverneur lui faisait grâce, il en aurait du chagrin et il suppliait les juges de ne pas lui épargner les tourments. Bref, il mourut devant le peuple de Monreale avec tant de courage, que ce fut merveille et qu'on attribua ce prodige au mérite des Pères qui l'avaient préparé à mourir chrétiennement.

(1) III, p. 234.

Cependant le recteur cherchait à étendre son action salutaire[1] : il avait commencé de donner les Exercices spirituels à l'abbesse de Saint-Eraste, espérant par là promouvoir la réforme inaugurée par le P. Lainez ; il songeait aussi à expliquer les cas de conscience devant les clercs du diocèse fort ignorants, quand la maladie vint de nouveau l'abattre et le réduire au repos. L'heureux climat de Monreale lui avait d'abord été favorable, comme à d'autres malades venus de Palerme. Cette amélioration, lui-même en fit part à Saint Ignace :

« Quant à la santé du corps, je me trouve parfois un peu bien et parfois mal, comme c'était l'habitude à Rome. Cependant il me semble que je me sens un peu plus fort. Je crois voir que c'est la volonté de la divine Majesté que je sois ainsi, puisque malgré tant de prières de Votre Révérence, des Pères et des Frères, malgré tant de

(1) E. I. t. V, 3625 Communication de pouvoirs au recteur de Monreale.

Jésus.

Ignace de Loyola, général de la Compagnie de Jésus.

A notre très cher frère en Jésus-Christ, Maître Bernard Olivier, prêtre de la même Compagnie, salut éternel en Notre-Seigneur.

Connaissant bien l'intégrité de votre vie, votre savoir, et le zèle de la charité qui vous fait travailler courageusement au salut des âmes, nous avons confiance que ce sera pour la gloire de Dieu et l'utilité de tous, si nous vous communiquons les pouvoirs et toutes les armes spirituelles dont le Siège Apostolique nous accorde la dispensation. C'est pourquoi, outre toutes les autres faveurs et pouvoirs (sauf celui de lire les livres hérétiques) que des lettres apostoliques ou des oracles de vive voix accordent à notre Compagnie suivant la disposition du général, et qui peuvent être utiles à nos frères en leur particulier ou aux recteurs des collèges pour leur usage ou celui de leurs sujets, nous vous conférons, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, la faculté d'absoudre de tous les cas concernant l'hérésie, mais seulement au for de la conscience, et celle de dispenser vos inférieurs de l'abstinence et du jeûne; et nous prions le Très-Haut qu'il vous accorde de vous servir toujours de cette autorité uniquement pour l'édification des âmes et pour sa gloire.

Donné à Rome, le 6 août 1553.

soins et de remèdes, malgré le changement de lieu, le Seigneur n'a pas voulu me rendre la santé, sachant mieux ce qui m'est utile. Qu'il soit en toute chose loué et remercié, et surtout de ce qu'il me donne la satisfaction de me trouver toujours, par la grâce de Dieu, très content et joyeux. Je prie V. R., pour l'amour de Dieu, qu'elle daigne le remercier pour moi de ce bienfait et de tous les autres du Seigneur, et que sans plus d'égard à ce pauvre corps, elle me commande tout ce qui sera, selon elle, du plus grand service de Dieu ; car je sais que V. R. et mes supérieurs épargnent ma santé et en ont grand soin. » (9 juin).

Le Père avait d'abord écrit : *trop de soin* ; mais il s'aperçut sans doute que ce *trop* pouvait paraître un blâme et l'esprit d'obéissance lui suggéra de l'effacer. A vrai dire, les supérieurs n'avaient pas tort de veiller sur une santé si précieuse et si exposée par l'ardeur même de Bernard. Ne le voit-on pas, en effet, dès qu'il a recouvré des forces, joindre à la direction d'un collège qui comptait alors plus de deux cents élèves [1], un apostolat qui s'étend à toute la ville ? C'est Jérôme Seguera qui l'écrit au P. Lainez :

« Le P. don Bernard est un tel homme de bien qu'on voit sans peine qu'il est de ce bon sang des flamands. Il a cette honnêteté antique. C'est un homme sincère et un vrai serviteur de Dieu, en sorte qu'il paraît qu'on peut dire de lui : *Inveni virum secundum cor meum*. Du premier jour il s'informa des choses d'ici et, tout d'un trait, il fut partout à hauteur... Dieu soit remercié de tant de bien fait à Monreale et d'avoir daigné, dans sa miséricorde, visiter ces brebis. Nous avons l'espérance, avec la grâce de Dieu et par le moyen du bon supérieur du collège, que nous ferons de Monreale une sorte de monastère, et qu'à l'exemple de cette ville beaucoup d'autres se renouvelleront. »

E. I. t. V, 3611.

Hélas ! cette lettre du 17 septembre 1553 marque déjà la fin des travaux du P. Olivier à Monreale ! Au mois d'août, une forte fièvre l'a saisi [1].

« Et tandis que nous étions dans la joie de ces bons débuts, il est survenu une fièvre quarte au P. don Bernard. Cela n'eût encore rien été, car l'infirmité n'enlève pas la vertu, mais plutôt la fait croître et mieux vaut un bon malade qu'un bien portant qui n'est pas sain d'esprit ; seulement, comme il était dans cette maladie, le P. don Jérôme Domenech, actuellement au collège de Messine, a jugé bon de lui écrire qu'avec les galères de Sicile, qui de Palerme allaient partir pour Messine, il s'embarquât et vînt à Messine, que peut-être là il guérirait de la fièvre; et lui sur-le-champ, tout malade qu'il était, exerça l'obéissance. On dit que s'il guérit là-bas, on a l'intention de le faire recteur du collège de Messine et que, s'il ne s'y guérit point, on le renverra à Monreale. Les péchés de Monreale sont, je crois, cause de la perte d'un si grand bien. Le miel qui était venu à la bouche s'est tourné en fiel, surtout que celui qu'ils ont fait venir de Palerme comme vice-recteur, du nom de Maître Daniel, ne semble pas propre à commander, mais plutôt à vivre en sujet, sous les ordres d'un autre; *differt ab ipso tanquam lucem* (sic) *a tenebris* : il agit tout à l'opposé du premier... »

Les regrets qu'éprouve le bon Seguera du départ d'Olivier le rendent sans doute injuste pour le supérieur intérimaire, le P. Daniel Paeybroeck, qui n'était pas moins « du bon sang des flamands », puisqu'il était de Termonde : on sait combien la charge est ingrate de succéder à un chef sympathique et qui n'a encore lassé personne. Quoi qu'il en soit, Jérôme de Seguera voyait juste, quand il prêtait à Domenech l'intention de placer Bernard Olivier sur un plus grand théâtre, à Messine. Ce projet, le

(1) E. I. t. V. 3685, 3695.

Provincial l'avait annoncé à saint Ignace, presque à l'arrivée de Bernard en Sicile; mais il ne put l'accomplir. A son appel, l'ancien recteur de Monreale rejoignit à Palerme le P. Corneille Wishaven qui y était venu visiter le noviciat et, avec ce compatriote, il atteignit Messine en septembre. Là les médecins furent d'avis qu'il devait quitter l'île [1].

Cependant saint Ignace consultait de son côté l'ex-médecin du vice-roi de Sicile, le P. Balthasar de Torres, qui ayant vu Bernard de près récemment, faisait pour lors son noviciat à Rome [2].

Il lui demandait ce qui conviendrait le mieux au malade, de retourner au pays natal ou de résider à Naples, Rome ou Messine. Le P. de Torres ne s'arrêta à aucun de ces partis, mais proposa Palerme dont le climat serait excellent pendant l'hiver. C'est pourquoi Polanco manda au P. d'Achillis de retenir Bernard à Palerme [3]. Cette lettre arriva trop tard. Aussi Polanco écrivit-il, un mois après, à Domenech :

« Nous avons appris que le P. Maître Bernard est parti de Palerme pour Messine. Déjà Votre Révérence est informée de l'avis du docteur Torres, et le séjour de Messine n'étant pas bon, il serait peut-être convenable de le rappeler à Palerme. Mais sur ce point nous ne doutons pas que V. R. ne procède avec la réflexion et le conseil des habiles, ainsi qu'il est dû. Au dit P. M. Bernard V. R. dira que je l'ai fait recommander aux prières de toute la maison et du collège, comme il me l'a écrit, et que nous espérons apprendre bientôt la nouvelle qu'il se porte mieux avec la grâce de Dieu [4].

Mais déjà le Provincial, se conformant à l'avis des médecins, avait décidé de renvoyer le malade à Rome. Justement Wishaven allait prendre le chemin de Rome, à la

(1) Chron. III. p. 199. — (2) Chron. III. p. 204. — (3) E. I. t. V, 3711. (4) E. I. 3783.

tête d'une troupe de dix scolastiques. Avec eux le P. Olivier s'embarqua, le 18 septembre, à Messine. On aborda heureusement en Italie, à Naples sans doute, et là on se sépara en deux bandes. Les plus faibles — ils étaient quatre dont Bernard — montant à cheval, prirent les devants et parvinrent à Rome le 30 septembre [1]. Nous le savons par une lettre du 1er octobre, à Domenech :

« Hier est arrivé le P. M. Bernard avec un peu plus de forces qu'il n'avait là-bas, et avec lui trois autres Siciliens. Nous attendons le reste aujourd'hui même. Notre Père est satisfait de la raison pour laquelle V. R. l'envoie, et nous goûtons fort la libéralité ou générosité de V. R à offrir de payer ce qui se doit dépenser durant sa maladie. J'ai accepté et je donnerai à part l'argent pour cette sorte de frais que V. R couvrira dans la suite [2]. »

Ainsi Domenech reconnaissait les services rendus à sa Province par le premier recteur de Monreale, et peut-être nourrissait-il l'espoir de reprendre, après guérison, un ouvrier de cette valeur.

(1) E. I. t. v, 3800.
(2) E. I. 3801.

CHAPITRE V.

RETOUR AU PAYS NATAL.

Olivier désiré en Belgique. — Espoir d'une guérison par l'air natal. — Sollicitude de saint Ignace. — Préparatifs du voyage. — Itinéraire suivi. — Aventures. — Arrivée à Cologne. — Arrêt à Louvain. — En route pour Antoing. — Retour du prodigue chez ses parents. — Une cure singulière. — Vie en famille. — Invitation au château. — Prédications à Péruwelz, Antoing, etc. — Quinte Monnier.

A Rome, Ignace toujours préoccupé du soin des malades voulut avoir le cœur net sur le cas du P. Olivier. Il en référa, d'après Eleuthère du Pont, aux plus habiles docteurs de la ville; mais ceux-ci craignant la phtisie à bref délai et même un dénouement fatal [1], parlèrent comme d'un dernier remède auquel ils ne croyaient pas beaucoup, de rendre au jésuite antonien l'air natal. Saint Ignace pensa que, si le remède n'arrivait pas trop tard, le P. Olivier ne manquerait pas de travailler utilement au salut de ses compatriotes. Ce bon ouvrier n'avait-il pas été nommément réclamé par le P. Adrien Adriaenssens, qui, le 2 avril 1552, écrivait de Louvain, où l'on agitait la question de céder à la Compagnie le collège du Lis : « Plaise à Dieu qu'il dispose tellement les choses qu'on nous envoie le docteur Antoine Vinck, ou le P. Bernard, ou quelqu'un qui, à leur exemple, ait de la prudence et soit au courant des affaires du collège et du dehors. Mais il est le Maître, lui qui connaît tout et sait ce qui convient [2]. » Ainsi Dieu arrangeait les choses pour que Bernard fît le bien en Belgique, non pas seulement à Louvain, mais dans toute la région de Tournai.

Saint Ignace ne perdit pas de temps : dès le 3 octobre, il consultait sur le retour du malade au pays [3]; le 10, c'était une affaire décidée [4]; le 12, avait lieu le départ, malgré l'approche de la mauvaise saison [5]. Mais aussi toutes les précautions furent prises, que commandait la prudence. Le P. Olivier ne s'en alla pas seul et à pied.

(1) *Chron.* t. III, p. 21. — (2) *Lit. Quadr.* t. I, p. 566. — (3) E. I. t. V, 3802. — (4) 3818. — (5) 3819.

Pour l'accompagner et le servir [6], il eut un *fratello*, un scolastique belge, ardennais peut-être, Thomas de Marche. Pour le porter sur la longue route, on lui donna un mulet resté célèbre, résistant à la fatigue et très doux de caractère. La monture, l'accoutrement des deux voyageurs, l'argent dont ils étaient munis occasionnèrent une dette de soixante-seize ducats environ, à la charge du P. Domenech [7]. Le bon Père Ignace fit encore remettre au malade des patentes, qui devaient lui procurer au besoin l'assistance des autres supérieurs :

« Pour les collèges d'Italie.

» La paix de Jésus-Christ.

» Le porteur de la présente est le P. Maître Bernard Olivier, qui par ordre de N. P. Maître Ignace, sur les instances des médecins, s'en va vers son pays, se trouvant si malade qu'il a paru nécessaire de lui faire changer le climat de l'Italie contre celui de son pays. Il s'en va pourvu des choses nécessaires; mais si par aventure il avait besoin de quelque secours, nous savons que VV. RR. s'efforceront, sans qu'on le leur dise, de remplir les devoirs de la charité.

» Et parce qu'il est lui-même une lettre vivante, je ne dirai rien du reste, sinon que je m'en remets à lui. Jésus-Christ soit avec tous.

» De Rome, le 12 octobre 1553. » [8]

Nous nous arrêtons volontiers à ces détails, qui prouvent la tendresse d'Ignace et aussi son inquiétude paternelle. Il partageait les craintes qu'inspiraient aux médecins la longueur du voyage et la faiblesse du voyageur. Avec quelle émotion, à l'heure des adieux, il dut bénir et recommander à la Providence un fils bien-aimé sur qui malgré tout reposaient encore tant d'espoirs. Ses lettres le suivirent pas à pas en Italie; elles lui ménagèrent même un charitable accueil en Belgique, car voici comment Polanco annonçait, par son ordre, au P. Adriaenssens de Louvain l'envoi de Bernard :

(1) E. I. t. V, 3828. — (2) 3888. — (3) 3820.

« La raison du départ (de ce Père) est l'avis formel des médecins, qui proposèrent le retour à l'air natal pour le guérir de sa maladie, et qui ont voulu un départ immédiat, quoique la saison ne semblât point propice. Nous lui avons fourni un compagnon, le viatique et tout le nécessaire. Nous savons qu'il est arrivé à Pérouse en trois jours et sans accès de fièvre quarte. Il se porte mieux en voyage qu'à Rome. Que le Seigneur daigne le conduire sain et sauf. Sur son mulet peut-être quelque Frère de ceux que V. R. doit envoyer pourra venir commodément dès le printemps, si le P. Bernard lui-même n'a pas une autre idée. C'est un homme tout bon et sage, très au courant des choses de la Compagnie. Il sera comme le frère de V. R., aucun de vous deux n'étant soumis à l'autre. Il ira sans doute immédiatement dans son pays. et après il se retirera à Louvain ou ailleurs. Dieu le dirige! » (23 octobre 1553.)[1]

Le voyage du P. Olivier devait durer un mois et demi. Grâce à la correspondance qui marque ses étapes en Italie, nous pouvons le suivre quelque temps. Il semble aller d'abord à petites journées, et c'est ainsi que les courriers ont chance de le devancer. Le 14 ou le 15 octobre, il passe par Pérouse et il remet entre les mains du recteur, Everard Mercurian, un jeune religieux qui vient faire sa régence. C'est le frère Gilbert Pollicinus, qui, outre Thomas, l'accompagne depuis Rome [2]. A Florence, où il se dirige ensuite, Bernard trouve une lettre de Polanco qui lui demande de ses nouvelles[3]. Les nouvelles sont bonnes, peut-être assez bonnes pour que le malade hésite à garder son infirmier ; car Polanco lui écrit à Bologne que le P. Ignace l'autorise à conserver Thomas de Marche[4]. Même en l'absence de documents, nous aurions dû indiquer de la sorte les principales villes que traversa le P. Olivier, parce qu'elles avaient un collège de Jésuites et ne le détournaient pas de son chemin. Pour ces mêmes raisons il faut noter Modène comme étape. L'itinéraire habituel

(1) E. I. t. V, 3851. — (2) 3821. — (3) 3829. — (4) 3840.

comprenait ensuite Mantoue, Vérone et Trente. En effet, nous savons que le voyageur passa par Trente, où Polanco calculait qu'il serait vers la fin d'octobre [1].

A partir de Trente, nous ne pouvons plus suivre que vaguement la marche des voyageurs jusqu'à Cologne. La chronique de Polanco nous apprend qu'ils franchirent les Alpes Rhétiques, mais cette désignation est trop générale pour nous tirer d'incertitude. Il paraît que la voie la plus fréquentée alors pour se rendre des Pays-Bas en Italie et vice versa passait par le col du Brenner et Innsbruck, coupait la Bavière en diagonale, se dirigeait sur Francfort et atteignait le Rhin à Coblentz[2].

Qui sait cependant si le P. Olivier n'a pas plutôt choisi au retour le chemin qu'il avait suivi à l'aller, quand il se rendit à Rome avec ses jeunes compagnons de pèlerinage, par la Suisse? Il aurait ainsi remonté complètement le cours de l'Adige, pour gagner ensuite Feldkirch par la Basse Engadine et le col d'Arlberg, et de là le lac de Constance, puis la vallée du Rhin. Cet itinéraire, traversant des pays plus infectés de protestantisme que n'était la Bavière, n'expliquerait-il pas mieux les aventures déplaisantes dont la chronique nous fait part ?

Elle nous dit qu'au passage des Alpes Rhétiques les deux jésuites rencontrèrent deux jeunes Hollandais, natifs de la Frise, qui se joignirent à eux jusqu'à Cologne; et bien leur en advint, continue-t-elle, car le P. Bernard qui, à la mode du clergé italien, portait un grand chapeau et un manteau sans manches, et qui de plus chevauchait sur un mulet, était pris pour un Espagnol ; et en certaines localités, les gens refusaient de l'héberger. Alors les Hollandais se firent les fourriers de la bande, s'occupant de trouver où loger ; et de la sorte ni Bernard ni Thomas ne manquèrent jamais d'abri.

Le P. Olivier eut d'autres occasions d'exercer sa patience. Sur le chemin les protestants, reconnaissant en lui un

(1) E. I. t.V, 3832. — (2) CH. RUELENS. Comment jadis les gens de notre pays se rendaient à Rome. *Bulletin de la Société belge de Géographie.*

prêtre catholique, se moquaient et l'appelaient injurieusement *pfaffe*. « A travers toute l'Allemagne, raconte Polanco, de Trente jusqu'à Louvain, dans les villes et dans les bourgs, quand ils apercevaient le mulet, les enfants s'attroupaient et se mettaient à la suite en chantant hi-han comme les ânes; parfois même des hommes faisaient chorus. Cette expérience suffit à nous apprendre que pour traverser ce pays il fallait un autre accoutrement et une autre monture » (que le *mulo con coda*, comme s'exprime ailleurs Polanco [1].)

Après six semaines, vers la fin de novembre, les voyageurs atteignirent Cologne. L'arrivée du P. Olivier remplit de joie les Pères du Collège : « *Adventus Rdi. Bernardi Oliuerij fuit nobis gratissimus* », écrira bientôt à Rome le P. Léonard Kessel (14 janvier 1554). La réputation

(1) Chron. IV, p. 299 et Lettre de Polanco, note 3, ou E. I t. VI, 4100

A Maître Bernard Olivier, Louvain.

Ihus.

Pax Christi etc.

Très Cher Père en J.-C

Nous avons reçu la lettre du 9 décembre de V. R., la première depuis celle du 30, et nous nous sommes fort réjouis en N. S. d'apprendre son arrivée à Louvain, quoique les Allemands se soient moqués du chapeau et du mulet à queue. Dieu soit remercié, à qui plaise aussi de vous enlever la fièvre, en tant que ce sera pour son plus grand service; et nous serions fort aises d'apprendre par tous les courriers comment se porte V. R.

On a convenablement disposé de Thomas, en le donnant á Maître Léonard.

L'avis au sujet des vêtements et de la façon de se rendre en Flandre, pour le P. Quentin et les autres, nous semble bien utile, et nous nous reporterons à cette lettre, quand ces Pères auront à partir.

Pour le mulet, il semble qu'il vaudra mieux le renvoyer en ces parages que de le vendre; et comme ses forces lui reviennent, je crois qu'il sera propre à fournir de bonnes étapes ; mais quant au temps de le renvoyer, il n'importe pas que ce soit bientôt. On pourra le renvoyer à son aise, et nous ne compterons pas sur lui pour le P. Quentin.

... Dans la maison nous sommes environ cinquante; et il y a tant de Flamands qu'un jour ils pourront lutter avec une armée de Luthériens, à l'aide toutefois de l'épée dont parle saint Paul, qui est *verbum Dei*.

... Nous nous recommandons beaucoup aux oraisons de V. R. (bien qu'elles doivent être courtes).

Jésus-Christ soit en aide et soutien à tous. Amen.

Rome, 23 janvier 1554.

d'Olivier y était pour beaucoup, mais nous savons par le P. Frédéric de Reiffenberg, l'historien de la province du Rhin Inférieur, une autre cause de cette allégresse : l'ancien ministre de Rome apportait avec lui une soutane que le fondateur de la Compagnie avait comme sanctifiée par un long usage. Il en fit présent au collège de Cologne. « Tous voulurent voir de près, baiser, toucher les précieuses dépouilles. Léonard Kessel, pour donner satisfaction au vœu de ses sujets, permit enfin qu'on leur partageât une manche coupée en petits morceaux. Le reste fut conservé soigneusement et, plus tard, exposé à la vénération des fidèles, dans l'autel de saint Ignace. Cette soutane d'un tissu grossier est tellement usée qu'elle a pris une teinte plutôt cendrée que noire ; elle prouve l'amour d'Ignace pour la pauvreté religieuse. [1] » On peut encore la vénérer de nos jours dans la sacristie de l'ancienne église des Jésuites.

Après l'avoir fidèlement accompagné et servi, Thomas de Marche allait se séparer du P. Bernard, pour étudier à Cologne sous la direction du P. Léonard Kessel [2]. Néanmoins, avec ce Père, il escorta le malade jusqu'à Louvain, dans les premiers jours de décembre [3], et il le remit aux charitables soins du P. Adriaenssens et de ses collègues [4].

Le P. Olivier trouva la ville universitaire bien changée de ce qu'elle était quand il y faisait ses études. Il ne pouvait cacher son admiration, tant la piété du clergé et des fidèles avait grandi sous l'action des prédicateurs de la Compagnie. En particulier, le culte de l'Eucharistie s'était développé, les communions devenaient plus fréquentes [5].

Mais l'ancien étudiant ne put jouir longtemps de cet édifiant spectacle. La fièvre quarte qui l'avait accompagné le long du voyage semblait croître encore à Louvain, où

(1) Chron, III, p, 271, note.
(2) E. I. t. VI, 4099.
(3) Chron. IV. p. 269
(4) Il leur apportait aussi « des reliques » du P. Ignace. Cf. *Acta SS.* 31 jul., Comm. præv., § C X.
(5) Chron. IV. pp. 294, 299.

pourtant elle devait être soignée plus commodément qu'ailleurs. Après quelque temps, pour essayer tout à fait de l'air du pays, le P. Bernard remonta à mulet et prit la route d'Antoing. Le voyage demandait ordinairement deux jours.

Nous voudrions connaître ses impressions, quand après avoir laissé la route de Bruxelles à Tournai, il se dirigea à gauche vers le bourg natal. Depuis longtemps il apercevait dans la brume les tours de la cathédrale tournaisienne, mais tout à coup, au carrefour du chemin de Mons, il vit apparaître dominant la vallée de l'Escaut le puissant donjon d'Antoing. Que de fois, durant les neuf années d'absence, il avait évoqué cette vision familière d'enfance et de jeunesse. Et l'endroit, où elle lui était rendue, résumait curieusement sa vie passée : là-bas, à l'ombre de la grosse tour, le foyer paternel; ici sur le bord du chemin la Justice d'Antoing, dont la potence dressée lui rappelait ses écarts et les menaces de son père; à droite, la chapelle de Notre-Dame au Bois, symbolisant la protection et la miséricorde célestes, qui l'avaient élevé quand même à la grâce du sacerdoce.

Du moins l'histoire nous a conservé le récit pittoresque de l'arrivée du P. Bernard chez ses parents. Eleuthère du Pont, à qui on l'emprunte souvent, a seulement le tort de raconter les faits comme si le voyageur avait encore avec lui son premier compagnon. Thomas de Marche ne le suivait plus depuis Louvain; et il ne nous paraît pas qu'un autre jésuite ait alors convoyé le malade jusqu'à Antoing.

Bernard Olivier, toujours monté sur son infatigable mulet, s'arrêta devant la maison de son père. Ce fut, il semble, aux environs de Noël 1553. Le brasseur de la chambre d'Antoing était justement assis à la porte. L'enfant prodigue le salua et lui demanda à loger pour la nuit. Le temps et la maladie avaient tellement altéré les traits de Bernard que le père fut loin de reconnaître son fils dans ce voyageur bizarrement accoutré ; il crut se trouver devant un échappé de mascarade ou devant un

chevalier d'industrie, « *caramara*[1] *ou brimbeur*. » Aussi refusa-t-il tout net de le recevoir. « Allez, dit-il, demander l'hospitalité aux censiers », c'est-à-dire en quelque ferme des environs. Il est à remarquer qu'il y a encore, de nos jours, des « censes » dans le quartier de l'Orphaverie, au bas Antoing.

— N'avez-vous pas un fils «dépaysé»? interrogea Bernard.

— Oui, répondit le brasseur.

— Eh bien ! si vous daignez me loger, ce ne sera pas sans récompense ; car de ce fils perdu je vous donnerai des nouvelles bonnes et sûres.

Il faut croire que le père de Bernard n'avait pas fermé son cœur au souvenir du prodigue, car le voyageur étrange fut aussitôt invité à descendre. Et l'hôte faisant bien les choses, commanda de mener le mulet à l'écurie, pria le porteur de nouvelles d'entrer dans la maison, fit mettre la table et apporter la bière de choix, *queute* ou *ambour*, qu'il réservait à ses amis. Pendant cette collation, le voyageur rappela les fredaines de Bernard, sa vie oisive et légère au retour de l'Université, les larcins d'orge commis à la brasserie, enfin son insolence et sa révolte devant les remontrances paternelles. Il ajouta que Bernard se repentait de ses péchés de jeunesse et désirait rentrer en grâce avec son père. Il s'était converti à Rome, avait obtenu la faveur d'être admis au nombre des disciples d'Ignace ; déjà il travaillait au salut du prochain, mais il n'oubliait pas ses torts envers ses parents, « et je suis chargé, conclut l'inconnu, de vous demander pour lui pardon à deux genoux. »

L'émotion lui portait le sang au visage et les larmes aux yeux, tandis qu'il se préparait à se jeter aux pieds de ses parents. Bertry Pollet, qui ne cessait de le regarder,

---

(1) On rencontre dans la farce de *Pathelin* le mot *carimara* qui semble y faire l'office de terme cabalistique. Si *caramara* en vient, on pourrait désigner par là un magicien de foire, un saltimbanque. Nous pensons plutôt que c'est une corruption de *Caramantrant*, *Caresmentrant* (Mardi gras) du latin *Quadragesima intrans*, synonyme de *Carême-prenant*.

entendit alors la voix de l'instinct maternel : « Mais c'est Bernard, s'écria-t-elle; c'est Bernard lui-même ![1] » Et se levant elle courut l'embrasser Le père, plus défiant ou moins sensible, hésitait encore ; mais « Bernard lui donna tant et de si bonnes enseignes qu'à la fin il crut, et tout d'un coup s'embrassèrent et accolèrent l'un l'autre, non sans attendrissement de cœur et douces larmes. » Alors le brave bourgeois, pour faire fête à son fils retrouvé et pardonné, envoya quérir du vin. Il fallait célébrer dignement ce retour inattendu et témoigner hautement la joie de la famille.

La grande nouvelle se répandit aussitôt par la maison et par la ville. Amis, connaissances et curieux d'accourir. Un rassemblement se forma devant la porte de la brasserie. Il fallut que le jésuite antonien se montrât. Sa vue et quelques paroles qu'il prononça suffirent à faire pleurer toute l'assistance.

On n'a pas de peine à imaginer le bonheur de cette première soirée en famille. Cependant le P. Bernard avait besoin de repos et il se retira enfin dans la chambre que sa mère lui avait fait préparer. En homme sage et en apôtre qui désire reprendre des forces pour travailler de nouveau, il consacra les semaines qui suivirent à soigner sa santé épuisée par la fièvre et par les fatigues du long voyage. C'est ce qu'il manda lui-même à saint Ignace, dans une lettre[2] du 31 janvier 1554.

Elle renferme d'intéressants détails sur la médecine d'alors et sur l'état religieux du Tournaisis.

« JHS. La grâce et la paix du Christ Notre-Seigneur soit toujours à notre aide et appui. Amen. Très Rd Père en J. C. Je crains que de longtemps vous n'ayez reçu aucune nouvelle de moi, car je n'ai pas de moyen certain pour organiser la correspondance. Je songe donc à envoyer les lettres par tant de voies, qu'il en arrivera au moins quelques-unes entre les mains de V. R. Depuis que j'ai quitté

(1) **Aguilera**, *Provinciæ Siculae S. J. Ortus, et res gestae*, Panormi 1737. Part 1, p. 97-101.
(2) Epist. mixtæ, t. IV, p. 55.

Louvain pour venir dans mon pays, je me suis retrouvé assez malade trois ou quatre semaines et je crois que m'étant reposé un peu, je sentais alors les incommodités et les privations que j'avais souffertes sur la route. Néanmoins à présent, par la grâce de Dieu voilà déjà environ 15 jours que la fièvre quarte m'a complètement laissé. Ma vieille maladie de poitrine est bien soulagée, en sorte que maintenant je mange et bois de bon appétit, et j'espère recouvrer bientôt les forces pour faire quelque chose au service de Dieu ; d'autant mieux qu'en ce pays j'ai trouvé un remède contre mon mal. Il consiste pour ceux qui languissent, ne pouvant quasi se servir de leurs membres, et qui deviennent maigres comme on voit les étiques, en ce qu'un médecin leur coupe net la petite parcelle de chair morte qui pend au-dessus de la langue dans la gorge (la luette); et après qu'elle est coupée, ils commencent soudain à recouvrer la santé Beaucoup de personnes de diverse condition et de tout sexe l'ont expérimenté et m'ont dit avoir eu auparavant les mêmes accidents que j'éprouvais. C'est pourquoi j'ai pris conseil de plusieurs médecins qui m'ont dit que je pouvais sans péril recourir à cette opération, et ainsi je l'ai subie, il y a aujourd'hui huit jours, et il me semble que je vais beaucoup mieux. Jusqu'à présent je n'ai ni prêché, ni rien fait, quoiqu'on m'en ait prié, que m'appliquer à ma santé ; pas même d'exhortations privées à personne, mais j'espère, si la santé va ainsi s'améliorant, faire bientôt quelque chose, c'est-à-dire prêcher ou enseigner. En vérité je ne crois pas avoir vu jamais pays qui en ait plus besoin que celui-ci ; car il y a bien des religieux qui prêchent, mais le sermon n'est pas plus tôt fini qu'ils vont ouvertement au cabaret s'enivrer, et ainsi ils ne font aucun fruit.

» Fatigués maintenant des luthériens dont le pays est plein, les chanoines de Tournai et tout le peuple désirent tellement la venue de M. Quentin (Charlart) que je ne pourrais vous l'écrire assez. Je n'aurais jamais cru qu'il fût en telle estime que je vois et entends. Je n'ai encore reçu aucune nouvelle de Rome depuis que j'ai quitté Flo-

rence. Je désire fort en avoir, et c'est pourquoi je prie le P. M. Polanco d'écrire ou de faire écrire en réponse à cette lettre et aux autres que j'ai envoyées. En attendant, de tout cœur je me recommande aux prières et sacrifices de V. R. et de toute la maison et du collège.

» De mon pays, près de Tournai, le dernier jour de janvier 1554. De V. R. l'inutile serviteur,

Bernard Olivier. »

Quoi qu'il en soit du singulier remède mentionné dans la lettre précédente, la guérison du P. Olivier s'accentua bientôt, mais sa prudence le retint de prêcher immédiatement dans les églises. Son zèle se déploya d'abord dans les entretiens privés.

Bernard se partageait entre Antoing et Péruwelz où habitait son frère Henri, celui-là même qui lui avait donné le conseil de ne pas irriter davantage par sa présence la colère paternelle. Ce conseil avait ouvert les voies providentielles où Bernard marchait depuis sa vocation. Pour témoigner sa reconnaissance au bon conseiller, il lui demanda à voir les six enfants qui lui étaient nés, et avisant un garçon qui portait aussi le nom de Bernard : « Donnez-moi ce fils, lui dit-il, et je vous en déchargerai », entendant par là qu'il s'occuperait de l'instruire. Le petit Bernard, outre les leçons de son oncle Josse Olivier, curé de Saint-Jacques à Tournai, reçut dès lors les soins de son oncle jésuite et en profita si bien qu'il fut plus tard admis dans la Compagnie.

Le carême en 1554 avait commencé le 7 février. A la prière du curé de Péruwelz, le P. Olivier sortit de son repos le deuxième dimanche, qui était le 18 février ; il prêcha dans la matinée et, le soir, après l'office de vêpres, il expliqua le catéchisme [1]. Il continua de même les dimanches suivants et une fois ou deux en semaine. Les prédications comme les catéchismes étaient suivies par un auditoire nombreux. Beaucoup de gens venaient d'une ou deux lieues pour entendre le missionnaire antonien, et

(1) L. Q. II p. 594

s'en retournaient touchés et édifiés. Ses compatriotes ne furent sans doute pas les moins empressés.

Pourquoi le P. Bernard ne prêcha-t-il pas d'abord en son propre pays? De fait, la baronne d'Antoing, Marie Yolande de Werchin, veuve d'Hugues de Melun, avait invité le jésuite à donner le Carême, probablement à la Collégiale ; mais comme elle avait déjà retenu un franciscain et que celui-ci avait inauguré la station, le P. Bernard, attentif à se concilier la bienveillance des autres religieux, ne voulut pas se rendre à l'invitation.

Loin de lui tenir rigueur, la princesse souhaitait de recevoir du moins à sa table le prédicateur de Péruwelz. Pourtant elle n'osait le prier d'y venir, s'imaginant qu'un prêtre si terrible en ses sermons ne pouvait se départir, en ses entretiens, du ton austère. Par précaution, elle interrogea la mère du P. Olivier sur les habitudes de son fils. Aux repas de famille, buvait-il et mangeait-il comme les autres convives ; prenait-il part à la conversation ou gardait-il le silence? Madame Olivier répondit que son fils ne se montrait point du tout morose en ces occasions. Yolande de Werchin non satisfaite demanda à être témoin d'un de ces repas. Bertry Pollet l'introduisit donc en un appartement voisin, d'où elle pouvait voir et entendre. Or il advint qu'à table le bon brasseur d'Antoing reprocha au missionnaire de faire le chemin du Paradis trop étroit. « Mon père, répliqua doucement l'homme apostolique, faites-moi apporter une *courbe* (serpe), et dites-moi que je le trace plus large (à travers les épines). » C'était sa façon de dire : Jésus-Christ a fait le chemin ; nul ne le peut faire ni plus étroit ni plus large. La châtelaine vit aussi le P. Bernard traiter charitablement les serviteurs de la maison et leur parler avec une bonté familière : elle retira de cette expérience beaucoup d'édification et de contentement, de sorte qu'elle n'hésita plus à appeler le missionnaire au château, quand elle recevait à sa table des étrangers.

Aux dîners de la baronne, le P. Olivier ne prenait que peu de vin, deux verres au plus : ce dont son frère Henri

le plaisanta agréablement. N'était-ce point de l'hypocrisie de garder cette mesure chez les autres, quand chez ses frères et sœurs il ne se mortifiait pas tant? A quoi le P. Bernard répondit : « Lorsque je mange avec des étrangers, je dois éviter de les scandaliser; car les séculiers se scandalisent facilement des gens d'église. Dans la maison de mes frères et sœurs qui m'aiment et me connaissent, je puis avoir plus d'égard à ma nécessité. »

Le P. Bernard donna quelques sermons à Antoing, soit à la paroisse Saint-Pierre, soit à la collégiale Notre-Dame; on n'en peut douter, bien qu'on ne sache pas les dates. En tout cas, il entendit les confessions des « manants » qui, fort émus de ses prédications, « ne pouvaient être en repos de conscience, s'ils ne s'étaient confessés à lui de toute leur vie ».

Les sermons et les catéchismes à Péruwelz continuèrent jusqu'au mois de mai : non seulement le nombre des auditeurs, mais la bienveillance et le succès allaient en augmentant. Les forces corporelles du Père étaient si bien rétablies, que le Vendredi-Saint (23 mars) il prêcha la Passion durant quatre heures, au milieu des larmes des assistants dont beaucoup venaient de trois lieues à la ronde. Sur la demande du curé d'une paroisse voisine, dédiée à Notre-Dame, le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge (2 avril), il prit la parole devant une foule telle que plusieurs s'évanouirent dans la presse et qu'il y eut plus de monde aux portes du sanctuaire qu'à l'intérieur.

Un dominicain était venu pour prêcher en cette circonstance, mais le curé le remercia, non sans lui avoir donné par manière de dédommagement les honoraires d'un sermon. Le P. Olivier n'en savait rien, et quand il apprit ce renvoi, il en eut du chagrin, car il voyait dans les compétitions possibles un sujet d'embarras pour ses ministères à venir [1].

(1) Chron, S.J., IV, p. 302. — Le P. Delplace (*Le Protestantisme et la Compagnie de Jésus*, p. 16) fait prêcher à Bon-Secours ce sermon de l'Annonciation; mais la première chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours ne date que de 1637. Il faut donc chercher ailleurs une église Notre-Dame, existant en 1554 et voisine de Péruwelz. On trouve Bernissart, Harchies, Pommerœul, etc. Bernissart est la plus proche.

C'est probablement durant son séjour à Antoing que le P. Olivier découvrit une âme destinée par Dieu à produire un grand bien. Nous voulons parler de sa compatriote Quinte ouQuentineMonnier,à qui l'on doit l'établissement des *Ecoles Dominicales* pour les filles pauvres. « Quinte Monnier, jeune fille d'Antoin, dit le P. E. du Pont, la première que le P. Bernard gaigna à Dieu par ses sermons, désireuse d'attirer toutes les autres filles au service de Dieu comme soy, s'est meslée de tenir escole des filles premier à Antoin, puis à Tournai. » Appuyés sur ce témoignage d'un homme qui a dirigé lui-même Quinte Monnier, les historiens ont fait gloire au P. Olivier de l'institution primitive des Ecoles Dominicales qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. « L'esprit de Dieu qui animait le P. Bernard porta ce religieux à donner à cette vertueuse fille le conseil de rassembler, les dimanches particulièrement, les pauvres filles de la paroisse, de les instruire de tout ce qui pouvait leur être utile selon leur condition, et surtout de leur inculquer profondément la connaissance des principaux mystères de la foi catholique. » Ainsi parle le P. Alexandre Pruvost dans un article des *Précis historiques*. [1] Nous ne le contredirons pas. Toutefois en 1554 Quinte Monnier, il est juste de le noter, n'avait qu'une quinzaine d'années. Un acte de 1569 la déclare âgée de vingt-neuf ans. Elle serait donc née vers 1540. Mais il y a des vocations précoces. Le P. Bernard devinant ou constatant les qualités de sa jeune pénitente, a très bien pu lui donner une direction qui la mena peu à peu à la bienfaisante entreprise. L'ayant inaugurée à Antoing, elle la transporta à Tournai en 1569, à la prière de l'évêque Mgr Gilbert d'Oignies, sous l'inspiration du P. Jean Mortagne S. J. et avec l'aide du Magistrat de la ville.

(1) Ecoles Dominicales en Belgique. — 1859, p. 186.

CHAPITRE VI

LA QUESTION DES POUVOIRS

Situation respective des diocèses de Cambrai et de Tournai. — Les frères de Croy, évêques de Cambrai et de Tournai. — Le P. Olivier obtient la recommandation du cardinal Pole. — On le calomnie auprès de Robert de Croy. — Pénible entrevue de l'Ermitage. — Refus de pouvoirs dans le diocèse de Cambrai. — Intervention du légat. — Conduite d'Olivier et de saint Ignace en cette affaire.

Tandis qu'à Rome Ignace se réjouissait de la santé rendue au P. Olivier et n'apportait au zèle du missionnaire d'autre entrave que l'obligation de ménager des forces à peine recouvrées, le prédicateur de Péruwelz se trouvait aux prises avec les premières difficultés de juridiction. L'Escaut faisait alors la frontière entre les diocèses de Tournai et de Cambrai, bien plus étendus qu'ils ne sont de nos jours. Le diocèse de Cambrai, sur la rive droite, comprenait six archidiaconés formant ensemble dix-huit décanats avec les villes de Cambrai, Valenciennes, Avesnes, Mons, Maubeuge, Binche, Chièvres, Grammont, Alost, Hal, Bruxelles, Anvers, etc. Trois paroisses de la ville de Tournai, Saint-Jean, Saint-Brice, Saint-Nicolas, à cause de leur position sur la rive droite, appartenaient au diocèse de Cambrai. (1) Sur la rive gauche du fleuve, l'évêque de Tournai administrait son territoire ecclésiastique à l'aide de trois archidiacres et de douze « doyens de chrétienté ». Outre Tournai, il comptait dans son diocèse Lille, Tourcoing, Courtrai, Audenarde, Gand, Roulers, Bruges et le pays de Waes. Cet état de choses dura jusqu'en 1560. Le P. Olivier a pu souhaiter, pour le bien d'une population trop considérable, la création de nouveaux évêchés dans les Pays-Bas ; il ne la vit pas réalisée.

Antoing et Péruwelz étant sur la rive droite, le missionnaire, religieux d'un Ordre nouveau, exerçait donc son

(1) Les trois quartiers groupés autour de ces églises étaient respectivement désignés par les noms de *la Ville*, *le Bourg* et *le Château*. On réservait celui de *Cité* à la rive gauche. — Cloquet, *Tournai et Tournaisis* p. 334.

zèle jusqu'à présent sur le territoire de Cambrai. La concurrence où il avait failli entrer, à Antoing, avec un franciscain et où sans le vouloir il s'était trouvé, près de Péruwelz, avec un dominicain, au sujet de ses prédications, menaçait d'inaugurer une période difficile pour son ministère. Aussi ses amis l'exhortaient-ils à ne pas prêcher sans la permission de l'évêque de Cambrai, afin que les religieux plus anciens dans le pays n'eussent aucun prétexte de lui susciter des embarras. Mais le P. Bernard estimait suffisante la permission des curés : ceux-ci en effet, avant le concile de Trente, pouvaient communiquer la juridiction sur leurs ouailles; il n'était pas nécessaire alors de recourir à l'évêque pour entendre les confessions dans leurs églises. Cet exercice de zèle, à la suite du carême, donnait assez d'occupation au missionnaire, qui se plaignait d'ailleurs de n'avoir pas encore la force de rester assis tout le jour au saint tribunal. Le disciple d'Ignace essayait aussi de faire usage des *Exercices spirituels* dans des retraites privées ; mais ils ne trouvait pas beaucoup de retraitants capables de les recevoir. Les Exercices dépassaient la portée des laïques en général, et manquaient d'attrait pour certains prêtres vivant dans la dissolution et dans l'habitude de l'ivrognerie. Ces malheureux ecclésiastiques ne tenaient pas à rencontrer le P. Bernard ; ils s'efforçaient au contraire de l'éviter, comme si leur compatriote eût été pour eux un reproche vivant.

On se souvient que, par une lettre de janvier 1554, Bernard exposait à saint Ignace le désir qu'avaient les chanoines de Tournai de revoir leur confrère devenu jésuite, Maître Quentin Charlart. Si Charlart, qui gardait sa prébende, était renvoyé dans la ville métropolitaine, sa demeure canoniale offrirait une première résidence à la Compagnie. Le P. Olivier irait vivre avec lui à Tournai et commencerait de vaquer assidûment aux œuvres de l'Institut. Il soumit cette idée à son supérieur général dans une lettre du 6 mars, que malheureusement nous n'avons plus. La combinaison fut agréée et l'envoi de Charlart, décidé en principe, ne tarda pas à s'exécuter.

La position de Tournai aux confins de deux diocèses rendrait un jour nécessaire l'assentiment des deux évêques, si la Compagnie voulait y établir un centre d'opérations apostoliques. Le plus sage était d'obtenir le placet des prélats. Ils appartenaient l'un et l'autre à l'illustre famille de Croy. C'étaient deux frères, Robert et Charles, issus du mariage de Henri, sire de Croy, avec Charlotte de Châteaubriant, dame de Loigny. Déjà un cadet de la même souche, Guillaume, avait suivi la carrière des honneurs ecclésiastiques. De moine et abbé d'Afflighem il était devenu à dix-huit ans évêque de Cambrai, en 1516, après la mort de son oncle Jacques de Croy. L'année suivante il obtenait le chapeau cardinalice, à la demande de Charles-Quint, et passait au siège archiépiscopal de Tolède. Carrière étonnante par la rapidité des promotions et la brièveté de la jouissance ! Le cardinal Guillaume de Croy mourut à vingt-trois ans d'un accident de chasse. Ses frères puînés lui succédèrent, Robert sur le siège épiscopal de Cambrai en 1519, Charles sur le siège abbatial d'Afflighem, avant d'être évêque de Tournai en 1524. Leur jeunesse empêcha l'un et l'autre de prendre immédiatement en mains l'administration du diocèse. Si ces prélats furent plus tard à la hauteur des circonstances, on doit cependant regretter que les usages du temps permissent d'appeler aux prélatures avant l'achèvement de l'éducation cléricale. Pendant que le jeune élu se préparait à occuper utilement son poste, la décadence religieuse, grâce à la faiblesse naturelle du gouvernement intérimaire, ne pouvait que s'accentuer et rendre plus facile la diffusion du protestantisme.

En 1554, Robert et Charles de Croy gouvernaient déjà par eux-mêmes depuis longtemps. Il fallait donc s'adresser à eux, si l'on voulait obtenir l'autorisation de travailler dans leurs diocèses. Mais avant de les aborder, le P. Olivier crut devoir se munir des plus hautes recommandations, en quoi saint Ignace l'approuva. Le 25 janvier était arrivé à Bruxelles un cardinal anglais, Réginald Pole, que le pape Jules III envoyait, avec le titre de légat apostolique, à la cour impériale pour traiter des affaires d'Angleterre. Ce cardinal connaissait et aimait la Compagnie. Saint Ignace chargea le P. Adriaenssens de Louvain d'aller le saluer de sa part et de lui porter des nouvelles des missions d'Ethiopie et de l'Inde. L'accueil du légat fut de nature à inspirer toute confiance en sa bonté. Sa mission l'obligeant ensuite à se rendre à Paris, il rencontra à Hal Louis de Blois, abbé de Liessies, et l'engagea vivement à rester ami de la Compagnie. On ne pouvait trouver protecteur plus considérable et plus bienveillant. Aussi, vers la fin d'avril, le P. Olivier allant prendre à Louvain le P. Adriaenssens, se présenta avec lui chez le légat, revenu de France, et le pria d'écrire pour les religieux de la Compagnie des lettres de recommandation aux évêques de Tournai et de Cambrai. Réginald Pole s'empressa de le satisfaire. Voici la traduction de son message [1] :

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur et frère,

Nous ne doutons pas que Votre Grandeur, sans que nul l'y exhorte, mais par la seule charité dont elle entoure le troupeau commis à ses soins, n'ait pour agréable le ministère de prêtres qui appartenant à un Ordre et à une Règle approuvés seraient capables de l'aider utilement à procurer le salut des âmes dans son diocèse. Or l'institut des prêtres de la Compagnie de Jésus (car c'est leur nom) est si excellent que de là sont sortis de nos jours, comme il nous a été facile de l'apprendre, de très nombreux et vaillants ouvriers pour défendre la religion et pour la propager avec l'aide de Dieu jusqu'aux extrémités du monde. C'est pourquoi cet Ordre a reçu du Siège Apostolique beaucoup de privilèges, en particulier la permission pour les prêtres de la dite Compagnie de prêcher la parole de Dieu et d'entendre les confessions en n'importe quel diocèse, ainsi que Votre Grandeur pourra s'en assurer. A cet Ordre appartiennent Bernard Olivier, Quentin Charlart,

(1) Epistolæ Reginaldi Poli, t. IV, p. 116.

maîtres en Sacrée Théologie, et Antoine Bouclet, tous prêtres, que nous savons disposés à exercer ces fonctions sacerdotales dans votre Eglise et diocèse. Qu'ils le puissent faire de son consentement, eux et les autres du dit Ordre qui voudraient se livrer aux mêmes travaux, nous sommes bien persuadé que, dans son respect pour le Siège Apostolique, Votre Seigneurie le leur accordera ; néanmoins nous l'y exhortons pour notre part avec beaucoup de force, car nous espérons que de leur ministère, grâce à la coopération divine, les populations confiées à Votre Grandeur recueilleront des fruits dont Elle n'aura qu'à se louer. Nous souhaitons bonne santé à Votre Grandeur.

Bruxelles, 27 avril 1554.»

On remarquera que cette lettre d'introduction ne vise pas le seul P. Olivier. Charlart et Bouclet avaient en effet quitté Rome depuis bientôt quatre semaines : leur arrivée paraissait suffisamment proche pour qu'il fût fait mention de leurs personnes.

Adriaenssens et Olivier rendirent aussi visite au cardinal François de Mendoza, évêque de Burgos, alors à la cour de Bruxelles. Cet insigne protecteur de la Compagnie dut promettre un appui qu'il n'avait pas ménagé ailleurs. Cela résulte d'une lettre de Polanco à Bernard, du 23 mai 1554: « La visite aux deux cardinaux a été excellente. Je crois qu'en pareil cas ils ne manqueraient pas d'user de tout leur crédit comme ils s'y sont offerts. »

Se sachant soutenu en haut lieu et muni de la lettre du légat, le P. Olivier, de retour à Péruwelz, se décida à faire auprès de l'évêque de Cambrai la démarche projetée. D'aucuns lui prédisaient mauvais accueil, car on l'avait calomnié devant Robert de Croy. « Quelqu'un avait rapporté à ce prélat que le P. Bernard avait prêché contre lui, ce qui était faux de tout point. Il s'était seulement élevé contre la débauche, l'avarice, la gourmandise et l'ivrognerie, vices qui s'étalaient au large dans le pays, tant chez les clercs que chez les laïques. Plusieurs chanoines ou curés vivaient notoirement dans le concubinage. Certains s'adonnaient si ouvertement à l'ivrognerie, qu'il

fallait quotidiennement les rapporter à leurs demeures. D'autres retenaient six ou sept bénéfices incompatibles. Ces scandales avaient contribué pour une grande part à la diffusion de l'hérésie. » Avec les bons esprits de l'époque [1], le missionnaire voyait dans les fautes du clergé catholique une des causes principales de la désaffection des fidèles et du succès des novateurs. « Comme sa conscience le poussait à blâmer en chaire des mœurs aussi dangereuses, sans toutefois s'attaquer à personne en particulier, il était impossible que l'un ou l'autre des coupables ne regardât les traits de la censure générale comme spécialement dirigés sur lui. » De là des ressentiments et des instincts de vengeance.

Malgré les pronostics fâcheux, le P. Olivier se rendit le 7 mai chez Robert de Croy, à Condé, dans un château entouré d'un parc. Nous pensons qu'il faut entendre par là, non pas la ville de Condé sur l'Escaut, mais le bois de Condé, où se trouve le château de l'Ermitage, résidence de la famille de Croy, à une lieue de Péruwelz. [2] Tous les détails de l'entrevue nous sont rapportés dans une longue lettre latine d'Olivier à Adriaenssens, écrite le jour même. Cette lettre, Adriaenssens ne voulut pas la communiquer à Rome, sans doute par crainte d'envenimer l'affaire. Olivier, plus ouvert avec son Père Ignace, dut lui envoyer directement sa narration, peut-être même en précisant quelques points, dont la chronique de Polanco s'est enrichie. Nous aidant de la chronique et de la lettre, il nous est facile de reconstituer la scène de l'Ermitage.

---

(1) Un livre fort répandu au XVI[e] siècle, le *De vita et moribus sacerdotum* de Josse Clicthove (1519), prouve, par les sujets qu'il traite, l'abaissement du clergé à cette époque ; mais il contient aussi l'espoir de son relèvement. Or l'auteur connaissait particulièrement le pays qu'allait évangéliser le P. Bernard, puisqu'il fut le précepteur et le conseiller de Louis Guillard, évêque de Tournai, et qu'il occupa un peu de temps la cure de Wazemmes près Lille et celle de Saint-Jacques à Tournai.—A. Salembier, *Josse Clicthove, docteur en Sorbonne, curé de Wazemmes en 1519*. Revue de Lille, mars 1909.

(2) Le P. Delplace marque cette distance d'une lieue, qui ne convient qu'à l'Ermitage, et qu'il faudrait doubler pour Condé ville. *Etabl.* 10[e].

« Je me suis rendu chez l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Cambrai, pour lui présenter la lettre du Révérendissime Seigneur Légat, comme il avait été convenu... A mon entrée dans le parc où il se promenait, il me fit demander ce que je voulais. Ma réponse fut que j'avais une lettre du Révérendissime Légat à l'Evêque et que je désirais la lui faire passer. — Donnez toujours, dit l'intermédiaire, et vous aurez la réponse après le dîner. — Voici la lettre, mais j'ai encore autre chose à communiquer.

Le P. Olivier voulait parler des bulles pontificales autorisant la Compagnie et contenant ses privilèges. Il aurait pu les expédier d'avance au prélat, mais jusqu'à présent il n'avait pas voulu s'en dessaisir, de peur qu'on ne les gardât trop longtemps. Il attendit que Robert de Croy eût pris connaissance de la missive du cardinal Pole. Mais au lieu de venir en personne, l'évêque « dépêcha des domestiques pour dire qu'il ne voulait nullement approuver le nouvel ordre dans son diocèse, faute de renseignements suffisants. »

— Je ne demande aucune approbation, répliqua le religieux ; il suffit à la Compagnie d'avoir l'approbation de l'Eglise et de deux Souverains Pontifes ; mais j'étais précisément venu pour faire part de cette approbation.

Il tire alors les bulles et les présente ; mais c'est à grand peine qu'il obtient qu'on les porte à l'évêque. Celui-ci en les voyant ne les lit pas, les regarde du coin de l'œil, et mande auprès de lui le visiteur, qu'il apostrophe sur-le-champ avec âpreté :

— Pourquoi voulez-vous prêcher dans ce pays? N'avons-nous pas assez de prédicateurs et de savants hommes ? Les quatre ordres mendiants ont décidé de vous faire un procès, et je m'unirai à eux, parce que vous leur feriez grand tort, en ne recevant rien pour les confessions et pour vos sermons, tort aussi aux curés et à nous.

— Loin de nous, dit le P. Olivier, la pensée de faire tort à qui que ce soit d'entre eux ; nous ne prétendons qu'à les aider suivant nos forces : et c'est pourquoi je prie instamment Votre Seigneurie de daigner m'entendre ou de

lire les bulles de la Compagnie, pour connaître son Institut. Les autres religieux ont d'autant moins de prétextes de se plaindre de nous, que nous ne mendions pas après avoir prêché. Si nous le faisions, on donnerait peut-être moins aux autres, puisqu'il y aurait alors plus de quêteurs.

Aussitôt le prélat : Que n'allez-vous en Allemagne, aux Indes et en Turquie, si vous avez envie de prêcher ?

— Quelques-uns des nôtres sont en Allemagne, beaucoup aux Indes. Je suis prêt à y aller moi-même, quand il plaira aux supérieurs ; mais pour le moment l'obéissance m'envoie ici.

— Alors, pourquoi n'allez-vous pas, vous, avec ceux de là-bas ? ou bien en Angleterre ? Vous y subiriez le martyre pour la foi du Christ, si vous êtes aussi gens de bien que vous voulez le paraître; mais vous êtes des hypocrites, des vagabonds et des *avolés* ! (1)

Robert de Croy répéta plusieurs fois des choses de ce genre en termes très aigres. Le Père restait calme sous l'orage, suivant son propre témoignage : « Pour moi vraiment, autant que j'en ai conscience, je gardai une attitude suffisamment modeste et humble ; en dedans du moins je ne sentis aucun trouble, mais une grande quiétude et paix du cœur. » A la fin, il répondit :

— Si le Seigneur daignait me faire une si grande grâce que de souffrir le martyre pour son nom, je ne serais pas le premier de la Compagnie à qui cela arriverait. Ensuite, nous tous qui sommes désignés dans la lettre du Révérendissime Seigneur Légat, nous ne sommes ni étrangers, ni *avolés* , mais natifs des Pays-Bas et même de votre diocèse. D'ailleurs vous n'avez qu'à faire une enquête sur notre vie, pour savoir si nous sommes des vagabonds, des charlatans et des hypocrites.

---

(1) L'expression française, rendue en latin par *advolatitii*, signifiait, dit le P. Bernard, « des hommes changeants, nomades, inconnus, toujours en route ». Or le mot *advolé, avolé*, qu'on trouve dans le Glossaire de Du Cange et dans le Supplément de Carpentier, s'applique à l'étranger, au banni, à l'homme qui n'a « mesnaige, feu ne lieu ». Le mot était d'ailleurs employé à Tournai. Cf. Hocquet, *Tournai et Tournaisis, au XVI^e siècle*, p. 277.

— Je suis assez informé et n'ai que faire d'autres informations.

— Mais, dans ces régions, c'est à peine s'il y en a quelques-uns qui connaissent bien l'Institut de la Compagnie. Aussi devriez-vous plutôt ajouter foi aux paroles du Souverain Pontife, du Révérendissime Légat et des autres cardinaux qui nous connaissent.

— A aucun prix je ne veux vous admettre. . . Si vous voulez prêcher, faites-vous Frère Mineur ou religieux d'un autre ordre approuvé.

— Mais nous vivons nous aussi, tout comme les autres, dans une religion approuvée par la Sainte Eglise romaine.

— Oui, vous avez trompé le Souverain Pontife par vos mensonges.

— Pensez-vous, Révérendissime, que deux Souverains Pontifes et toute la cour romaine soient gens que le Seigneur laisserait si facilement et si souvent duper par des mensonges dans une affaire de cette importance.

— Quoi qu'il en soit, je ne vous accepterai jamais ; et je sais que l'évêque de Liège [1] ne veut pas non plus vous recevoir.

— Il y a depuis longtemps des nôtres qui vivent dans le diocèse de Liège, et au su de l'évêque.

— Bien, qu'il le permette dans son diocèse ! Moi, je ne le permettrai pas dans le mien... Et je vous défends de prêcher dans mon diocèse, ou bien je vous fais jeter en prison.

— Le Souverain Pontife, par les Lettres apostoliques que j'ai là, ordonne à tous les Prélats que, si quelqu'un fait opposition à nos privilèges, ils aient eux-mêmes, par censures et autres voies, à écarter l'obstacle; en conséquence, si Votre Seigneurie créait un empêchement...

— Gardez-vous de prêcher, ou vous serez mis en prison.

Monseigneur de Cambrai proférait ces menaces avec de

(1) Georges d'Autriche. — *Gallia Christiana*, III, 908.

grands éclats de voix, au point que ses familiers croyaient qu'il allait frapper de son bâton le P. Bernard. Celui-ci répondit qu'il prendrait patience et ferait savoir au Révérendissime Légat ce qui s'était passé.

— Ni le Légat ni aucun autre ne me feront changer de résolution ; ni même le Pape, parce que le Pape entendra mes raisons.

« Sur ce, rapporte Olivier, il m'ordonna de partir. Je lui offris mes excuses et m'éloignai. Mais ensuite il donna l'ordre de me rappeler et se mit à lire, devant moi et devant plusieurs témoins, la lettre qu'il avait fait écrire à ses officiaux de Bruxelles, pour leur prescrire d'enjoindre à tous ses doyens, s'il arrivait à moi ou à quelque autre de la Compagnie de prêcher en son diocèse, d'avoir à nous jeter en prison sur-le champ et jusqu'à nouvel ordre. Même injection avait été adressée à l'officialité de Cambrai. »

De retour à Péruwelz, le P. Bernard écrivit immédiatement au P. Adriaenssens la narration détaillée de l'aventure. Il ne faudrait pas croire que ce fut par esprit de dénigrement et de vengeance. Le récit minutieux devait permettre à son confrère de formuler plus à propos l'avis qui lui était expressément demandé. La lettre se terminait dans l'humilité et la résignation : « En attendant, mon cher Père, priez le Seigneur qu'il nous envoie ce qu'il sait rapporter plus de gloire et d'honneur à son très saint nom: bonne ou mauvaise renommée, paix ou embarras et tribulations, etc. Que seulement il me pardonne défauts et négligences, par quoi je l'offense chaque jour et à cause de quoi il pourrait bien permettre que ces ennuis nous arrivent. » [1]

Le P. Adriaenssens annonça au chancelier de l'Université de Louvain, Ruard Tapper, le triste résultat de la démarche, et il lui demanda une lettre pour le légat apostolique, car il voulait contrebalancer les calomnies parties de Louvain même au sujet de la Compagnie. Le chancelier se

(1) La lettre est datée : *Ev Peruelo septima Mai 1554*. On disait — ne le dit-on pas encore ? — et l'on écrivait alors en français : *Péruë*.

prêta avec beaucoup de charité au désir d'Adriaenssens qui avait pris la précaution de composer un canevas de la lettre à écrire. Mais Ruard Trapper ne s'en contenta point : « Elles sont trop sobres, dit-il, ces recommandations! » Et se mettant à en rédiger de plus émues, il les envoya le soir même au P. Adriaenssens.

Celui-ci alla trouver le cardinal Pole à Bruxelles et lui fit lire d'abord la lettre du chancelier, puis celle où le P. Bernard racontait la scène de l'Ermitage. Le légat, l'ayant parcourue, exprima le vœu qu'on n'écrivît pas cela à Rome, et il promit de parler aux officiaux de l'évêque, disant que la conduite de Robert de Croy l'étonnait beaucoup. Enfin, après avoir prodigué au P. Adriaenssens des paroles de consolation, il le prit par la main et l'emmena dîner à sa table.

Le cardinal tint bientôt sa promesse : avec beaucoup de savoir-faire et de hardiesse, il défendit la cause de la Compagnie devant les officiaux, qui cherchaient mille excuses à l'attitude de leur évêque et disaient qu'il avait du regret de ses propos et de ses ordonnances. Pour donner une satisfaction au légat, l'officialité s'engagea à prendre connaissance des Lettres apostoliques autorisant la Compagnie : c'était un commencement de victoire.

Il faut croire, avec le P. Olivier, que l'évêque de Cambrai redoutait surtout l'appel à Rome. Tandis que le missionnaire était sans doute encore à Péruwelz, il reçut la visite du secrétaire de Robert de Croy qui essaya, par la persuasion, de le détourner du ministère de la chaire, et il conclut de cette démarche d'un subalterne que le prélat aurait désiré terminer le conflit à l'amiable. En réalité, c'est ce qui arriva. Ignorant le vœu du légat ou jugeant qu'écrire à son supérieur, comme il en avait le droit, ce n'était pas déférer la cause au Souverain Pontife, Bernard envoya son rapport à Rome. L'historien ne peut que s'en féliciter, car il a dans cette affaire une occasion de plus d'admirer la magnanimité et la douceur bien connues de saint Ignace. Voici la lettre qu'Ignace fit écrire à Olivier par Polanco, le 26 juin 1554 :

« Nous avons reçu la lettre de V. R. du 24 mai et nous

avons lu aussi celle que le P. Mᵉ Adrien aurait voulu ne pas envoyer. Tout bien considéré, telle nous paraît être la voie à suivre pour établir la Compagnie en Flandre. Le démon doit avoir peur, et c'est pourquoi il provoque ces scènes tragiques, qui tourneront à une connaissance plus grande des choses de la Compagnie et à une meilleure édification de la part de celle-ci.

» Il nous semble que V. R. s'est tout à fait bien comportée avec l'évêque. Nous n'avons pas voulu faire de bruit au sujet de cette affaire, comme je l'écris au P. Mᵉ Adrien. Qui sait si ce prélat ne sera pas des fondateurs des collèges de vos régions, *per se vel per accidens?* Nous avons à cœur d'apprendre ce succès. Faites-nous savoir si V. R. pense qu'il conviendrait que notre Père écrivît aimablement à l'évêque, pour lui dire qu'il ne veut pas que personne de la Compagnie agisse dans son diocèse sans son on plaisir, et à moins que les nôtres n'y soient employés comme ses fils et ses ministres, etc. Cela se pourrait qu'il cédât plus facilement devant une telle soumission que par d'autres moyens... »

Par le même courrier, saint Ignace mandait à Adriaenssens :

« ... Il faut moins s'étonner des scènes faites par l'évêque de Cambrai que de l'acte des religieux, qui (comme il est aisément permis de le conjecturer) l'ont excité par de méchantes instigations. Nous n'avons pas voulu nous plaindre auprès du Souverain Pontife, ni auprès d'autres princes ou personnages de la cour romaine, pour ne pas avoir l'air d'exposer l'évêque, qui se repent peut-être déjà de ses paroles, à l'animadversion et à la défiance du Saint-Siège. » Ce n'est pas une bonne note, continue la lettre, de repousser la Compagnie, lorsque l'Eglise l'accueille si volontiers; il faut espérer « que l'évêque mieux instruit changera d'humeur ».

En attendant l'autorisation de prêcher et l'arrivée prochaine de ses compagnons, que fit le P. Bernard et où porta-t-il ses pénates? Rien ne l'obligeait à sortir du diocèse de Cambrai ; il pouvait donc demeurer chez son frère Hen-

ri à Péruwelz ou chez ses parents à Antoing. Mais Eleuthère du Pont dit expressément : « Le P. Bernard après ceste défense de ne prescher en l'évesché de Cambray se retira à Tournay où il avoit un sien frère curé de la paroiche de St-Jacque, homme docte et licentié en théologie ». Il est vrai qu'un peu plus loin Olivier, d'après lui, ne quitta la maison paternelle qu'à l'arrivée de Charlart et de Bouclet. A notre avis, le missionnaire, voyant le sol se dérober sous ses pas dans le diocèse de Cambrai, devait naturellement aller sonder le terrain dans le diocèse de Tournai. La cure de Saint-Jacques était pour lui un poste d'observation. D'ailleurs le temps qui s'écoula entre la visite à Robert de Croy et l'arrivée de Charlart à Tournai ne dépassa guère trois semaines. De plus, le P. Bernard profita de cet intervalle pour se rendre à Lille où il devait, par procuration, régler les affaires de famille du P. Jean Covillon. Ce Lillois d'origine, alors au Collège Romain, désirait appliquer aux œuvres de la Compagnie ce qu'il retirerait de son patrimoine. Olivier vit la mère et le frère de Covillon et prépara les voies à un accord. A ce sujet, il est intéressant de noter que l'on pouvait déposer une somme d'argent à la banque de Lille et, en payant les frais du change, la faire délivrer à Rome au destinataire. C'est le moyen que suggéra Polanco pour le cas dont nous parlons.

CHAPITRE VII

ARRIVÉE DU RENFORT

Le P. Antoine Bouclet. — Un bon chanoine de Tournai, Quentin Charlart. — Son entrée dans la Compagnie. — Séjour à Rome de Charlart et de Bouclet. — Leur retour en Flandre. — Permissions et instructions données par saint Ignace aux voyageurs. — Quelques étapes.

Vers la fin de mai 1554 arriva le renfort envoyé de Rome au P. Bernard Olivier. C'étaient deux hommes de grand zèle : le P. Quentin Charlart et le P. Antoine Bouclet. Puisqu'ils vont désormais travailler avec notre héros et partager ses épreuves comme sa gloire, nous devons les faire connaître au lecteur.

Des deux compagnons d'Olivier, le moins connu est Antoine Bouclet [1]. Nous le verrons infatigable, mais dans les labeurs obscurs. Il était né à Binche en 1525. A vingt-sept ans, simple prêtre, il avait, semble-t-il, lié son sort à celui de Charlart et demandé en même temps que lui son admission dans la Compagnie. En tout cas, il lui servit de compagnon dans le voyage de Rome, à l'aller comme au retour.

Quentin ou, en wallon, Quintin Charlart [2] fut plus célèbre. Sa vie, écrite avec celle du P. Olivier par le P. Eleuthère du Pont, passa dans plusieurs recueils édifiants, entre autres dans le *Recueil des bons Chanoines* composé par le P. Hanart, de l'Oratoire. Il naquit au château de Tertre en Hainaut, de Jacques Charlart, mayeur de Baudour, et d'Antoinette de Ghorgues (ou d'Isabelle Benoist), le

---

(1) Bouclet (ou Boucler, puis Bouclier) n'était pas chanoine de Tournai, comme on le dit à tort dans une note des *Cartas de san Ignacio*, t. III, p. 145.

(2) Ce nom a été orthographié de bien des manières. La latinisation en *Charlatius*, *Carlatius* et *Karlatius* a donné les formes *Charlat*, *Carlat* et *Karlat*, tandis que la mauvaise prononciation donnait les formes *Chiarlart*, *Ciarlart* et *Sarlart*.

1 septembre 1507 [1]. A l'âge de douze ans, il vint étudier à Enghien dans l'école latine, tenue alors par maître Josse Droeghebraet [2], et alla ensuite, vers 1522, à l'Université de Louvain, où il prit les grades de maître ès arts et de licencié en théologie. Devenu prêtre, il reçut la cure de Quaregnon [3], et une « chanoinie » de la cathédrale de Tournai. Le chapitre le nomma plus tard écolâtre. Charlart « print l'affaire à cœur ne se contentant pas du nom d'Escolatre, s'il n'en avoit le faict. Et par ainsi tous les dimanches venoit à l'escole du Chapitre, qu'on appelle de St-Paul, et en forme de sermon déclaroit aux écoliers l'évangile du jour, les exhortant à la vertu et piété chrestienne, qui ne fut pas sans grand fruict. » [4]

Il ne prêchait pas moins d'exemple, menant une vie de prière et de mortification, faisant aussi beaucoup d'aumônes. « Il donnait aux pauvres tout ce qu'il pouvait avoir : il n'épargnait pas même ses propres habits, lits et couverts, qu'il distribuait au défaut d'argent. Il retournoit par fois à la maison sans souliers, autrefois sans robbe ou manteau, s'en étant dépouillé pour en couvrir quelque pauvre qu'il avoit rencontré parmi les rues. » — « Si les Chapitres, s'écrie le P. Hanart que nous venons de citer, étoient peuplés de semblables Chanoines, n'est-il pas vrai qu'ils seroient des Paradis terrestres ? » [5]

Or le saint chanoine, un beau jour, se fit jésuite. Comment connut-il la Compagnie ? On ne le sait pas au juste, mais il paraît fort probable que les relations qu'il gardait

(1) Abbé Petit, *Recherches historiques sur le village de Baudour*, Boussu, 1861, p. 192. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, Enghien, 1902-1905, t. I, p. 119.

(2) E. Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, 1876, p. 641.

(3) La cure de Quaregnon avait pour patron saint Quentin et pour collateur l'abbé de Saint-Ghislain. Or l'abbé de Saint-Ghislain était alors le parrain de Charlart.

(4) Eleuthère du Pont. — Le collège de Saint-Paul réunissait à la fois les écoliers de la Maison des Bons-Enfants et les Choraux ou enfants de chœur de la cathédrale. Il était situé rue du Four-Chapitre. Les choraux logeaient dans une maison que leur avait léguée en 1534 le chanoine Jean Trouille.

(5) Cité d'après Hoverlant, t. 28, p. 221, 229.

avec Louvain furent pour lui le moyen d'apprendre quel genre de vie y menaient les Pères. Charlart entendait dans le fond de son âme l'appel à la vie parfaite, et d'autre part la conduite de certains membres du clergé lui inspirait une irrésistible horreur, parce qu'il voyait tout le profit que l'hérésie grandissante retirait de leurs scandales. On a une lettre de lui à son propre père par laquelle, en 1546, il refuse absolument une faveur pécuniaire, sachant que le prêtre à qui on la destine ne mène pas une bonne vie.

Parmi ces sentiments opposés, Charlart cherchait sa voie. Une retraite faite à Louvain en 1551 le décida à suivre le chemin ouvert par saint Ignace. « Cette année-là, lisons-nous dans la chronique du P. Polanco, entre beaucoup qui furent aidés par les Exercices spirituels, il y eut Dom Quentin Charlart, licencié en théologie et chanoine de l'église cathédrale de Tournai, qui, appelé depuis nombre d'années à suivre les conseils de Jésus-Christ, résolut enfin au cours de la retraite d'entrer dans la Compagnie, et, en ayant ensuite fait le vœu, l'envoya au P. Ignace. » Pendant cette retraite, le P. Adriaenssens fut jeté en prison, sous prétexe qu'il avait favorisé la fuite d'un jeune gentilhomme, trop fidèle à la grâce de la vocation. Cet emprisonnement d'un jour fut suivi d'une longue campagne d'injures, mais cet assaut dont il était témoin ne servit qu'à confirmer Charlart dans son dessein : « Tirant un bon augure de ces attaques, il comprenait, dit l'annaliste, combien souffrir persécution pour la justice est enviable, et, en véritable amant de la croix, il fut d'autant plus enflammé du désir d'embrasser l'institut de la Compagnie. » Le 12 janvier 1552, Ignace ordonnait d'écrire à Adriaenssens « une lettre que celui-ci montrera à Quentin, comme quoi le Père l'accepte » pour fils. Le 5 avril, il mandait Quentin à Rome pour l'automne et il lui accordait, quoique sans lettres patentes, les privilèges de la Compagnie. Le départ pour Rome fut un peu retardé. Charlart partit avec Bouclet et cinq scolastiques de Louvain; ils passèrent par Cologne où deux autres scolastiques s'adjoignirent à

eux. La petite troupe se dirigea vers l'Italie par l'Allemagne, où les neuf voyageurs, d'après Eleuthère du Pont, « admirent en leur compagnie un chanoine de Lille surnommé Tacquet (ou Raquet), qui pour ses fautes y avait été consigné par son chapitre ». Œuvre de miséricorde, où se reconnaît le bon cœur du P. Charlart. La joie causée par son arrivée à Rome fut grande, si l'on en juge par ce passage d'une lettre de Polanco au P. François Villanueva (5 décembre 1552) : « Il est venu de Louvain un autre [1] licencié en théologie, homme très docte et chanoine de Tournai, qui était prédicateur et récoltait beaucoup de fruit en ce pays, et qui ne donne pas moins d'exemples de bonté. Quelques autres, savants aussi, sont venus avec lui de Louvain et de Cologne, et des jeunes gens, bons écoliers, qui font ensemble une bonne probation. Le premier dont je parle se nomme Maître Quentin. »

Le P. Charlart ne se démentit pas dans la suite; il mérita toujours davantage la confiance de son supérieur, saint Ignace. Après huit mois de séjour à Rome, on le jugeait déjà suffisamment imbu de l'esprit de la Compagnie et on parlait de le renvoyer à son pays d'origine ; et si sa prébende n'eût été un obstacle, il aurait fait sa profession avant de partir. Une maladie, qui lui survint en août 1553, empêcha ce départ. On estimait aussi que la formation religieuse et théologique du Père serait plus complète, s'il restait à Rome jusqu'au printemps de 1554 ; il aurait le loisir de se préparer au doctorat. Polanco écrivit alors en Sicile au P. Olivier : « Il pourrait se faire que le P. Quentin ne retournât pas au pays avant mars prochain, afin d'y retourner d'autant plus expérimenté, ayant vu les choses de ce collège au début des nouvelles études [2] ; surtout que cette province est pleine des troubles de la guerre. » Et ce fut Bernard qui revit Tournai le premier !

Quentin occupa alors au Collège Romain la chaire de

(1) Polanco a d'abord signalé l'arrivée du Docteur Olave, docteur de Paris.

(2) Vers la fin d'octobre 1553, s'organisèrent au Collège Romain des cours réguliers de philosophie et de théologie. *Chron.* 1553, III, n° 7.

théologie morale et enseigna, comme on disait, les cas de conscience [1]. On lui aurait donné à expliquer le Maître des Sentences [2], si son retour en Flandre n'avait été fixé à quelques mois de là. Saint Ignace lui confia en même temps la charge de recteur, tandis que Bouclet occupait celle de ministre. Il y a dans les lettres de cette époque bien des indices de l'estime, de la vénération même, dont on entourait Charlart : Le recteur « est un homme d'âge et de grande sainteté, très savant... - *persona de molta santità et doctrina* -. Il veut fonder un collège en son pays et de son propre bien. Il est de langue française et sait l'italien. Ce n'est pas un homme qu'on puisse convenablement faire voyager à pied et en mendiant... »

Enfin arriva le moment de partir. Quelques jours à l'avance, saint Ignace et son secrétaire se mirent à préparer les papiers des voyageurs. Outre Charlart, devaient être de l'expédition Antoine Bouclet, Adrien de Witte (Candidus) et Pierre Adrien. Tous quatre sont mentionnés et recommandés dans les lettres patentes [3], à la date du 28 mars 1554, que conservent les Bollandistes et où il est affirmé que le voyage se fait par obéissance, non point par initiative privée ou pour une raison indigne de religieux. Pierre Adrien, Zélandais de naissance, reçu à Rome dans la Compagnie, n'était encore que scolastique. Polanco écrit à son sujet au P. Adriaenssens, le 3 avril : « Pierre Adrien n'est pas mal doué du côté de l'esprit ; mais à cause de sa santé moins bonne ou encore parce qu'il n'aime pas beaucoup le travail, il réussissait peu dans les études. C'est pourquoi, après consulte, on a jugé bon de l'envoyer au pays, afin que s'il progresse suivant l'institut de la Compagnie, il étudie à Cologne ou à Louvain; mais s'il paraît peu propre à l'institut de la Compagnie, on pourra le renvoyer dans sa famille, après avoir d'abord averti notre Père. » Quant au P. De Witte, Anversois

(1) Diebus festis, lectionem casuum conscientiæ explicandam suscepit. *Chron.* 1553, n° 7.

(2) Cette explication fut confiée au Docteur Olave. *Chron.* 1553, n° 7.

(3) Delplace, *Etablissement de la Compagnie*... Doc. III, p. 8° ou 349.

d'origine, il se trouvait à Ferrare malade de la poitrine, mais ordre lui fut donné de rejoindre à Venise la petite caravane. Disons tout de suite qu'il ne la rejoignit pas, les médecins ayant déconseillé pour lui le voyage et préféré l'hydrothérapie. Il ne se mit en route que deux mois plus tard. Le libellé des patentes explique l'erreur de ceux qui le font voyager avec Charlart et Bouclet.

Outre cette lettre commune d'obédience, une feuille de pouvoirs communiquait au P. Quentin « toutes et chacune des faveurs et facultés, concédées de quelque manière que ce soit à notre Société et remises à la disposition du supérieur général, et nommément celles qui regardent la confession, la prédication et la leçon d'Écriture sainte, et les autres qui peuvent être utiles aux religieux de la Compagnie... » Une autre cédule lui assurait la faculté de faire profession des quatre vœux, quand il aurait résigné son canonicat, et de la faire entre les mains soit d'un profès de la Compagnie, soit même d'un prélat étranger. Ainsi Adriaenssens à Louvain avait fait profession entre les mains du chancelier Ruard Tapper. Le P. Antoine Bouclet obtenait pour sa part les pouvoirs spirituels moins étendus, *quæ privatis sacerdotibus concedi solent,* et la faculté de prononcer les vœux de coadjuteur spirituel formé, après avoir renoncé aux biens du temps. Enfin saint Ignace résumait ses volontés dans une importante « Instruction pour le P. M^e^ Quentin et ceux qui iront en sa compagnie ». Nous devons en traduire la première partie :

« Premièrement, les autres seront sous l'obéissance du dit P. Quentin jusqu'à tant que le voyage soit fini, et lui s'aidera du conseil de qui bon lui semblera, et il aura spécialement soin du P. M^e^ Adrien de Witte, lequel l'attendra à Venise ou à Padoue, et aussi du *fratello* Pierre Adrien, afin que celui-ci trouve aide au spirituel et pour le reste.

» Quant à lui-même, il demeurera à Tornay (si autre séjour ne lui semble meilleur) et, en temps et lieu, il aura soin de se faire libre du canonicat, et pour alors, on lui donne une patente qui lui permet de faire profession solennelle. Du temps et du mode de se dépouiller de son canonicat, on laisse libre choix au dit P. M^e^ Quentin. Toutefois il devra prendre conseil du P. M^e^ Adrien (Adriaenssens) de Louvain et du P. M^e^ Bernard Olivier, et s'accorder avec eux. Pendant le temps qu'il sera à Tornay ou ailleurs, retenant sa chanoinie, il pourra vivre de son revenu; néanmoins il gardera l'institut de la Compagnie, ne prenant rien pour les messes, ni les confessions, ni les prédications ou leçons; et il s'occupera aux œuvres qu'il jugera plus convenables pour l'édification du prochain et le service de Dieu. Il pourra aussi en cela écouter l'avis des deux susnommés, c'est-à-dire M^e^ Adrien, recteur du collège de Louvain, et M^e^ Bernard.

» Quant au P. Antoine, il semble qu'il doive servir de compagnon à Tornay au dit P. Quentin ; néanmoins cela devra se traiter en consulte avec les deux Pères susdits, et aussi (s'il se trouve présent) avec M^e^ Adrien de Witte ; et au cas où il veuille faire ses vœux de coadjuteur formé, il faudra avertir Notre Père ; car, n'étudiant pas, il ne pourra être profès, étant nécessaire qu'il ait pour cela quatre ans de théologie... »

On a sous les yeux ce qui, dans l'*Instruction*, intéresse les rapports réciproques des Pères Olivier, Charlart et Bouclet : c'est en quelque sorte la charte de leur installation et de leur séjour à Tournai. Plus loin se trouvent énumérées les conditions à remplir pour l'ouverture du collège projeté. Nous y reviendrons, quand la question se posera réellement.

Ainsi munis de conseils, de recommandations et sans doute d'un généreux viatique, Charlart et Bouclet avec leur jeune compagnon partirent de Rome le 1^er^ avril, dimanche de Quasimodo, dans l'après-dînée. Ils se dirigèrent sur Pesaro, pour se rendre de là par mer à Venise, qu'ils espéraient atteindre en huit ou neuf jours. Nous ne savons rien de leurs autres étapes, sauf qu'à quelque temps de là le P. De Witte fit le même voyage par Padoue, Trente et Memmingen en Bavière. Nous les retrouvons à Cologne, où ils font les visites prescrites par saint Ignace, en particulier à Gérard Hammont, prieur de la Chartreuse,

et où ils la issent Pierre Adrien (1) sous l'autorité du P. Léonard Kessel. De Cologne ils se rendent à Liége et ne manquent pas d'y saluer d'autres amis de la Compagnie.

Liége garda un bon souvenir de leur passage et eux-mêmes prirent en affection les Liégeois. Ils visitèrent les pauvres dans les hôpitaux et prêchèrent au collège St Barthélemy qui comptait environ deux cent cinquante écoliers. Le P. Bouclet fit un sermon aux élèves des trois classes inférieures avec beaucoup de succès et au grand contentement des auditeurs. Il parla de l'instruction religieuse et de l'éducation. Le P. Quentin lui-même entretint les plus âgés de l'union de la piété avec l'étude. Tous deux plurent tellement au directeur et aux autres que si Tournai, où ils étaient envoyés, eût fermé ses portes à leur zèle, ils auraient été d'avis de revenir à Liége qui paraissait ouvrir les siennes toutes larges.

C'est sans doute pendant les solennités de la Pentecôte qu'ils exercèrent ainsi leur apostolat. Louvain les reçut le samedi de la même semaine, 19 mai. Ils ne paraissent pas s'y être attardés longtemps. Tout porte à croire qu'avant la fin du mois ils arrivèrent à Tournai. Où et comment se fit leur rencontre avec le P. Bernard Olivier qu'ils venaient seconder dans ses travaux de réforme catholique, on voudrait le savoir et deviner quelque chose des sentiments de ces fortes natures, si bien faites pour vivre d'accord et se compléter mutuellement. La maison canoniale de Quentin Charlar était-elle déjà prête à recevoir la petite communauté? Ou bien les trois compagnons goûtèrent-ils ensemble l'hospitalité des Olivier, soit à Antoing, soit à la cure de Saint-Jacques? Mieux vaut avouer notre ignorance sur ces points intéressants. Aussi bien, après peu de jours de repos, les voyageurs vont-ils se remettre en route, et nous devons parler de ce nouveau voyage avant d'esquisser les commencements de la *résidence* de Tournai.

(1) Ce pauvre Pierre Adrien, languissant de corps et d'âme, finit par quitter la Compagnie après qu'on eût usé de beaucoup de patience à son égard. *Chron.* 1554, n° 577, IV, p. 269; 1555, n° 781. V. p. 285.

CHAPITRE VIII

VISITE A LOUIS DE BLOIS ET VOYAGE A THUIN

L'évêque de Cambrai permet de prêcher. — Départ des trois Pères. — L'abbé de Liessies, Louis de Blois. — Ses rapports avec la Compagnie. — Lettre que lui écrit Charlart. — Prédications à Avesnes, Liessies et autres lieux. — Mission remplie à Thuin. — Sermon de la miséricorde à Binche. — Heureux résultats de ce voyage.

Dans le voyage qu'entreprennent ensemble les PP. Olivier, Charlart et Bouclet, dès les premiers jours de juin sinon plus tôt, ce qui nous étonne, ce n'est pas seulement la rapidité avec laquelle, à peine reposés, les arrivants de Rome se remettent en route, c'est le choix du territoire où ils font leur première expédition apostolique. Ce territoire est tout entier sous la juridiction de l'évêque de Cambrai. Et cependant les instructions de saint Ignace leur défendent de rien tenter sans l'agrément du prélat. Oseraient-ils braver son autorité et méconnaître celle de leur propre supérieur? Loin de nous ce soupçon. Il faut donc admettre que Robert de Croy s'est relâché de sa rigueur et que les Pères veulent profiter, pour créer sans retard un précédent, du laisser-passer que l'évêque leur accorde.

La permission de prêcher dans le diocèse de Cambrai serait bientôt retirée, mais pour le moment elle est accordée plus ou moins bénévolement. A la suite des démarches du cardinal Pole et des représentations de l'officialité, la situation devint meilleure. « Le légat, dit la chronique de Polanco, put annoncer aux nôtres que l'évêque de Cambrai consentait à ce que nos trois prêtres (les PP. Bernard, Quentin et Antoine Bouclet) prêchassent dans son diocèse et y exerçassent les autres ministères de la Compagnie. C'est ainsi qu'il leva lui-même son interdiction. Le P. Adriaenssens désirait bien obtenir cette permission, non seulement pour les trois désignés, mais pour tous les Pères de la Compagnie, et en avoir un témoignage écrit ; mais nos amis croyaient expédient que les nôtres usassent de la faculté déjà accordée, afin qu'après

cette prise de possession de nos ministères, il fût ensuite facile d'obtenir le reste. »(IV, p. 287.)

Nous inclinons à penser que les trois missionnaires voulurent donc user immédiatement de la faculté concédée de vive voix et restreinte à leurs personnes. A la raison de zèle s'ajoutait un motif de reconnaissance : ils avaient hâte de saluer l'abbé de Liessies, Louis de Blois, ami si dévoué de la Compagnie. On ne voit pas sans cela comment, ayant à se rendre à Thuin, but avéré de leur voyage, ils auraient fait, au lieu de passer directement par Mons, un énorme détour par Avesnes. Pour justifier leur gratitude envers l'abbé de Liessies et leur désir de s'appuyer sur lui dans les difficultés présentes, il nous faut exposer brièvement son rôle à l'égard des premiers Jésuites des Pays-Bas.

Louis de Blois [1], descendant des Blois-Châtillon, naquit en 1506, près de Beaumont, au château de Donstienne, propriété de sa mère, Catherine de Barbanson. Il fut élevé parmi les pages de Don Carlos, qui devait être plus tard l'empereur Charles-Quint ; mais à la carrière des armes il préféra la vie monastique et, en 1520, n'ayant que quatorze ans, il prit l'habit des Bénédictins au monastère de Liessies, non loin du sol natal. Après trois années de formation religieuse, on l'envoya achever ses études à l'Université de Louvain sous les théologiens Ruard Tapper et Jean Driedo, et sous l'humaniste Nicolas Cleynaerts. En 1527, le vieil abbé de Liessies, Gilles Gippus, choisit Louis de Blois pour son coadjuteur, bien qu'il n'eût pas encore reçu le sacerdoce. Cette coadjutorerie n'empêcha pas l'étudiant de rester à Louvain jusqu'en 1530. Cette année-là Gippus mourut et Louis de Blois lui succéda sur le siège abbatial. Ordonné prêtre le 11 novembre, il célébra sa première messe le 12 et fut béni le 13. Dès lors il employa sa vie au bien de ses moines. En vain Charles-Quint voulut faire de lui un archevêque de

(1). *Vita venerabilis domini Ludovici Blosii abbatis Lætiensis*, p. XXXVII des Œuvres éditées par Dom Ant. de Winghe (Anvers, Morenus 1632), ou *Acta Sanctorum*, T. I, 7e januarii.

Cambrai ou lui donner Saint-Martin de Tournai ; Liessies lui suffit. « Il trouva Liessies fait de briques, écrit naïvement le P. Etienne Binet, mais il le rendit en son temps et de marbre, et de fin or, et temporellement et spirituellement. » [1] En effet, sa prudence et l'exemple de ses vertus lui permirent de réformer son monastère [2] avec des statuts nouveaux que Paul III approuva en 1545. Il sut aussi rendre agréable par une administration intelligente le pieux séjour de l'abbaye. « Il embellit fort la maison, et eslargit les cloistres pour eslargir les cœurs ; il donna à chacun son petit jardinet pour y planter des fleurs, et apprendre par là à rendre leurs cœurs des parterres du paradis.... Il aimoit mieux voir les cœurs remplis de joye, que ses coffres d'or : il n'espargnoit rien pour contenter saintement ses frères, à la charge que Dieu fut bien servi. »

Depuis plus de vingt ans Louis de Blois portait le poids de la réforme de Liessies, quand les Pères de Louvain le reçurent chez eux pour une retraite. Déjà, en 1550, l'éminent abbé avait eu connaissance des Exercices spirituels par son compatriote de Beaumont, Dom Ursmar Goisson, chanoine de Thuin. Celui-ci que saint Ignace devait admettre dans la Compagnie seulement en 1552 ne fut sans doute pas libre d'y entrer plus tôt [3] ; mais auparavant il avait été initié à Louvain aux méthodes des Exercices et il en usait pour le bien des âmes. Il s'en servit à Liessies,

(1). *Abrégé des vies des principaux fondateurs des religions de l'Eglise, représentez dans le chœur de l'Abbaye de S. Lambert de Liessies en Hainaut.* Anvers, Nutius, 1634, p. 291.

(2). « Lorsque le jeune Louis de Blois y revêtit l'habit de Saint-Benoît, Liessies ne s'était pas encore relevée du coup funeste que les misères morales et les troubles du XIVe siècle avaient porté à la discipline régulière, et la régénération de la vie religieuse, provoquée dans nos pays par les conciles de Constance et de Bâle et accomplie sous l'influence de la congrégation de Bursfeld, n'avait pas encore pu pénétrer dans l'ancien moûtier de Saint-Lambert. » D.U.B. *Le vénérable Louis de Blois.* Revue bénédictine, 1889, p. 267.

(3). La concession de pouvoirs, faite par le Général de la Compagnie à Goisson en même temps qu'à Charlart, prouve bien qu'ils sont entrés à la même époque. Si Goisson était entré, déjà prêtre, en 1548, il aurait reçu plus tôt communication des privilèges.

d'après cette lettre de Louis de Blois au P. Adriaenssens :

« Jésus. Je suis bien reconnaissant, monsieur, à votre charité de ce qu'elle a daigné me recommander aux prières de votre Fondateur et supérieur. C'est pour moi une très agréable et grande faveur. J'espère en effet que le Seigneur Dieu, à cause de lui et en raison de vos prières, me sera propice. Je pense que Dom Ursmar vous a appris par lettre que certains exercices ont été donnés à nos jeunes religieux. Ah ! si cela s'était fait il y a vingt ans ! Peut-être qu'alors les choses se seraient passées beaucoup mieux avec les vétérans. Nous louons le Dieu très bon qui nous a enseigné par vous cette méthode. Elle procurera, j'en ai la confiance, la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dom Ursmar est pour le moment absent du monastère, mais il reviendra avant quatre jours. Portez-vous bien dans le Seigneur Jésus. Liesse, le lendemain des Ames » (3 novembre 1550).

Mis en goût par la retraite commune de Liessies, Louis de Blois voulut expérimenter sur lui-même le pouvoir des Exercices. Voici, à ce sujet, un passage d'une lettre du P. Arnold van Hees, écrite de Louvain à saint Ignace, le 17 septembre 1553 :

« Je ne crois pas devoir passer sous silence que dans ces quatre derniers mois, onze retraitants ont fait chez nous les Exercices spirituels en entier, avec fruit et grande consolation intérieure : dix prêtres et un étudiant comblé des dons du Seigneur. Il n'y en avait pas un qui n'eût embrassé notre Compagnie à bras ouverts, comme on dit ; mais la condition de leur état ne permet pas à tous de donner suite à cette idée. Ainsi, outre ceux que ces jours passés nous avons envoyés avec nos Frères à votre Paternité Révérendissime, il y avait un vénérable abbé de Liessies, homme d'une rare piété, dont l'éminente réputation est établie par toute la Flandre sur des louanges unanimes, et qui dans le conseil privé de la Reine [1] pour les affaires religieuses joue le rôle principal. Lui et cinq religieux choisis de son monastère, c'est-à-dire le Prieur, le Procureur, le Maître des études, etc. sont venus successivement chez nous, deux à deux, pour faire les Exercices, où ils ont puisé une merveilleuse connaissance de la vie spirituelle [1]. Si leur profession le leur permettait, l'Abbé avec tous les siens serait prêt, ni plus ni moins, à suivre la Compagnie. Mais ce qu'il ne peut faire par lui-même, il médite de le faire faire à d'autres, car il projette d'envoyer aux Exercices, non seulement les religieux, mais les prêtres séculiers de tout le pays. Il en a déjà envoyé un qui, ayant heureusement achevé les Exercices, s'est entièrement remis aux ordres de V. P. »

(1) Marie, fille de Charles-Quint, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas.

L'exemple de Louis de Blois devait avoir une influence considérable pour encourager les retraites spirituelles. Quentin Charlart, alors recteur du Collége Romain, comprit le beau geste du prélat. Du même âge que lui, peut-être avait-il été son condisciple à l'Université de Louvain. Il se crut autorisé à lui envoyer l'expression de sa reconnaissance par une lettre de Rome, 23 octobre 1553 :

« Révérend Père en Jésus-Christ, j'avais déjà entendu dire que Votre Paternité était venue à Louvain, il n'y a pas longtemps, pour faire les exercices de notre Compagnie; mais lorsque nous arrivèrent D. Jean Boucquiau et Jacques, autrefois votre fidèle serviteur dans le Seigneur, apprenant d'eux qu'il en était ainsi, je n'ai pu me retenir de féliciter dans le Seigneur V. P. qui a voulu s'abaisser à ce point, qu'elle n'a pas dédaigné de subir et d'expérimenter le noviciat de notre Compagnie; non pas tant pour elle, je le sais bien, qu'en vue d'y attirer et entraîner d'autres par un si bel exemple. Je ne sais en vérité comment louer cet acte de vertu, c'est-à-dire d'extraordinaire charité. Aussi convient-il mieux de me taire et d'admirer sans répit votre bonté que d'en tirer sur ce papier un portrait qui ne ressemble pas. »

(1) Fuere vero his exercitiis ad ardentiorem pietatem exculti, præter ipsum Blosium, Monachi omnino decem : ut ex schediasmatis, quæ etiamnum Lætiis asservantur, videre licet. *Vita ven. Blosii abbatis*, p. LX.

Les documents que nous venons de citer suffisent à établir les bons rapports qui existaient entre l'abbé de Liessies et les Pères de la Compagnie. On voit que les fondateurs de la résidence de Tournai avaient raison de compter sur l'amitié de Louis de Blois et combien il est naturel qu'ils aient songé à lui rendre visite. Après cette explication ou cette digression, comme on voudra, nous pouvons revenir au récit du chroniqueur ou nous contenter de traduire les pièces originales, quand elles nous paraîtront plus intéressantes.

Le P. Bernard Olivier écrivait de Tournai à saint Ignace, le 27 juin 1554 : « Nous fûmes, il y a quinze jours, fort sollicités par beaucoup d'amis d'aller au pays de Me Antoine leur rendre visite ; et c'est ainsi qu'avec l'assentiment de Me Adrien nous y allâmes tous les trois. Nous visitâmes d'abord le curé d'Avesnes qui était malade. Il aime beaucoup la Compagnie et a fait les Exercices sous la direction de Me Adrien. Il voulut que l'un de nous prêchât : ce que je fis d'une façon satisfaisante à ce qu'il parut ; et bien que ce fût un jour ouvrier, l'église était pleine.

» Un chanoine[1] voulut nous accompagner jusqu'à l'abbaye de Liessies, distante de deux lieues, pour nous consulter sur la réforme de sa vie.

» L'abbé et beaucoup de ses religieux ont fait les Exercices à Louvain et sont remplis de bienveillance pour nous. Nous restâmes là deux jours entiers, car l'abbé et les religieux voulaient conférer avec nous sur bien des sujets. »

Louis de Blois, à Liessies, pratiquait largement l'aumône et l'hospitalité. « Il sembloit, dit le P. Binet, que son sein fut le sein d'Abraham, où il logeoit tous les pelerins : car tout le monde estoit receu dans cette Abbaye, comme si c'eussent esté des Anges du ciel, que Dieu lui eut envoïé. » Cette fois l'amitié, la reconnaissance, la dévotion s'unissaient à la charité pour accueillir les voyageurs.

« Cependant un autre chanoine d'Avesnes nous vint visiter, disant à l'abbé que le sermon l'avait si fort ému qu'il ne pouvait s'empêcher de venir nous demander conseil. Il a promis d'aller à Tournai faire les Exercices, et le premier aussi. »

(1) Louise d'Albret, dame d'Avesnes, veuve de Charles de Croy avait fondé en 1533 une collégiale. Le Glay, *Cameracum Christianum*, p. 128.

Le succès d'Avesnes dut éveiller la pieuse curiosité des habitants de Liessies. C'était précisément le 3 juin, 3e dimanche après la Pentecôte, que les Pères goûtaient l'hospitalité de l'abbaye. Ceux-ci ne se firent pas prier pour répandre la bonne parole.

« Nous prêchâmes à Liessies le dimanche, moi dans l'église paroissiale et le P. Quentin aux religieux en latin, ce dont ils furent contents et émerveillés. Nous partîmes le lundi et, dans une grande paroisse [1] où l'on m'attendait, je fus forcé de prêcher, tandis que le P. Quentin prêchait au même endroit dans un monastère de religieuses à une lieue de Liessies, où la supérieure *(la madre)* nous était venue voir pour demander cette faveur.

» Nous allâmes ensuite l'espace de deux ou trois lieues, jusqu'à une autre abbaye de moniales [2] où nous étions vivement attendus. L'abbesse nous mena tout de suite dans une salle et y fit rassembler toutes les religieuses qui nous prièrent de leur adresser des paroles d'édification. Chacun de nous trois parla à son tour. Elles parurent toutes si satisfaites et nous remercièrent tellement que nous en fûmes surpris. Quoiqu'elles nous priassent très instamment de rester là cette nuit, afin de montrer que nous cherchions non pas notre bien mais le leur, nous ne voulûmes pas rester, surtout qu'il y avait là d'autres religieux qui ne témoignaient pas beaucoup de contentement de tous les honneurs et amabilités qu'on nous faisait. Aussi, bien qu'il fût déjà très tard, nous allâmes à Binche qui est la patrie de Maître Antoine. Là, le lendemain, Maître Quentin prêcha dans un monastère de femmes. Il vint tant de monde que l'église ne pouvait contenir la foule, et le prédicateur

(1) Probablement Solre-le-Château.
(2) Probablement *la Thure*, à Solre-sur-Sambre, abbaye d'Augustines dont l'abbesse était depuis 1550 Catherine de Ligne. *Gallia Christiana*, III, 617.

fut contraintde changer le sujet qu'il avait préparé pour les religieuses.

» Pendant ce temps, Me Antoine et moi, nous allâmes à Thuin, dont Maître Ursmar (Goisson) est chanoine, pour visiter le monastère de religieuses dont le dit Maître Ursmar avait la charge. Ces religieuses, au premier abord, ne voulaient pas nous laisser parler, demandant compte à Maître Antoine de ce qu'il n'avait pas ramené Maître Ursmar, comme il l'avait tiré de là. Cependant à la fin elles furent bien contentes, et d'elles-mêmes elles me demandèrent de leur adresser une exhortation. Celle-ci faite, les religieuses pour lesquelles nous étions venus, c'est-à-dire celles dont nous avions appris le peu de ferveur, voulurent nous parler en particulier; et j'espère leur amendement. »

D'après une autre lettre du P. Bernard (10 septembre 1554), il semble que certains personnages haut placés l'avaient chargé de porter un sérieux avis à ces moniales relâchées [1]. Sa mission put s'accomplir sans heurt pénible, et à la satisfaction des autorités du couvent. Après lui en avoir presque interdit l'entrée, maintenant on ne voulait plus lui permettre de s'éloigner.

« Ensuite, continue Olivier dans la première lettre citée, nous revînmes à Binche où Maître Quentin, à la prière de quelques chanoines, avait prêché dans l'église principale (St-Ursmer). Comme il avait annoncé que le lendemain je prêcherais dans la même église, je prêchai sur la miséricorde, qui était l'évangile du dimanche précédent, et comment il fallait faire miséricorde à notre âme dans le péché. »

Précieux détail qui nous révèle la manière dont le P. Bernard se servait de l'évangile pour appuyer sa thèse morale ! En effet, l'évangile du 3me dimanche après la Pentecôte renferme les paraboles de la brebis égarée et de la drachme perdue, d'après le chapitre XV de saint Luc. Dans le pasteur soucieux de retrouver sa brebis, dans la

(1) Ante discessum hortati sumus eas in communi, et in privato perfecimus ea, ob quæ a magnis viris eo missi fueramus. L. Q. t. III, p. 139.

femme en peine de sa drachme, le prédicateur montra d'abord la miséricorde divine si heureuse de pouvoir s'exercer sur le pécheur repentant Puis, par une seconde application des images, il opposa dans un contraste éloquent, l'activité de ce berger et de cette ménagère, infatigables pour réparer la perte d'un animal ou d'une pièce de monnaie, à l'indolence des chrétiens qui ne font rien pour sauver leur âme.

Quoi qu'il en soit de ce processus oratoire, le sermon de la miséricorde eut un résultat des plus consolants. « Après la prédication, tout ce jour et le suivant, Maître Antoine (Bouclet) et moi avons eu tant de monde à confesser que nous n'eûmes quasi pas le temps de prendre notre réfection. »

Les PP. Olivier et Bouclet revinrent ensemble à Tournai, où le P. Charlart les avait devancés [1], sans doute pour préparer sa maison à les recevoir ; mais en route Bernard dut encore prononcer un sermon, sans que nous sachions l'endroit où il parla ni même le chemin qui le ramena de Binche à Tournai.

Le voyage que nous venons de raconter [2] laissa un excellent souvenir dans l'esprit des missionnaires. A deux reprises, le P. Olivier signale les avantages retirés de cette première course apostolique : « J'espère un grand fruit de ce voyage ; il est cause que beaucoup de prêtres ont été touchés et que beaucoup nous ont promis de faire les Exercices. Le peuple y a gagné de connaître un peu mieux la Compagnie et il est resté avec un grand désir de nous voir une autre fois. Il nous a montré aussi beaucoup d'af-

(1) S'il a pris la route la plus directe, celle de Mons, il a très bien pu passer par le château de ses parents, situé près de Baudour.

(2) Au sujet du mode de locomotion, il est à croire que le mulet du P. Bernard, dans toutes ces allées et venues, ne resta pas inactif. « Quant au mulet, puisqu'il sert à vos Révérences, elles pourront, écrit Polanco le 21 août, le conserver autant qu'elles le jugeront utile. Si cependant elles croyaient devoir s'en défaire là-bas et le renvoyer dans les deux ou trois mois, on le prendrait volontiers ici ; et il nous suffirait de l'avoir à Rome en novembre ou décembre. Mais à supposer que vos Révérences en aient besoin là-bas, qu'elles le retiennent comme j'ai dit. » E. I. VII, 4725.

fection en nous offrant force présents, mais nous n'avons rien accepté. Une dame nous envoya du vin qu'on reçut dans la maison où nous étions, avant de nous avertir ; mais dès que nous le sûmes, nous envoyâmes ce vin à l'hôpital, et cela édifia fort. »

« Nous avons édifié bien des gens, que nous rencontrâmes sur la route ou qui se trouvaient avec nous dans les hôtelleries et autres lieux, principalement dans les monastères d'hommes et de femmes, où nous avons souvent prêché... Nous avons aussi pris la parole en divers endroits de ce pays. Partout accourait au sermon, même les jours non fériés, une multitude pareille à celle des fêtes les plus solennelles. Cette région, pas bien longtemps après notre retour, fut en grande partie ravagée par les soldats français qui tuèrent, incendièrent et emmenèrent des prisonniers. »

Le P. Bernard fait ici allusion aux opérations de la guerre entre Charles-Quint et Henri II. Durant les années 1553 et 1554, les populations voisines de la frontière des Pays-Bas et de la France eurent beaucoup à souffrir d'incursions dévastatrices. « C'est pourquoi, ayant recueilli des aumônes considérables, le P. Antoine reprit le chemin de son pays (juillet-août 1554), afin de consoler et de relever par de bonnes paroles et des secours pécuniaires les habitants qui, à la suite des ravages, n'en pouvaient plus de tristesse, de découragement, même de faim et de privations. Cette charité produisit une grande édification dans la masse du peuple. Le propre père de notre P. Antoine (j'avais entendu peu de temps auparavant la confession générale de toute sa vie) fut fait prisonnier par les Français dans cette attaque, et si cruellement maltraité qu'il expira en chemin, avant de revenir au pays. Je recommande son âme dans le Seigneur aux prières de nos Pères et Frères ». Ainsi la Providence avait dirigé les événements pour que le P. Bouclet pût voir une dernière fois son père à Binche, à l'occasion du voyage de Thuin, et pour qu'il trouvât ensuite le moyen de soulager ses compatriotes dans leur profonde détresse.

CHAPITRE IX

LA PREMIÈRE RÉSIDENCE DE TOURNAI

Etat politique et religieux de Tournai dans la première moitié du XVI^e^ siècle. — La *Genève de Flandre*. — *Résidence* établie dans la maison de Q. Charlart. — Les serviteurs. — La chapelle. — Projet de collège. — Charlart, supérieur. — Difficultés avec le Chapitre. — Solution. — Rentrée en charges. — La Béguinage et son église. — Heureux auspices. — La Chartreuse de Chercq.

Avant de décrire l'installation des Pères de la Compagnie dans la ville de Tournai et avant de raconter leurs premiers travaux apostoliques, il est nécessaire d'exposer brièvement l'état politique et religieux de la capitale du Tournaisis. L'on entend par Tournaisis [1] une petite province de dix lieues de long sur trois ou quatre de large, bornée au nord, à l'ouest et au sud par la Flandre, à l'est et au nord-est par le Hainaut, qui, bien que séparée de la France, était française depuis Philippe-Auguste (1187). Pour la première fois, en 1513, Henri VIII d'Angleterre, attiré par Maximilien d'Autriche, enleva Tournai à la France. C'est pour défendre sa conquête qu'il fit construire, sur la rive droite de l'Escaut, une énorme citadelle ; mais François I^er^, par sa diplomatie, recouvra la ville et son bailliage en 1518. Il ne les recouvra pas pour longtemps, car en 1521 Charles-Quint força la place à capituler et consomma l'annexion du Tournaisis aux Pays-Bas, en le rattachant à la Flandre. Bernard Olivier, né deux ans plus tard à Antoing dans le Hainaut, n'a donc pas connu en Belgique d'autre domination que celle des monarques espagnols, Charles-Quint et Philippe II.

Charles-Quint et Philippe II se préoccupèrent de fermer au Protestantisme l'accès des Pays-Bas. Mais « la proximité de l'Allemagne..., des relations commerciales fréquentes et nombreuses avec les autres pays d'outre-Rhin... contribuèrent, en dehors des causes communes à toute

(1) A. Hocquet, *Tournai et le Tournaisis au XVI^e^ siècle* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique). Bruxelles, 1906.

l'Europe au commencement du seizième siècle, à l'introduction et à la diffusion de l'hérésie dans la Flandre. Son apparition et ses progrès nous sont surtout signalés par les mesures répressives employées avec un soin et une persévérance extraordinaires par Charles V et Philippe II [1]. » Nous avons rappelé plus haut certaines causes générales du succès de la prétendue Réforme : la débilité de l'administration épiscopale et la conduite scandaleuse d'une partie du clergé. A la fin du XV[e] siècle et au commencement du XVI[e], chacun des princes qui se disputaient la possession du Tournaisis eut son évêque de Tournai [2] : de là des compétitions peu édifiantes et des changements perpétuels. Quant aux désordres moraux, ils n'étaient pas rares chez les prêtres de Tournai. Aussi cette ville a-t-elle fourni nombre de prédicants à la Réforme [3]. Ils allaient répandre l'hérésie en d'autres cités. Tournai reçut ses ministres de l'étranger. Bucer y envoya le Lorrain, ex-dominicain, Pierre Brully, en 1544. Brully organise la religion nouvelle à Tournai et essaie de l'implanter à Arras, Douai, Lille et Valenciennes ; mais il ne tarde pas à se faire prendre et à périr par le feu (1545). « Quentin Thieffry, natif d'Ath, remplace Brully, prêche à Tournai et dans la banlieue la religion réformée, attire à ses prédications « pluisieurs et grand nombre de gens » et, arrêté à son tour et condamné, il monte sur le bûcher le 24 décembre 1546 [4]. » Au temps où les Jésuites s'établissent à Tournai, le prédicant le plus en vue est le Montois Guy de Bray (1523-1567) [5]. Après des études en Angleterre, il exerce dans le Hainaut à partir de 1553 et prêche aussi à Lille. Bien qu'il ne se soit fixé à Tournai qu'après la mort d'Olivier, on peut croire que de 1554 à 1556 la capitale du Tournaisis, avec ses 25000 habitants, se trouvait déjà dans la zone d'influence de celui qui fut appelé par excellence le « ministre de l'Évangile ès Pays-

(1). Lichtenberger, *Encyclopédie* (protestante) *des sciences religieuses*, t. IV, p. 758.
(2). Hocquet, p. 15, note 3, p. 29 et suiv.
(3). Delplace, *Le Protestantisme et la Compagnie de Jésus*, p. 10.
(4) Hocquet, p. 87.
(5) Lichtenberger, p. 759.

Bas ». Il ne s'est pas mesuré de près avec le P. Bernard, mais c'est lui son vrai rival. En tout cas, lorsque la résidence de la Compagnie pose à Tournai ses humbles fondements, cette ville commence à mériter le surnom qui lui sera donné, de *Genève de la Flandre*. « Il y a tant de Luthériens [1], écrit Olivier, que même les gens de bien sont à se demander ce qu'ils doivent croire [2]. »

La *résidence*, ce fut d'abord la maison canoniale de Quentin Charlart. On aurait pu facilement s'y loger à douze [3], et les revenus de la prébende suffisaient à l'entretien d'au moins huit religieux. Avec les PP. Quentin, Bernard et Antoine, se trouvaient deux postulants employés aux offices domestiques. Depuis quelques mois déjà le P. Olivier avait pris à son service un coadjuteur laïque et en avait prévenu Rome qui ne le blâma point. « Pour nous servir, nous avons toujours, écrit-il le 27 juin, celui au sujet duquel je vous écrivais dernièrement. Il nous sert et fait très bien la cuisine. Toutefois nous avons entendu dire de lui qu'il a commis *casualiter* un homicide, en se défendant, bien qu'il ne soit pas connu pour tel dans le pays. C'est pourquoi avec lui nous en avons à présent un autre qui apprendra pendant quelques jours, afin que nous puissions expédier le premier avec le temps, et j'espère que ce sera bientôt. Cet autre est très simple, mais nous verrons s'il persévérera ; et puis nous écrirons ses qualités à V. R. »

Eleuthère du Pont a gardé les noms de trois serviteurs de la petite résidence : « Ils avoient, dit-il, pour serviteur Nicolas Severin pour servir aux messes principalement, car il sçavoit son latin et hantoit l'escole. Ils avoient aussi un aultre serviteur, qui les accompagnoit allant par

(1) On disait en wallon *Luterrens*. Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, Paris. 7[me] année, 1858, p. 372.
(2) « Qua in Tornaco sono tanti lutherani ch'anche, si è possibile, li buoni dubitano che cosa debiano creder'. » L. Q. III. p. 41.
(3) « Per gratia d'Iddio siamo assai bene accomodati di casa, la quale è di M[o] Quintino tanto ch'haverà il suo canonicato, et potriano star' in essa commodamente 12 persone. » B. Olivier à S. Ignace, 27 juin 1554. L. Q. III, p. 38.

la ville [1], nommé Robert Taulier, homme fort simple, et puis un autre nommé Janet Thomas tout aâgé pour cuisinier et achepteur. » Robert Taulier ne reparaîtra pas dans cette histoire, tandis que Janet servira le P. Olivier jusqu'au bout. Ces deux hommes sont-ils les coadjuteurs signalés dans la lettre du 27 juin? Rien ne semble s'y opposer, sauf le renvoi projeté.

Où se trouvait la maison du chanoine Charlart? Avant son départ pour Rome, au témoignage d'Eleuthère du Pont, le P. Quentin habitait d'abord rue Saint-Martin, puis rue des Chanoines (du Curé Notre-Dame). Il n'a pas repris ce dernier logement à son retour, si « sa demeure, comme le rapporte Cousin, joignait la Cour épiscopale, du côté du portail de la cathédrale qui regarde le beffroi [2]. » Il faudrait la situer aux environs du Vieux Marché aux Poteries, qui était alors le Marché aux Poulets [3].

Un appartement de la demeure fut converti en chapelle pour l'usage de la petite communauté. « En la sale de l'entrée de la maison, dit E. du Pont, il y avoit une chapelle et autel où ils celebroient, confessoient aussi et distribuoient la communion aux amys qui le désiroient. » Nous savons par le testament du P. Charlart qu'il avait acheté les ornements de la chapelle à la succession de son oncle, Me Nicolas Charlart, pour la somme de 298 livres parisis et 13 sous.

La même salle servait aussi à réunir les enfants que les Pères catéchisaient. Il faut noter comme un signe d'esprit conforme à celui de leur Institut le désir qu'eurent immédiatement les Jésuites d'ouvrir des classes à Tournai. « Je pense, écrit le P. Olivier dès le mois de juin, qu'il nous serait facile d'avoir quelques écoliers ici à la maison, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de quatre ou six ; et je pense qu'on serait édifié de nous voir commencer à tenir école ;

(1) « Ils alloient seuls par la ville, et non pas deux à deux, et estoient suivis d'un serviteur séculier homme aagé, comme aultres gens d'église. » E. du Pont, *Vie de Q. Charlart.*

(2) *Histoire de Tournai*, IV, p. 299.

(3) Hocquet, *Les rues de Tournai*, (Tournai, Vasseur, 1899), p. 30, 44.

mais je crains que le Chapitre ne nous le défende, sans la permission duquel rien ne se peut faire à Tournai. C'est pourquoi à ce sujet nous attendrons encore ; le temps et la réponse de V. R. nous instruiront mieux. » La réponse du P. Général fut dilatoire.

Qui serait le supérieur de la maison et du petit collège rêvé? La question se présentait d'elle-même. « Nous vivons tous trois, continue Bernard, parfaitement en paix et unis par le lien de la charité ; je pense toutefois que beaucoup de choses seraient plus dans l'ordre si V. R. nous choisissait un supérieur, outre que nous aurions plus de mérite à faire chaque chose avec une plus particulière obéissance. Je disais à Maître Adrien qu'il ne me paraîtrait pas mal d'un côté que Maître Quentin fût supérieur, parce qu'il est ici le plus estimé et que c'est lui qui nous sustente de ses biens temporels ; cependant cela ne plaisait pas à Maître Adrien ni à Maître Antoine, parce que Me Quentin est d'un caractère bénin et qu'il a ici beaucoup de parents, d'amis et de connaissances dont il ne saurait pas toujours se dégager. Un autre point m'émeut, c'est qu'il est très connu des pauvres, à qui il faisait beaucoup d'aumônes (1) avant qu'il s'en allât (à Rome), et qu'ils viennent nombreux chaque jour demander la charité et qu'il ne sait pas se retenir de leur donner, bien que je lui aie dit souvent que nous sommes dans le besoin et qu'à supposer que nous eussions du superflu, nos Frères à Rome et ailleurs souffrent de grande indigence; mais il ne laisse pas de donner à notre insu, *nobis insciis*, et nous ne savons pas combien, puisque c'est lui qui a tout l'argent, et il pourrait se faire qu'ensuite nous soyons contraints de ne pas accroître notre nombre. Mais V. R. nous connaît tous ; et j'espère que nous accepterons celui que V. R. nous donnera pour tenir la place de Jésus-Christ et la sienne. »

Saint Ignace au même temps songeait à créer un Provincial de Basse-Germanie. Par lettre du 21 août 1554, il

(1) Voir Petit, *Recherches historiques sur le village de Baudour*, p. 197. Abrégé de la vie du R. P. Quintin Charlart, III. — Sa charité pour les pauvres.

faisait dire aux PP. des Pays-Bas de lui envoyer leurs votes où seraient désignés séparément le Provincial et le supérieur de Tournai [1]. « La majorité nomma recteur de Tournai le P. Bernard, quelques-uns le P. Quentin, et Provincial le P. Adrien, recteur de Louvain, qui était le plus ancien des profès et qui paraissait pouvoir gouverner commodément ceux de Basse-Allemagne, de Belgique et d'Angleterre. Mais le P. Ignace nomma le P. Quentin supérieur de Tournai et conserva le P. Bernard libre pour d'autres fonctions. Il ne crut pas devoir constituer un Provincial cette année. Bien que le P. Ignace eût tout pouvoir d'établir des supérieurs en ces villes et de nommer aux charges à sa convenance, sans prendre conseil des autres, il entendait se servir quelquefois de ce mode suave de gouverner [2]. » Mais les votes une fois reçus, saint Ignace usa de sa liberté et se rangea de l'avis du P. Bernard plutôt que de celui de la majorité.

En attendant sa nomination de supérieur, Quentin Charlart fit valoir ses droits de chanoine devant le chapitre de Tournai. Ici Eleuthère du Pont se trompe complètement, quand il raconte que Charlart « estant retourné de Rome en compagnie de P. Bouclet arriva à Tournay, alla au chapitre pour résigner sa prébende, et les remercier ; à quoy ne voulurent consentir les messieurs du chapitre, et dirent que tant qu'il vivroit, aultre n'en jouïroit. » C'est le contraire qui arriva : Charlart affirma sa volonté de garder, au moins pour un temps, sa prébende ; les chanoines

(1) « Le P. Ignace consulta les PP. de Tournai, ainsi que les PP. de Louvain et de Cologne, sur le point de savoir s'il fallait choisir un supérieur pour Tournai, et en outre un Provincial qui aurait charge des Nôtres résidant en Basse-Allemagne, à Cologne, à Louvain et Tournai, et en Angleterre, si l'on y envoyait des Pères. Les Nôtres qui habitaient ces pays envoyèrent leur avis par écrit au P. Ignace. L'avis fut presque unanime qu'on devait constituer à Tournai un supérieur ou un recteur. Le Provincial ne leur semblait pas nécessaire, puisqu'ils étaient peu nombreux dans les trois villes susdites (à peine quinze en tout), et qu'il n'y avait pas de scolastiques, et que les candidats étaient envoyés à Rome ou à Vienne ; cependant presque tous pensaient que ce Provincial serait utile. » *Chron. S. J.* 1554, IV, n. 661.

(2) *Chron. S. J.* 1554, n. 662.

lui opposèrent un empêchement que, dans leur ignorance de l'Institut nouveau, ils croyaient exister [1]. Donc, quand il se présenta pour prendre résidence, ces messieurs lui dirent qu'il ne pouvait toucher les revenus qu'avec une dispense du Pape, puisqu'il avait fait vœu de pauvreté. Maître Quentin répliqua qu'il n'avait pas émis la profession religieuse et qu'en attendant cette émission, l'Institut de la Compagnie, où il s'était engagé, lui permettait de garder la propriété de ses biens ; « car le vœu simple de ceux qui ne sont pas encore profès ni coadjuteurs formés n'enlève pas la faculté d'agir au sujet du temporel ; et ils peuvent retenir leurs revenus tant ecclésiastiques que laïques ».

Les chanoines demandèrent alors communication des bulles papales qui réglaient ce point de droit. Le P. Olivier n'était pas entièrement rassuré, parce qu'une haute personnalité ecclésiastique avait tenu des propos calomnieux sur la Compagnie et en particulier sur lui, allant jusqu'à le traiter d'hérétique ; mais Dieu permit que ces diffamations fissent plus de tort à leur auteur qu'au P. Bernard et à ses compagnons. Charlart fut admis, comme avant son entrée en religion, à entendre les confessions dans la cathédrale. La chapelle de Sainte-Marthe, la plus éloignée des chapelles absidales de gauche, était l'endroit où il vaquait ordinairement à ce ministère. On lui rendit aussi la charge de curé du Béguinage, c'est-à-dire la direction spirituelle des Béguines et le service de leur église ouverte au public. Il pouvait se faire aider par ses confrères : le vicaire de l'Evêque l'y autorisait expressément. Le Béguinage de Tournai, dont il ne reste que des vestiges, était situé près de la Madeleine et du pont des Trous. L'église, voisine des remparts, *in angulo et prope mœnia civitatis*, se trouvait donc loin du centre, mais elle pouvait contenir un bon nombre de fidèles. L'avoir à leur disposition pour y exercer le saint ministère fut aux Jésuites une aubaine providentielle. Combien nous regrettons qu'elle ait disparu ! Nous y

(1) L. Q. III, p. 41 - *Chron. S. J.* 1554, IV, n. 659.

rechercherions pieusement la mémoire de leur apostolat comme en d'autres sanctuaires de Tournai

La direction ordinaire du Béguinage, reprise *ad tempus* par Charlart, fut approuvée par saint Ignace dans les mêmes termes. Mais c'était moins la charge d'entendre les Béguines en confession et de leur adresser des exhortations spirituelles qui attirait les Pères, que la facilité d'atteindre le peuple admis à l'église des religieuses. Là, ils pourraient annoncer la vérité catholique et combattre les fauteurs du protestantisme. Qui sait si même dans ce coin perdu leur parole n'aurait pas un utile retentissement ? Il fut décidé entre eux que dès le dimanche 1er juillet le P. Olivier prêcherait au Béguinage le matin et que le P. Charlart y expliquerait le catéchisme en langue vulgaire, insistant particulièrement sur les points niés par les hérétiques (1). Quant aux confessions des fidèles, nous savons que deux mois plus tard le même P. Charlart en comptait déjà beaucoup, et nous verrons peu à peu le P. Bouclet se faire une spécialité de ce ministère de miséricorde.

Malgré les difficultés inévitables de l'installation, les Pères de la Compagnie prenaient donc pied à Tournai sous d'heureux auspices. Du côté de l'autorité diocésaine point d'obstacle; et pour le moment l'évêque de Cambrai permettait aux trois missionnaires de travailler sur son terrain. Leur état de santé, toujours plus florissant, les portait à s'employer de toutes leurs forces au service de Dieu et des âmes. Enfin ils ne manquaient pas du réconfort de l'amitié ni des charmes d'une honnête récréation, puisque la Chartreuse de Tournai s'ouvrait à eux dans la campagne de Chierk (Chercq), sur les bords de l'Escaut(2). « Ils avoient, dit Eleuthère du Pont, grande communication avec les

(1) Cosi habbiamo proposto che Maestro Quintino domenica prossima cominciarà a dechiarar' li articuli della fede contra li lutherani in vulgare le feste et domeniche, et io la mattina predicarò... L. Q, III, p. 41. 27 juin 1554).

(2) Cette Chartreuse, située au *Mont-Saint-André*, était une fondation de Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut († 1377). — D. Le Couteulx, *Annales Ordinis Cartusiensis*, t. VI, p. 169. Monstrolii, 1890.

Chartreux, tant pour leur vertu, que pour avoir P. Bernard un sien cousin, et P. Quintin y avoit un sien serviteur ; et quasi toutes les sepmaines y alloient une fois tous trois y disner et se consoler avecq eux spirituellement, dont grand profit en revenoit aux religieux. » Ainsi à Tournai, comme à Cologne et à Louvain, la sympathie des Pères Chartreux encourageait les premiers travaux de la jeune Compagnie de Jésus.

CHAPITRE X

PROGRÈS ET ENTRAVES

Premières rencontres avec les protestants. — Zèle du P. Charlart et du P. Olivier. — Restauration de la vie chrétienne dans le peuple — Sermons d'Olivier à Saint-Brice. — Nouvelle interdiction portée par Mgr de Cambrai. — Correspondance avec saint Ignace. — Démarche auprès du Cardinal Pole et du Nonce Muzzarelli. — Chagrin du P. Bernard. — Premiers fruits du séjour des Pères à Tournai,

Les Pères de la *résidence* de Tournai ne tardèrent pas à se mesurer avec les protestants. Plusieurs de ces hérétiques se trouvaient en prison, attendant le supplice qui, suivant les lois d'alors, devait leur être infligé. « Nous sommes allés les visiter, raconte le P. Olivier dans sa lettre du 27 juin; l'un d'eux, secouru par le P. Quentin, rétracta son hérésie et fut ensuite décapité [1] ; un autre ne voulut point se convertir, quoique Maître Quentin et moi eussions fait tout ce que nous pouvions et bien des personnes avec nous ; à cause de son obstination, il fut brûlé vif. Hier (le magistrat de) la cité, en raison de la peine que nous nous étions donnée pour cela, nous fit savoir que nous pouvions aller prendre, si nous le voulions, huit flacons de vin, mais nous n'allâmes pas les prendre ; et aujourd'hui ces messieurs (les Consaux) sont venus nous rendre visite et nous consulter au sujet des autres luthériens qui sont en prison. Nous les avons remerciés de leur bienveillance, disant que nous ne voulions point de gratification, que nous ne prenions jamais rien ; et nous les avons priés de nous permettre d'aller à la prison, de notre plein gré, afin d'y faire tout le bien possible, à l'honneur de Dieu. Ils sont partis très édifiés. »

Quelques mois plus tard un abominable sacrilège remet-

(1) De 1552 à 1555 furent décapités comme hérétiques Godefroid de Hamal, Quenot Castelin et Thomas Caulleberghe ; brûlé vif Jean Cappette. Cf. Hocquet, *Tournai et le Tournaisis au XVI^e siècle*, p. 88. — Castelin décapité, d'après la *France protestante* (V, 1144), le 22 juin 1554 serait donc le converti du P. Charlart.

tait les Pères en face des champions de l'hérésie. On sait qu'une des principales erreurs des réformés tournaisiens, passés du Luthéranisme au Calvinisme sous la direction de Brully, consistait à nier la présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Ils appartenaient donc à la secte des *Sacramentaires* qui se propagea dans toute la contrée. Parmi ses adeptes, il y en eut qui osèrent pratiquer ce qu'on appellerait de nos jours « la propagande par le fait ». Le jour de Noël 1554, en la paroisse Notre-Dame qui longe la nef de la cathédrale, tandis que le curé célébrant la grand'messe élevait l'hostie consacrée, un énergumène la lui arracha des mains et, l'ayant brisée, la jeta par terre pour la fouler aux pieds « avec grand scandale et horreur du peuple » [1]. On arrêta le criminel qui, peu de temps après, fut condamné à périr sur le bûcher. Ici intervient le P. Charlart pour un ministère de zèle et de compassion. « Le P. Quintin, ainsi que le rapporte E. du Pont, fist tout debvoir pour le gaigner, et comme en prison il n'avoit rien profitté, l'accompagna jusques au feu, si par adventure voyant le feu, il se recognoisteroit ; et comme tout cela n'aydoit rien, s'offroit de jeusner et de s'abstenir de chair pendant un an, s'il se voulait convertir, en satisfaction de ses péchés. »

Tandis que son confrère exerçait ainsi héroïquement la charité envers ce malheureux impénitent et méritait l'admiration de tous les catholiques, Bernard Olivier était dépêché à Louvain par quelques membres du Chapitre, afin d'y consulter les docteurs sur la question de savoir si ce sacrilège avait profané la cathédrale et demandait une réconciliation. Avec la réponse des théologiens de l'Université il revint à Tournai vers la mi-janvier ; mais nous ignorons quelle fut cette réponse. Nous savons, par contre, que l'instigateur de ce sacrilège, celui qui en suggéra l'idée à l'audacieux profanateur, se convertit à la voix du missionnaire. Le P Bernard écrivait le 30 mai 1555 : « Un homme, touché par mes prédications, me sup-

(1) Cousin, *Histoire de Tournai*, IV, 297, 299. — Lettre de B. Olivier, 24 janvier 1555. L. Q. III, p. 267.

plia plusieurs fois de vouloir bien recevoir en confession l'aveu de ses fautes. J'étais si occupé qu'il eut grand'peine à obtenir son tour. Non seulement il professait diverses hérésies, mais il s'en faisait le propagateur. Même il avait été pour une bonne part la cause et le conseiller du crime horrible commis à Tournai à la dernière fête de Noël... Sa conversion me parut si sérieuse que je ne pus retenir, en le congédiant, des larmes de joie. La sincérité de son retour nous est attestée par plusieurs autres hérétiques qu'il a pris soin de ramener à la vraie foi. »

Mais avant d'arriver aux prédications plus retentissantes qui préparèrent ces conversions, nous devons retracer les débuts modestes et parfois pénibles d'Olivier et de ses compagnons dans leur action sur le peuple du Tournaisis. Il parut aux missionnaires que leur effort contre la poussée du protestantisme devait d'abord restaurer la vie chrétienne par la fréquentation des sacrements. Dans le pays de Tournai les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie n'attiraient plus les fidèles ; c'est à ces sources de la grâce qu'il importait de les ramener, et c'est bien à quoi s'employèrent surtout les Jésuites. Nous en avons la preuve dans une lettre écrite par le P. Bernard à saint Ignace, le 10 septembre 1554 : « Lorsque tant bien que mal nous fut rendue la santé (que nous avons été envoyé recouvrer en ce pays) [1] nous nous sommes mis à prêcher en divers bourgs et endroits, où l'on accourait en foule au sermon, de six et sept milles à la ronde. Il en est résulté que beaucoup de gens, aux dernières solennités de la Pentecôte, de la Fête-Dieu et de l'Assomption Sainte-Marie [2], se sont mis à communier, contre la coutume du pays et des habitants. Un beaucoup plus grand nombre se confessaient, n'osant pas encore communier, parce que

(1) La première partie de la lettre, bien que le P. Bernard écrive au pluriel, ne peut évidemment s'entendre que de ses propres exploits.

(2) La Pentecôte tombait cette année-là le 13 mai et la Fête-Dieu le 24. C'était peu de temps après la première interdiction lancée par l'évêque de Cambrai. On doit donc supposer que le P. Olivier prêcha alors dans le diocèse de Tournai. Pour l'Assomption, il a pu prêcher aussi bien sur la rive droite que sur la rive gauche de l'Escaut.

c'était trop insolite et qu'on n'aurait ri d'eux. Dans ces mêmes endroits nous avons pu (avec le secours de Dieu) faire cesser bien des querelles et des discordes, entre autres l'inimitié de deux hommes qui avaient passé pour cela de longues années sans se confesser, et dont la réconciliation n'avait pu être obtenue jusqu'alors par les efforts réitérés d'un bon nombre de hauts personnages, même de la religion. Beaucoup aussi ont donné des preuves assez évidentes d'un changement de vie, à la grande édification du prochain. De plus, beaucoup de ceux qui me sont unis par le sang et la parenté, disons même presque tous, ont été amenés et persévèrent à fréquenter la confession et la communion [1]. »

Cette vie chrétienne répandue dans sa famille fut sans doute un touchant résultat des prédications et du séjour de Bernard à Antoing, Péruwelz et Tournai. Outre les sermons qu'il donne au Béguinage, nous le voyons entre juin et septembre 1554, très probablement aux approches de l'Assomption, aborder une chaire tournaisienne plus importante. « J'ai prêché à Tournai, écrit-il, trois ou quatre fois dans l'église paroissiale de Saint-Brice, la plus grande de toutes sans contredit. A ces sermons il y eut un tel concours de peuple, que l'église pouvait à peine contenir la foule et que, pour avoir place, des gens étaient forcés de monter sur les colonnes et sur les autels. Je suppose que ces prédications n'ont pas produit peu de résultats, puisque beaucoup de gens, après les avoir entendues, nous ont assaillis pour nous demander conseil sur la réforme de leur vie. » Il y eut aussi des conversions signalées [2].

Hélas! ce succès fut bientôt entravé. On se souvient que la paroisse Saint-Brice dépendait de l'évêque de Cambrai. « Le diable mis en garde, continue Olivier, prit aussitôt des mesures pour nous faire interdire de nouveau les prédications de ce genre. Le Révérendissime Evêque de Cambrai qui, sur les instances du R^me^ Cardinal d'Angleterre (Réginald Pole), avait révoqué sa première défense, en

(1) L. Q. III, p. 137-138.
(2) L. Q. III, p. 138-139; Chron. 1554, IV, n. 670.

porta une seconde, à l'instigation de je ne sais qui, pour empêcher dorénavant quiconque serait des Nôtres de prêcher dans son diocèse. Cette prohibition parut insupportable non seulement au susdit R^me^ Cardinal, mais à presque toute la population de cette paroisse. Aussi les chefs et les principaux paroissiens font-ils maintenant intervenir auprès de l'évêque des personnes de haut rang et de grande influence, pour qu'on nous permette encore de prêcher. »

A la première nouvelle de l'interdiction, sans doute dans ses lettres non conservées du 16 et du 18 août, Olivier en avait avisé son Père Ignace, qui lui fit répondre par Polanco : « Nous avons appris ce qui s'est passé avec l'évêque de Cambrai, et en réalité il faut s'assurer plus que jamais que la Compagnie est appelée à servir Dieu N. S. en Flandre, à voir la résistance que fait le démon et les moyens qu'il suscite afin d'empêcher ce qu'il craint. Nous félicitons V. R. du bienfait qu'elle a reçu, *ut dignus habitus sis pro nomine Jesu contumeliam pati.* Quant à nous, pour ne pas manquer d'employer les moyens convenables, nous avons parlé au cardinal de Carpi (Rodolfo Pio) notre protecteur, pour qu'il écrive *pro officii sui ratione* au nonce de Sa Sainteté une lettre qui puisse être montrée à l'évêque de Cambrai et dont on vous enverra sans doute la copie. Ecrire au même évêque ne paraît pas convenable à notre Père, ni même de demander qu'on fasse une enquête sur la vie (des PP. de Tournai), etc., car on pourra se tirer d'affaire sans cela, quoique nous soyons persuadés que plus on fera d'enquêtes, plus les enquêteurs seront édifiés. Mais il ne semble pas que ce soit nécessaire, ni qu'on doive donner tant d'importance aux paroles proférées si inconsidérément par l'évêque ou à d'autres du même genre (1). »

Cette idée d'une enquête sur la manière de vivre des missionnaires, le P. Olivier l'avait déjà lancée dans la conversation qu'il eut à Condé avec l'évêque de Cambrai. Peut-être proposa-t-il de nouveau cet examen, que sa conscience lui permettait d'affronter ? On voit que saint Ignace ne

(1) E. I. VII, 4823.

crut pas devoir soumettre ses fils à cette information inutile. Leurs épreuves, auxquelles il compatissait, ne l'effrayaient pas outre mesure.

Cependant Bernard consulta aussi le cardinal Pole sur la conduite à tenir. Le légat répondit d'abord, suivant le droit du temps, que les curés qui inviteraient le prédicateur n'avaient pas à demander préalablement la permission de l'évêque. Fort de cet appui, le missionnaire semble avoir continué provisoirement le ministère qu'il avait inauguré dans les villages aux environs de Tournai : les dimanches et jours de fête, il allait prêcher le matin dans une localité, le soir dans une autre, à moins qu'il ne donnât le sermon du matin au Béguinage, et dans ce cas il prêchait seulement le soir hors de la ville. Mais Robert de Croy cita à sa barre certains curés chez qui Olivier avait prêché. Alors le cardinal Pole conseilla d'interrompre ces prédications, jusqu'à ce qu'il eût parlé lui-même au représentant bruxellois de l'évêque de Cambrai et à la reine Marie. Il fit en effet ces démarches, et il connut ainsi les griefs du prélat contre les Pères. Avec la concurrence dont souffriraient les Ordres mendiants, Robert de Croy leur reprochait de ne s'être pas présentés à lui et d'appartenir à une société que la reine n'aimait pas. Le légat riposta que les Pères avaient assez cherché à se présenter et qu'ils se présenteraient encore dès qu'on voudrait les recevoir. Quant à l'antipathie de la reine pour la Compagnie, le cardinal ne tarda pas à se convaincre que c'était une exagération sinon une légende ; car dans la visite qu'il fit en automne à Marie de Hongrie avant de partir pour l'Angleterre, il lui parla du nouvel Ordre et la trouva bienveillante. Elle-même confia l'affaire à l'un de ses secrétaires, ami du nonce de Bruxelles, afin que ce prélat pût intervenir et prêter un concours efficace.

Réginald Pole n'avait pourtant pas caché au P. Bernard que, dans l'entourage de la reine, des bruits calomnieux étaient répandus contre la Compagnie : il le tenait d'un haut personnage, majordome de la princesse. Le cardinal exhortait le Père à prendre patience jusqu'à ce que la vé-

rité fût connue ; car — et c'était, disait-il, bon signe — le démon devait détester bien fort la Compagnie pour lui susciter tant de jaloux et d'opposants. Dans l'espoir d'apaiser par une concession Robert de Croy, il allait même jusqu'à persuader à Olivier de ne plus prêcher pour un temps dans le diocèse de Tournai, afin que les diocésains de Cambrai n'eussent pas l'occasion de médire de leur évêque qui leur refusait l'avantage, accordé aux Tournaisiens du voisinage, d'entendre un prédicateur en vogue.

Pas plus dans ce deuxième conflit que dans le premier, l'évêque de Tournai, Charles de Croy, n'avait imité l'intransigeance de son frère. Loin d'interdire aux religieux de la Compagnie la prédication et les autres ministères, il les avait accueillis avec bonté et leur avait permis d'user de leurs privilèges, en leur recommandant toutefois d'agir de manière à éviter les réclamations des Ordres mendiants. Au mois de septembre 1554, en pleine lutte avec Cambrai, la Compagnie passait pour définitivement admise dans le diocèse de Tournai comme dans celui de Liége. Il faut cependant noter que Charles de Croy n'avait pas fait enregistrer par ses officiaux l'autorisation qu'il donnait aux Pères de vive voix, et que cette omission semblait à Olivier l'indice d'une politique expectante.

Quoi qu'il en soit, les prédications du P. Bernard étaient au moins tolérées dans le diocèse de Tournai. Le cardinal Pole lui demandait donc un gros sacrifice en l'invitant à ne plus remonter en chaire. Ce sacrifice coûta beaucoup au missionnaire qui volontiers, plutôt que de rester inactif, aurait suivi le légat en Angleterre. On y parlait assez le français pour que des sermons en cette langue eussent chance de réunir un auditoire. Saint Ignace ne repoussa pas d'ailleurs absolument l'idée d'envoyer le P. Bernard en Angleterre ; il jugea seulement que la question n'était pas mûre.

Outre les démarches auprès du cardinal anglais, Olivier en fit une auprès du nonce de Bruxelles, Jérôme Muzzarelli. Il alla l'informer de la nouvelle défense portée par Mgr de Cambrai. Muzzarelli, très étonné de cette reprise

d'hostilités, promit d'en demander compte à l'évêque. Néanmoins le missionnaire ne se rassurait pas ; il voyait pour le moment les choses en noir. De fait, tout appui humain paraissait alors lui faire défaut. A la cour mal renseignée, on montrait partout des *jésuites*, désignant par là je ne sais quelle faction religieuse ; et les Pères de la Compagnie, qui ne revendiquaient pas encore ce nom propre, étaient englobés dans la masse des suspects. Le peuple des Pays-Bas semblait ne pas vouloir coopérer à la grâce de rénovation catholique, dont les Pères pouvaient être le canal. Il ne venait même pas à résipiscence sous les coups répétés du fléau de la guerre. D'autre part, certains religieux ne témoignaient pas une grande sympathie aux nouveaux-venus. Le Provincial de l'Observance de saint François n'entravait-il pas à son tour le zèle du P. Bernard? En effet, des religieuses dépendantes de cet Ordre, privées presque complètement de la parole de Dieu, avaient obtenu à force d'instances que le missionnaire vînt la leur faire entendre ; mais le Provincial leur défendit de lui ouvrir leur chapelle.

Tant de traverses affligeaient assurément le cœur d'Olivier ; elles ne parvenaient pas à l'abattre. Il était prêt à secouer sur son pays ingrat la poussière de ses pieds et à porter ailleurs l'activité de son zèle; mais il aurait voulu ne pas céder le premier et attendre pour partir qu'on lui donnât la permission de prêcher, afin de ne point paraître s'enfuir sous une menace d'expulsion. Pour forcer l'évêque de Cambrai à retirer son veto, il parlait d'en appeler au Pape. Mais saint Ignace voyait les choses d'un autre œil : ces contradictions n'étaient-elles pas le présage des fruits à venir (1) ? Il ne crut pas devoir prendre la situation au tragique et laissa de recourir à l'autorité absolue du Souverain Pontife. Il se contenta de faire envoyer par le cardinal de Carpi, protecteur de la Compagnie, une lettre au nonce de Bruxelles, en même temps que des patentes certifiant la communication régulière des pouvoirs au P. Bernard Olivier. Celui-ci retourna à Bruxelles pour

(1) E. I. VIII, 5269.

porter la lettre au nonce et lui offrir les salutations du Père Ignace. Le nonce l'accueillit avec bonté, lut la lettre de chaude recommandation écrite par Rodolfo Pio et promit d'agir très volontiers suivant les désirs du protecteur. L'estime où il tenait la Compagnie aurait du reste suffi, disait-il, à le mettre en mouvement. Il promit donc de voir l'évêque de Cambrai et, si besoin était, la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas.

Par malheur, le secrétaire de la reine, l'ami du nonce Muzzarelli vint à mourir. On se rappelle que Marie de Hongrie, à la prière du légat d'Angleterre, l'avait chargé d'examiner les affaires de la Compagnie. Cette mort arrêta le cours des négociations, si bien qu'au mois de janvier 1555, lorsque le Père Bernard revenant de Louvain passa chez le nonce à Bruxelles, Mgr Muzzarelli lui dit qu'on devait saisir l'occasion de reparler à la reine, mais que cette occasion se ferait encore attendre, à cause des embarras de la guerre. Il ajouta que l'évêque de Cambrai esquivait la discussion, en rejetant sur la reine la responsabilité de l'interdit.

Le P. Olivier raconte à saint Ignace son entrevue avec le nonce, dans une lettre italienne du 25 janvier, et il poursuit : « Je n'ai pas d'autre réponse de sa Seigneurie Révérendissime et, quant à moi, je n'en espère pas grand'chose. Car, quoi que j'aie pu lui dire, il me paraît toujours que le Nonce reste d'avis que la Reine ordonne une enquête sur notre manière de vivre. Je lui ai bien dit que Votre Révérence ne croit pas qu'on doive attacher tant d'importance aux paroles de l'Evêque de Cambrai et des autres; mais il m'a répondu qu'il sait bien comment procéder en semblables affaires. Et afin que V. R. sache sur quoi peut s'appuyer l'Evêque de Cambrai, je lui dirai qu'il y a ici une coutume d'après laquelle quelqu'un qui obtient une bulle du Pape en vue d'un bénéfice à posséder, doit avoir le placet de l'Empereur avant de jouir des fruits et revenus de ce bénéfice, et cela sous prétexte de ne pourvoir que des personnes capables, l'Empereur étant, comme on dit, maître du possessoire et de la rente. Mais jusqu'à présent

l'usage était inconnu de demander le placet de l'Empereur pour les bulles ou faveurs du Pape, qui n'entraînent pas collation de biens ou de revenus temporels. Aussi l'Evêque a-t-il sur ce point complètement tort. Par contre, certains personnages de qualité sont mécontents des façons d'agir du dit Evêque, parce qu'ils disent que c'est trop soumettre la juridiction ecclésiastique au pouvoir civil. Faut-il que l'Evêque ne puisse admettre un prédicateur sans l'autorisation de l'Empereur ? De tout cela j'ai entretenu le Nonce apostolique, mais il me semble ne pas s'en inquiéter (1). »

Rien ne permettait donc, au début de 1555, de prévoir la fin de la crise. Les Pères de Tournai, à moins que saint Ignace ne leur assignât un autre poste, ne pouvaient que prendre patience et essayer de faire du bien en dépit des entraves.

Pour juger de l'influence acquise malgré tout par les Pères, durant les premiers mois de leur séjour à Tournai, nous n'avons qu'à lire une autre lettre de Bernard Olivier à saint Ignace. Ecrite le 17 janvier 1555, quelques jours avant celle que nous venons de citer, elle ne contient aucune allusion aux embarras causés par l'évêque de Cambrai. C'est une épître latine, une « lettre édifiante », destinée à circuler dans les maisons de la Compagnie : elle donne surtout les résultats de l'activité apostolique des Pères.

†

IHS

« La grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ habitent et croissent chaque jour en nos cœurs. Ainsi soit-il.

» Le temps nous avertit, mon R^d Père en Jésus-Christ, de rendre compte à V. R^de Paternité de ce que nous avons fait durant les quatre derniers mois. Bien que ce soit peu de chose et à peine digne d'être rapporté, je le déclarerai toutefois volontiers pour contenter l'obéissance, et afin qu'ayant fait connaître notre négligence nous puissions recevoir correction et remède.

(1) L. Q. III, p. 268.

» D'abord notre Père Me Quentin continue ses prédications et leçons de doctrine chrétienne au Béguinage, tous les dimanches et fêtes. Le nombre des auditeurs augmente chaque fois. Le Père leur plaît beaucoup et ce n'est pas sans résultat; car à la suite du sermon qu'il fait aussitôt après le dîner, jusqu'à la nuit fort avancée, à deux et, quand c'est possible, à trois nous n'arrivons pas à satisfaire la multitude des pénitents. Il en est ainsi, non pas alors seulement, mais même souvent des jours ouvriers entiers, surtout à l'approche des principales solennités.

» Le fruit de ces confessions n'est pas négligeable, puisque d'ordinaire ne s'adressent à nous que ceux qui ont l'intention de mieux vivre à l'avenir. C'est ainsi qu'on en a vu quelques-uns revenir de l'hérésie, et entre autres un homme qui n'avait plus assisté au sacrifice de la messe depuis plusieurs années, qui ne faisait que s'en moquer, le mépriser, et même l'accabler d'outrages : il se confessa et se convertit.

» Une jeune fille était depuis six ans sacramentaire, c'est-à-dire qu'elle niait la présence du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. Elle fit sa confession générale à l'un des Pères et changea si bien que non seulement elle crut, mais adora et reçut dévotement le Corps Sacré du Seigneur, promettant d'adhérer désormais à la foi catholique.

» Beaucoup de gens, à qui les hérétiques avaient presque fait croire que c'était péché mortel d'entendre la messe (à cause de l'idolâtrie qu'ils voient dans l'adoration de la Sainte Eucharistie), se sont ressaisis grâce à nos avertissements. Un très grand nombre qui chancelaient dans la foi se sont raffermis. Plusieurs qui depuis de longues années ne s'étaient pas confessés ou n'avaient pas tout dit, ont fait chez nous une confession sérieuse, entière et générale...

» Je laisse de côté les restitutions des pénitents, les réconciliations opérées et les abondantes aumônes versées pour les pauvres. Il y eut aussi des filles de mauvaise vie qui se retirèrent au couvent de Se Madeleine, communément

appelé *les Repenties;* quelques autres furent placées chez d'honnêtes dames ..

» Nous avons aussi visité les hôpitaux et entendu les confessions de presque tous les malades. Nous avons obtenu du Gouverneur de la ville une ordonnance en vertu de laquelle désormais aucun malade ne serait admis dans ces hôpitaux qu'après avoir été confessé; car quelques-uns des hospitalisés n'avaient pas fait de confession depuis nombre d'années; il y en avait même, infectés sans doute d'hérésie, qui déclaraient ne vouloir se confesser qu'à Dieu.

» Nous avons visité également quelques prisonniers au cachot et entendu leur confession ; on ne nous a pourtant pas permis d'entrer dans la grande prison commune, bien que nous l'ayons demandé instamment...

» Monsieur le Gouverneur, les magistrats et beaucoup de nobles des deux sexes qui fréquentent en foule les sermons du P. Quentin, demandent volontiers et souvent aide et conseil au même Père et à nous.

» Chaque jour, bien des gens viennent nous consulter sur les choses de leur conscience et nous prier de les secourir. Les uns nous demandent d'amener des ennemis à faire la paix, de réconcilier des maris avec leurs femmes; d'autres, de visiter et de consoler des malades ou les victimes de quelque obsession; d'autres, d'avertir leurs amis ou voisins soupçonnés d'hérésie, ou de raffermir des hésitants, ou même de rendre à la foi catholique des protestants ; d'autres, de les délivrer de scrupules ou de les aider par quelque pieux ministère du même genre (1) ; si bien que parfois nous sommes presque écrasés de besogne.

» Nous avons donné les Exercices spirituels à plusieurs qui en ont grandement profité ; entre autres à un religieux Franciscain, prédicateur très remarquable, qui en a retiré un fruit extraordinaire. Point de doute qu'il ne recomman-

(1) Il s'ensuit que nous avons généralement bonne réputation auprès des gens. Il y en a toutefois qui sur certains points critiquent et blâment la Compagnie; mais force leur est de reconnaître que nous faisons beaucoup de bien. (Extrait de la lettre du 10 septembre 1554. L. Q. III, p. 140.)

de fort la Compagnie, en temps et lieu, dans ses sermons ou dans ses entretiens privés; car il l'aime excellemment et la vénère beaucoup.

» Voilà à peu près, mon Révérend Père, ce que je trouve à vous écrire. Sans ma négligence et ma pusillanimité, je suis persuadé que Notre-Seigneur nous aurait accordé davantage, principalement en une ville si infectée d'hérésie et remplie de toutes sortes de vices; mais j'espère que Votre Paternité nous obtiendra du Seigneur la grâce de faire plus, au prochain *quadrimestre*, pour sa gloire et son honneur, surtout si l'on nous permet aussi de prêcher. En attendant nous nous recommandons humblement aux prières et saints sacrifices de V. R. P. et de tous les Pères et Frères, tant des colléges que de la maison. Portez-vous bien.

Tournai, le 16 des calendes de Février 1555.

De V. R. P. l'inutile serviteur en Jésus-Christ

BERNARD OLIVIER (1). »

(1) L. Q. III, p. 252-255.

CHAPITRE XI

LE CARÊME DE 1555

Apostolat des Pères au commencement de 1555. — Olivier invité à prêcher le Carême à la Madeleine. — Espérance d'ample moisson. — L'église de Sainte-Madeleine. — Genre d'éloquence du P. Olivier. — Affluence des auditeurs. — Traits de conversion. — Aide du P. Charlart et du P. Bouclet. — Le travail des confessions. — Fruits du Carême.

Quelle que fût, au commencement de 1555, l'activité des Pères de Tournai, ils étaient loin d'espérer les succès apostoliques que cette année leur réservait. Du moins ne se décourageaient-ils pas. « Nous continuons, écrivait en janvier le P. Bernard (1), nos exercices accoutumés : c'est-à-dire que le P. Quentin continue de prêcher et d'expliquer le catéchisme; les dimanches et fêtes ; l'auditoire augmente de jour en jour. Tous les trois nous confessons souvent, et, dans des entretiens particuliers, nous aidons le prochain par nos conseils, nos exhortations privées, etc. Chaque jour, auprès de quelques-uns, grandit la réputation de la Compagnie, mais d'autre part aussi s'accroît le nombre des opposants. »

Le succès d'un Carême allait changer la face des choses et gagner définitivement les Tournaisiens à la Compagnie. Combien différente de ton la lettre écrite à saint Ignace par Olivier, le 29 mars, après déjà quatre semaines d'heureuses prédications !

« ... Au début de ce Carême, j'ai été poussé par des personnages du premier rang et de la plus haute noblesse de cette ville, et par quelques chanoines, à me présenter au Chapitre pour obtenir le pouvoir de prêcher : ce que j'ai fait. Je fus admis, et c'est ainsi que je prêche chaque jour dans l'église de Sainte-Madeleine, qui peut tenir beaucoup de monde. Bien qu'elle soit fort éloignée, il y vient bon nombre d'auditeurs, plus, à ce qu'on me dit, qu'à n'importe quelle autre des prédications qui se font en cette ville; entre autres les principaux nobles et seigneurs. Dieu me donne

(1) L. Q. III, p. 268-269.

la grâce de faire chose qui soit à sa grande gloire, et qu'il daigne en tirer quelque fruit. Le Révérend Père Maître Quentin continue ses catéchismes et sermons tous les dimanches et fêtes, d'autant plus que, depuis quelques jours, l'auditoire augmente beaucoup. Il confesse aussi chaque jour, pour ainsi dire sans relâche, en sorte que parfois il n'a comme pas le temps de dire la messe ou de dire son office. Maître Antoine ne cesse pas non plus de confesser à la paroisse Saint-Jacques, sur la demande du curé de cette paroisse, qui est une des plus grandes de la ville. Et moi, bien que je prêche tous les jours, souvent je ne puis me dispenser de confesser beaucoup de personnes. Nous sommes donc tous trois occupés autant que possible, et j'en espère quelque fruit par la grâce de Dieu. Déjà plusieurs, qui étaient auparavant infectés d'hérésie, sont revenus à la vraie foi. Déjà la Compagnie commence à être bien connue. Il y a aussi beaucoup de gens qui se montrent maintenant très attachés à nous, plus que par le passé.

» Un des ministres de l'Evêque de Cambrai nous a fait dire que Monseigneur de Cambrai a donné commission à son official de nous admettre à prêcher dans tout son diocèse; et cela, pour une lettre qu'il a reçue d'un Cardinal. Ainsi s'offre à nous la facilité de travailler à cette vigne. Quand nous saurons quelque chose de plus certain de l'Evêque de Cambrai, nous l'écrirons à Votre Révérende Paternité. Tous, par la grâce de Dieu, nous nous portons bien. Quoique j'aie à prêcher un Carême pour lequel je ne m'étais pas préparé, ne l'ayant pas prévu, Dieu cependant me donne les forces pour étudier et parler sans trop de peine [1]. Tout cela, je crois, nous vient du Seigneur, outre son immense miséricorde, à cause des prières de V. R. et des Pères et Frères de la Compagnie, auxquelles nous sup-

(1) En janvier 1555, Bernard pouvait écrire à saint Ignace : « Nous sommes tous trois bien portants, par la grâce du Seigneur, et je suis aussi fort qu'aucun autre. C'est pourquoi je prie humblement V. R qu'elle daigne faire de moi tout ce qu'elle voudra à la plus grande gloire de Dieu, sans égard à ma faiblesse passée ». L. Q. III, p. 268.

plions très humblement qu'on nous recommande toujours beaucoup [1].... »

N'est-ce point le cas de dire que tous les bonheurs viennent à la fois ? Non seulement la ville de Tournai s'ébranlait, mais le diocèse de Cambrai promettait d'ouvrir enfin ses portes. Et dans la cité tournaisienne le peuple, conduit par ses chefs, se pressait au pied de la chaire d'Olivier, autour des confessionnaux de Charlart et de Bouclet. Déjà tout le savoir et tout le temps de ces hommes apostoliques étaient employés à la plus grande gloire de Dieu. Que leur activité pût s'exercer librement désormais, et l'hérésie verrait ses conquêtes menacées.

Si nous recherchons quels furent les personnages influents qui poussèrent le P. Bernard à prêcher ce Carême mémorable et lui obtinrent l'autorisation du Chapitre, nous trouvons parmi les chanoines, sans aucun doute, Maître Pierre de Brédam [2], gentilhomme de la maison de Bourgogne, protonotaire apostolique, ami personnel de Quentin Charlart. Les Seigneurs qui encouragèrent le prédicateur par leur invitation et par leur présence, étaient, croyons-nous, ceux que nomme Eleuthère du Pont: Baudoin de Lannoy, grand bailli de Tournai et seigneur de Tourcoing, le comte de Ligne (Jean de Ligne, seigneur de Barbançon ?), Monsieur de Croix et Monsieur de Beaufort.

Comment le P. Bernard fut-il amené à choisir l'église de la Madeleine ? « Pour prescher en Tournay, dit Eleuthère du Pont, sans offense de quelqu'un et garder l'humilité, il choisit prudemment l'église de la Magdeleine, une des plus pauvres, moins peuplée et plus retirée du reste de la ville, en laquelle il n'y avoit pour lors aucune station des Ordres mendiants, ny aux advens, ny au quaresme, comme il y a à Notre-Dame, St-Jacque, St-Brixe, églises principales. D'avantage (de plus) il faisoit grand plaisir au curé qui étoit homme de bien et aimoit les vertueux, mais il

(1) L. Q. III, p. 313-314.

(2) C'est peut-être lui dont parle Olivier, dans sa lettre du 24 janvier (L. Q. III. 269), lorsqu'il craignait encore la réponse négative ou dilatoire du Chapitre.

n'avoit la grace de prescher et se nommoit Maistre Jean de Tombes, natif de Tourquoin. » Les deux dernières raisons, l'assentiment du curé et l'absence de station à la Madeleine, nous paraissent déterminantes. Si humble que fût son héros, l'idée d'humilité a dû venir au biographe du contraste entre le succès des prédications et la modeste chaire où elles se donnèrent. Du Béguinage à la Madeleine, située dans le même quartier, il n'y avait pas loin; mais déjà, au point de vue des résultats, quel progrès !

Ce n'est pas sans émotion que l'admirateur du P. Bernard Olivier pénètre en cette église de la Madeleine, où le vaillant missionnaire conquit une bonne part de sa réputation et de son influence. S'il ne peut se le représenter dans la chaire actuelle du genre rocaille, ni dans les confessionnaux de même style, il a le droit de penser que les regards du prédicateur se sont posés sur les pierres nues de ces murailles austères, sur ces baies ogivales si simples, sur les poutres visibles de ce plafond de bois. Le gros œuvre de l'édifice, sauf les réparations nécessaires, est tel que l'a connu le P. Olivier. Ces statues que portent les piliers (ce saint Paul qui au dessus de la chaire lève son épée, à droite cette Vierge de l'Annonciation) ont pu être interpellées par lui dans un mouvement d'éloquence.

N'imaginons pas pourtant des éclats pédantesques. La prédication du jésuite se distinguait par son caractère naturel et pratique : « Il traictoit en ses sermons, au dire d'Eleuthère du Pont, matières ny haultes ny curieuses, mais qui servoient à son but pour planter aux cœurs des assistans la crainte et l'amour de Dieu. La manière de laquelle il preschoit estoit plaine d'esprit et de ferveur, et sembloit que ses parolles fussent plaines de feu par où il esmouvoit les cœurs des auditeurs à componction, à soupirs et larmes. Le fruict de ses prédications estoit confessions de toutes sortes de gens depuis le matin jusques au soir et souvent une partie du nuict, hantize du St Sacrement de l'autel, fréquentation des églises et de l'oraison, consultations des choses qui touchent la conscience, changemens des mœurs et de vie, en grands et petits. »

Cette appréciation générale vaut parfaitement pour le

Carême de 1555. Une lettre du P. Bernard à saint Ignace, écrite le 30 mai, plusieurs semaines après Pâques, donne l'idée d'un succès retentissant, mais tout apostolique.«.. J'ai donc prêché tous les jours du dernier Carême, à la demande des premiers personnages de la ville, grâce à Dieu sans inconvénient notable du côté de la santé et avec un assez grand concours de peuple. C'est au point que, malgré l'éloignement du lieu où je prêchais et sa position en un coin de la ville, malgré l'incommodité réelle de l'heure, on dit qu'il y a eu pourtant plus d'auditeurs à nos sermons qu'aux trois autres stations ordinaires, prises ensemble. Je sais qu'il a fallu parfois fermer les portes de l'église bien vaste où je prêchais, pour que les assistants ne fussent pas écrasés par la presse et jetés en pâmoison ; mais j'attribue cela à la curiosité des auditeurs, attirés par la nouveauté ; car les autres prédicateurs sont de beaucoup plus savants que nous, plus éloquents, mieux exercés. Mais il importe peu, pourvu qu'en tout cas, devant un auditoire d'occasion comme devant un auditoire effectif, le Christ soit annoncé ! Le Seigneur sait en retirer quelque bien » (1).

Le P. du Pont a consigné dans ses mémoires certains détails pittoresques omis par Olivier : « Le bruit de ses sermons espars par la ville y attiroit tout le monde, si que l'église étoit trop petite. On prenoit place dez le matin, on dressoit des eschelles contre les murs, pour d'icelles le veoir et ouïr ; on n'espargnoit ny les aultels ny les doxals (jubés) avec danger de se faire mal et aux aultres.»

Quant au résultat pratique de sermons si bien suivis, l'humilité du prédicateur ne l'oblige pas à fermer les yeux sur certaines conversions. « Un sermon, poursuit Olivier en sa lettre, ébranla tellement deux auditeurs vivant depuis longtemps dans une haine mortelle, qu'avant de se retirer, celui qui paraissait l'offenseur envoya quelqu'un demander pourlui à l'offensé pardon de l'injure; et que l'offensé, après nous avoir fait sa confession, pardonna si parfaitement, qu'il résolut d'offrir le premier des excuses à l'offenseur »(2).

(1 et 2) L. Q. III, p. 497.

» Dans un sermon, nous avions averti en passant que bientôt viendrait le jour où nous ferions une leçon sur l'évangile de la conversion de sainte Madeleine (1), et que si beaucoup de femmes entendaient cette explication, Dieu peut-être illuminerait si bien leur cœur, qu'elles renonceraient d'emblée à leur vie licencieuse. Une dame se le tint pour dit et, prenant soin de rechercher tout ce qu'elle put de courtisanes, elle en amena plus de quarante au sermon, grâce au don fait à chacune d'une pièce de monnaie. »

Le P. du Pont rapporte aussi la chose, mais il attribue au P. Charlart le mérite de cette *attraction* de « deux patars et une miche », puis il ajoute : « Le Père Bernard fust celuy qui prescha et, parlant de la conversion de la Magdeleine, ce fust avecq une si grande véhémence, et avec tant d'esprit que trois des principales quittèrent leur mestier et se firent des repenties. Le sermon fut long et dura bien près jusques à 12 heures (midi). Il falloit crier hault pour exciter le Lazare. »

D'après le P. Bernard lui-même, ce fut encore plus consolant : quelques-unes de ces femmes se retirèrent en effet aux Repenties, beaucoup renoncèrent au concubinage ; une d'elles contracta un honnête mariage ; en outre, huit ou dix, placées chez de bonnes veuves, persévérèrent dans leur propos de bien vivre. Il ajoute : « Par les soins des Pères, un grand nombre de discordes furent apaisées, même entre personnes de haut rang ; mais il serait trop long de rapporter tout cela en détail, et je ne le pourrais pas avec la meilleure volonté du monde. Car nous avons tous été tellement occupés, que nous avions parfois à peine le temps de manger, encore moins de nous raconter ce qui se passait. Vers la fin du Carême, nous recûmes la visite d'un personnage, remarquable par sa noblesse et son autorité, qui nous félicita et nous affirma avoir entendu raconter des merveilles sur notre compte, tant par des étrangers dans les villes voisines que par les principaux habitants de

(1) Sans doute le jour où cet évangile se lit à la messe, c'est-à-dire le jeudi de la semaine de la Passion, lequel en 1555 tombait le 4 avril.

cette cité. Ils disent que cette cité leur semble avoir pris un nouvel aspect et qu'elle a du bonheur, d'avoir de tels prédicateurs et missionnaires. Et vraiment, par les confessions, nous constatons un grand changement. Bien peu se sont présentés à nous, qui ne fussent dans l'erreur sur quel article de foi, moins encore qui ne fussent hésitants ; beaucoup avaient complètement rejeté l'Église Romaine et ses saintes lois. Le curé de Sainte-Madeleine a rapporté qu'il avait vu une amélioration étonnante dans sa paroisse où j'ai prêché le Carême. Entre autres choses, il a dit que depuis huit ou dix ans il n'avait au plus que cinq cents communions pascales, et que cette année il en a eu au delà de neuf cents.

» Et voilà, mon très Révérend Pére en Jésus-Christ, les faits principaux qui s'offrent maintenant à ma mémoire. Sur ce terrain si fertile à la fois et si pauvre, nous aurions dû produire davantage, si ma négligence n'avait été le grand obstacle. Et le peu que nous avons fait ne s'est même pas accompli grâce à notre travail, mais grâce à l'immense bonté de Dieu, à qui seul tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles. Amen (1) ... »

Avant de parler de son Carême, le P. Bernard, dans la lettre que nous venons de traduire en partie, racontait les exploits de ses deux compagnons. Bien que nous n'écrivions pas leur histoire, nous ne pouvons, dans cette circonstance, les tenir tout à fait dans l'ombre ; leur action est trop intimement liée à celle de notre missionnaire. Eux aussi multipliaient les conversions. Le P. Charlart réussissait à fermer une maison de débauche. Il confessait et dirigeait des familles entières. On voyait venir par troupes à son confessionnal, qu'il ne quittait pas du matin au soir, les Tournaisiens et les villageois. « Je ne puis passer sous silence, écrit Olivier (2), que ce Père, vers le début du Carême, racola de toutes parts les mendiants et les vagabonds (3) et qu'il les força en quelque sorte à se confesser.

(1) L. Q. III. 498-499.
(2) L. Q. III, p. 495.
(3) Ils semblent avoir été nombreux en ce temps-là à Tournai. Cf. Hocquet, *Tournai et le Tournaisis au XVI^e siècle*, p. 278.

Il mettait tant de charité et de bonté à embrasser et à exhorter ces misérables en guenilles, que nous vîmes des témoins pleurer d'admiration et d'attendrissement. » De son côté, le P. Bouclet visitait et consolait les malades dans leurs demeures ou dans les hôpitaux. A certains jours, il confessait sans désemparer à l'église Saint-Jacques.

» Tout occupé que j'étais, ajoute le P. Bernard, puisque je devais prêcher chaque jour sans avoir pu m'y préparer d'avance ni même le prévoir, il m'a pourtant fallu chaque jour entendre quelques confessions. La qualité des pénitents, ou leurs instances et la nécessité urgente m'empêchaient de refuser. Certains disaient qu'ils ne s'étaient pas confessés depuis nombre d'années et qu'ils ne voulaient pas se confesser à un autre que moi, touchés peut-être qu'ils étaient par mes sermons. J'ai grande confiance que ces confessions sont profitables à la récolte du Seigneur, car ceux-là s'adressent surtout à nous, qui ont sérieusement résolu de s'amender. Beaucoup, depuis dix, vingt, trente, quarante ans et davantage, n'avaient plus fait une confession intègre. Et même la majeure partie de ceux qui viennent à nous n'ont jamais satisfait à l'intégrité, par honte ou par ignorance crasse. Un grand nombre d'individus, qui chancelaient dans la foi, furent raffermis par le moyen des sermons et des confessions. Plusieurs, entièrement passés à l'hérésie, étaient si touchés par la prédication, qu'à peine le sermon fini, ils n'avaient de repos qu'ils ne fussent, par la confession à l'un de nous et l'abjuration de l'erreur, revenus au giron de notre Mère la Sainte Eglise [1]. » Suivent encore quelques traits de conversion.

Mais c'est assez pour juger de l'ébranlement produit par ce Carême dans le peuple de Tournai. Pour montrer que les Pères avaient gagné la confiance des autorités et de l'aristocratie autant que celle des petites gens, il nous suffira de citer encore ce passage de la même lettre [2] : « L'official de Tournai, un ami et vaillant soutien de notre

(1) L. Q. III, p. 496.
(2) L. Q. III, p. 495.

Compagnie, nous a donné souvent à examiner des personnes suspectes d'hérésie. Le Gouverneur de la ville, à l'occasion d'un procès d'importance, nous a envoyé beaucoup de livres suspects à l'examen [1]. Il déclare par le fait qu'il a très grande confiance en nous. En d'autres occasions, lui [2], les nobles et les magistrats ont volontiers et fréquemment recours à nous. Les premières et les plus nobles familles de cette cité se confessent souvent à l'un de nous, ne manquent jamais à nos sermons, nous aiment et nous honorent beaucoup. »

Le plaisir qu'éprouvait Bernard à se dépenser soutint ses forces jusqu'à la fin du Carême. Il semble que la prédication ne le fatiguait pas, si vraiment, comme l'a consigné Polanco dans le *Chronicon* (V, 827), sa Passion ne dura pas moins de cinq heures. En descendant de chaire, le zélé missionnaire croyait n'avoir pas dépassé trois heures !

(1) Au sujet de ces ouvrages suspects, le P. Olivier écrivit à Rome (peut-être le 30 mars) une lettre que nous n'avons plus, où il demandait la permission de les lire. Voici ce que lui répondit Polanco (E. I, 5381) : « La permission n'est pas nécessaire pour lire des livres hérétiques *ad discernendum*. On peut se débarrasser de tout scrupule, en n'allant pas au delà de ce qui suffit pour bien juger. Et s'il fallait une permission, je crois que le Doyen de Louvain (Ruard Tapper) pourrait la donner. »
(2) Cf. L. Q. III, p. 269.

CHAPITRE XII

MINISTÈRES A TOURNAI ET AUX ENVIRONS

Le P. Charlart supérieur. — Olivier prêche dans la ville et au dehors. — Confessions à Péruwelz. — Prédications à Tourcoing. — Octave du *Corpus Christi* à Tournai. — Fidélité des habitants de Tourcoing. — Retraites. — Vocation de Gilles de Berghe. — Projet d'école populaire.

Le Carême de 1555 marque pour le P. Bernard Olivier le commencement d'une activité prodigieuse. Nous le voyons dès lors se multiplier à Tournai et aux environs avec un succès que signale Quentin Charlart dans une lettre du 31 août. C'est en effet Charlart qui écrit cette fois le rapport *quadrimestriel*, sans doute parce qu'il exerce désormais la charge de supérieur. On sent que le brillant apostolat de son inférieur ne l'offusque pas. Et pourtant Eleuthère du Pont raconte cette anecdote mortifiante : « La gloire de prescher estoit au P. Bernard, non pas ainsi au P. Quintin ou P. Antoine ses compagnons, qui néantmoins faiçoient ce qu'ils pouvoient en petites églises, et cloistres et maisons religieuses. Il advint, un dimanche, que tout le peuple estoit assemblé à la Magdelaine, pensant ouyr le P. Bernard selon son accoustumée, que le dict P. fût empesché, et pour ce le P. Quintin tint sa place ; mais le peuple incontinent qu'il vist en la chaire le P. Quintin et non pas le P. Bernard, la foule se retira de l'église et abandonna le prédicateur. De ce le bon Père, qui estoit fondé en humilité, de rien ne s'estonna, mais à ceux qui demeurèrent en l'église fist son devoir, non pas moins que si toute l'église eut esté pleine, et nul changement ne fust advenu. Il disoit que peu importoit, si la clef avec laquelle on ouvroit le paradis fust de plomb ou d'argent, comparant les prédicateurs éloquents à une clef d'argent, et ses semblables à une clef de plomb, car les uns et les autres taschent d'ouvrir le royaume des cieulx à ses (leurs) auditeurs. »

Cette aventure peut fort bien se placer à l'époque qui suivit le Carême de 1555 ; car la lettre du Charlart atteste que le P. Olivier continua de prêcher en ville, tout en

portant la bonne parole dans les églises d'alentour. « Durant ces quatre derniers mois, le P. Bernard Olivier, en vrai fils d'obéissance [1], n'a certes pas peu travaillé à prêcher, tant dans la cité tournaisienne qu'au dehors ; et non sans fruit ici et là. Quand il prêche à Tournai, l'affluence y est chaque fois très grande ; dans les villages les auditeurs sont encore beaucoup plus nombreux, au point qu'il n'est pas rare de voir emporter de l'assistance tantôt quatre, tantôt cinq personnes et plus, évanouies et demi mortes à cause de la presse. La foule augmentait tous les jours, parce que les habitants de divers villages et même beaucoup d'habitants de Lille (ville populeuse de la Flandre) se rendaient à l'endroit où il y avait sermon. Grâce à ces prédications et à des confessions très nombreuses (qui n'ont pu cependant satisfaire encore tout le monde, car on accourt souvent à nous en masse pour se confesser et communier), beaucoup d'hérétiques, d'adultères, de débauchés, de concubinaires avoués sont venus à résipiscence ; une femme de mauvaise vie est entrée aux Repenties ; des hésitants ont été confirmés dans la foi... Bien que dans ces villages il y eût des hérétiques pour dénigrer, selon leurs moyens, le P. Bernard et sa prédication, et le traiter d'antéchrist et d'hypocrite, le peuple continue à servir Dieu comme il a commencé, et même avec beaucoup plus de piété qu'autrefois, détestant les erreurs et les vices que la foi catholique condamne... [2] »

A ce résumé officiel des travaux du P. Olivier après Pâques 1555, nous pouvons apporter quelques précisions fournies par le *Chronicon* de Polanco [3]. Entre autres excursions apostoliques, le missionnaire se rendit à Péruwelz où l'on se souvient qu'il avait prêché, l'année précédente, une série de sermons. Rien ne prouve qu'il remonta en chaire cette fois, Péruwelz dépendant du diocèse de Cambrai ; mais, avec la permission du curé, il se mit au

(1) Ces mots nous semblent marquer qu'Olivier ne fait plus rien que sous la direction de Charlart, devenu *son supérieur*.

(2) L. Q. III, p. 588-589.

(3) T. V. p. 305, n. 828 et suiv.

confessionnal. « Il y fut si occupé qu'il devait employer la ruse pour se soustraire, afin de dire ses Heures ou prendre quelque nourriture. Enfin pour ne pas succomber à la tâche, il dut s'enfuir à Tournai, quoiqu'il eût observé que son travail était absolument nécessaire là-bas. La majorité des hommes depuis longtemps, ou même jamais, ne se confessait comme il faut.

» Le P. Antoine Bouclet y fut envoyé pour les consoler et pour entendre les confessions de bien des gens résolus à changer de vie. Le P. Bernard y retourna aussi pour subvenir à leur dévotion et à leur besoin. On a remarqué que dans cette province beaucoup devaient recourir à une confession générale de toute la vie, non pas simplement pour satisfaire leur dévotion, mais par nécessité. »

Aux approches de la Pentecôte, le missionnaire alla évangéliser Tourcoing, qui relevait alors de l'évêché de Tournai. Ce ministère fut une heureuse conséquence du Carême de la Madeleine, ainsi qu'Eleuthère du Pont l'insinue : « En la même sorte il (le P. Bernard) prescha à Tourquoin, grand bourg (à) quatre lieues de Tournay, ayant bien quatre mille manans ; et ce à la request de Monsieur de Tourquoin et du curé de la Madeleine qui en étoit, pour ce que le bourg estoit fort débauché et les hérésies y multiplioient. » Baudoin de Lannoy et Maître Jean de Tombes, après le succès de la station quadragésimale, devaient souhaiter et favoriser la conversion, le premier de ses sujets, le second de ses compatriotes. Pour juger si leur espoir se réalisa, nous n'avons qu'à citer la chronique de Polanco, tenant lieu ici de la correspondance perdue.

« A la demande d'un des principaux personnages de Tournai (le grand bailli, Baudoin de Lannoy), le P. Bernard se transporta en un endroit distant de Tournai de quatre lieues, nommé Torquin [1], bâti, à ce qu'on dit communément, par Tarquin le Superbe roi de Rome [2]. Là et

(1) Cette graphie doit être ajoutée à celles qui sont mentionnées dans l'*Histoire de Tourcoing* par Ch. Roussel-Defontaine, p. 67, n 4.

(2) Légende recueillie au XIV[e] siècle par le franciscain Jacques de Guyse, dans ses *Annales historiæ illustrium principum Hannoniæ*, lib. II, cap. LI. Cet historien écrit aussi Torquin.

dans certains villages voisins, il demeura quinze ou vingt jours et prêcha presque chaque jour. Bien qu'il parlât dans une grande église, on avait toujours, en raison de la chaleur de l'été et de la presse des auditeurs, à en emporter quelques-uns tombés en faiblesse. On venait pour l'entendre de deux et même de cinq lieues. Certains recevaient si avidement de lui la parole de Dieu, qu'un jour qu'il allait prêcher hors de la ville de Torquin, dans un autre endroit éloigné de deux lieues [1], environ deux cents Torquenois l'y suivirent.

» Là aussi (à Torquin), quelques hérétiques sacramentaires (ils étaient nombreux dans la province) revinrent à l'Eglise catholique ; mais le gouverneur du lieu ne laissait pas sortir le P. Bernard sans le faire accompagner de deux ou trois hommes, parce que certains de ces hérétiques avaient menacé de le mettre à mort comme antéchrist, à cause de ses réfutations publiques et pertinentes de leurs hérésies. Mais le P. Bernard disait qu'il ne courait aucun danger de mort, n'étant pas digne de la subir pour le nom de Jésus-Christ.

» Les confessions étaient si nombreuses en ce lieu, qu'il fallait que le gouverneur [2] vînt le chercher à l'heure des repas ; autrement les pénitents ne lui permettaient pas de quitter l'église. Quoi d'étonnant, quand ils avaient attendu à l'église du matin au soir, trois, quatre et cinq jours, pour que le Père reçût leur confession ? Ils allaient jusqu'à supplier le curé de leur donner une place pour jouir de la faveur de se confesser au P. Bernard [3]. »

Près de trois cents communions en plus à la Pentecôte, tel fut le résultat pratique de cette mission à Tourcoing. « Revenant ensuite de là à Tournai, (le missionnaire) prêcha tous les jours de l'octave de la Fête-Dieu, et certains

(1) Peut-être Bousbecque.

(2) Le *Château du Baillli* n'était séparé de l'église de Tourcoing que par un fossé sur lequel passait un pont. (Voir le plan de Sanderus dans l'*Histoire de Tourcoing*, p. 70). Les halles occupent de nos jours son emplacement.

(3) *Chronicon S. J.* an. 1555, t. V, p. 306, n. 830-832 — Il semble que le P. Bouclet dut venir l'aider pour les confessions.

jours deux ou trois fois [1]. » La Pentecôte tombait cette année le 2 juin et la Fête-Dieu le 13 ; c'est dire que presque tout le mois de juin se passa pour le P. Bernard en prédications. Tandis qu'il prêchait à Tournai, certains catholiques de Tourcoing, sauvés par lui de l'hérésie et de la corruption, lui donnèrent des gages admirables de leur persévérance dans le bien. « Il arriva, rapporte Polanco [2], que du bourg de Torquin, distant, comme je l'ai dit, d'environ quatre lieues, dix ou douze hommes vinrent pour entendre un sermon, et huit ou neuf femmes pour se confesser après le sermon entendu, parce qu'elles n'auraient pu le faire dans leur ville. Parties aux approches de minuit, elles durent, à cause des grandes pluies précédentes, traverser par endroits les eaux qui leur montaient presque à la poitrine [3] ; mais elles ne renoncèrent pas à leur projet à cause de ces inconvénients. Toutes arrivèrent à temps pour entendre le sermon, et après s'être confessées au Père, elles s'en retournèrent chez elles dans la consolation et la joie [4]. »

Ce fait se renouvela plusieurs fois en 1555, nous le savons par la lettre de Charlart citée plus haut. Il se renouvellera à l'été de 1556, sous les yeux du P. Ribadeneyra. En sorte que le P. du Pont pouvait,dans sa notice, nous présenter le pèlerinage nocturne comme affaire d'habitude : « D'une chose ce peuple de Tourquoin est louable, c'est qu'il estoit si adonné aux sermons du Père Bernard qu'ilz venoient de Tourquoin à Tournay, chemin de quatre bonnes lieues, pour l'ouïr, tant d'hiver que d'esté. En hyver ilz portoient des lanternes et chandelles se faisant lumière les uns aux aultres, et en esté, si de nuict il avoit fait orage avec tonnerre et grosses pluyes qui remplissent le chemin, se dépouillans les chausses et souliers, passoient

(1) *Chronicon S. J.* t. V, p. 307, n. 833 — (2) Ibidem, p. 309, n. 842.

(3) Pour aller de Tourcoing à Tournai, il faut traverser plusieurs affluents de l'Escaut, tels que l'Espierre, le *rieu* de Wasme, le *rieu* de Templeuve. De nos jours encore, les inondations sont fréquentes aux abords de Tournai.

(4) L. Q. III, p. 58c.

oultre et venoient à la ville. Et si de Tourquoin il alloit prescher à quelque village voisin, le suivoient comme les Juifs du temps passé notre Seigneur. »

Olivier, nous n'en pouvons douter, avait fait la conquête de ces âmes frustes mais généreuses. La gaîté et la franchise de son caractère rendirent les relations faciles ; son zèle et sa bonté entraînèrent l'adhésion définitive. Sa venue était une fête pour Tourcoing ; son souvenir y demeura longtemps. « Il y fit, dit le P. du Pont qui écrivait cinquante ans après l'événement, vingt-huict sermons comme ont noté les villageois — et les vieulx en ont encore bonne mémoire — avec mesme concours et foule qu'à Tournay, avec mesme ferveur et mesme fruict. Il y planta la fréquentation des sacrements de l'autel,qui dure jusques aujourd'huy... Il distribuoit et donnoit des livres de dévotion qui se gardent encore aujourd'huy. »

Rentré à Tournai, le P. Bernard donna les Exercices spirituels à quelques retraitants. Il ne pouvait négliger ce moyen d'étudier la vocation des aspirants à la Compagnie; « mais très peu se faisaient à l'idée d'y entrer ou ne montraient pas beaucoup d'aptitudes [1] ». Cependant deux candidats de Tourcoing suivirent la retraite : l'un, qui était prêtre, ne fut pas admis dans la Compagnie à cause de sa mauvaise santé ; l'autre, jeune encore (il avait dix-sept ans) [2] et exercé dans les lettres, y fut reçu. Ce détail, consigné dans la chronique de Polanco, Eleuthère du Pont l'a également relevé. A Tourcoing, le P. Bernard « gaigna à nostre Compagnie un jeune fils,nommé Gilles de Berghe, qui sçavoit son latin, et l'envoya à Rome à nostre Père Ignace comme primice de sa mission Belgique, et ce sur la mule sur laquelle il estoit venu à Rome. » Ainsi allait être rapatriée la célèbre monture, plusieurs fois réclamée par Polanco. Le voyage s'accomplit du mois d'août au mois d'octobre. Gilles de Berghe rejoignit à Louvain une petite caravane, composée d'un prêtre et de trois scolastiques, en partance pour Rome [3]. Tous y arrivèrent sains et

(1) *Chronicon*, t. V, p. 307, n. 833 — (2) E. I. IX, 5565.
(3) *Chron.*, t. V. nn. 798, 808, 833.— E I. t. IX, n. 5788, 5790.

saufs ; mais plus de mule ! Ils l'avaient laissée fourbue en Allemagne. A part un coup de tête, qui le poussa à s'enfuir du collège de Monte-Pulciano et qu'il fit oublier du reste par son repentir, le jeune religieux, gagné par le P. Olivier dans sa mission de Tourcoing, laissa, quand il mourut prématurément en 1561, professeur de grammaire au Collège Romain, des exemples si édifiants que sa mémoire est conservée dans nos ménologes [1]. Le missionnaire avait donc eu raison de fonder sur lui quelque espoir.

A Tourcoing comme à Antoing, le P. Olivier songeait à établir des écoles chrétiennes pour les enfants du peuple. « Il y planta aussy, écrit le P. du Pont, une escole en laquelle les filles retirez du monde enseignassent les petits enfants en la doctrine chrestienne et bonnes mœurs, leur procurant place assez commode, et pensoit leur procurer quelque entretenement (des ressources pour l'entretien) si la mort ne l'eust empéché. » C'est donc la même idée de préserver et d'instruire l'enfance, qui fut suggérée à la jeune Antonienne, Quinte Monnier, par un cœur apostolique, et qui doit prendre dans la suite de si beaux développements. [2]

(1) Voir Guilhermy, Ass. de Germanie, 2e série, t. I, p. 338 — Pruvost, *Notices biographiques... de Tourcoing*, p. 65.

(2) On voit par la correspondance (E. I. X, 5968) que Bernard conçut aussi ou seconda le projet d'ériger à Tourcoing une Confrérie du Saint-Sacrement.

CHAPITRE XIII

OLIVIER NÉGOCIATEUR

Ses aptitudes diplomatiques. — Pourparlers avec l'évêque de Cambrai. — Olivier reçoit une mission pour l'Angleterre. — Instruction du P. Général. — Affaires à traiter : le Collège Romain, Jean de Mendoza, l'évêché de Limerick. — Le voyage en Angleterre rendu inutile par l'arrivée de Philippe II à Bruxelles. — Solution différée — Rentrée à Tournai. — Sermons d'Olivier. — Travaux de Charlart.

Olivier n'était pas doué seulement pour la prédication ; il possédait encore les qualités de l'administrateur et du diplomate. Ainsi en jugeait saint Ignace qui allait désormais l'employer à des négociations de première importance.

Outre la formation qu'il reçut à Rome avant et après son entrée dans la Compagnie, les circonstances de son séjour en Sicile et de son installation à Tournai ne purent que développer les dispositions naturelles de prudence et d'habileté du P. Bernard. En particulier, les atermoiements de l'évêque de Cambrai, au sujet des pouvoirs spirituels, lui apprirent à garder la patience et le sang-froid parmi les lenteurs des pourparlers diplomatiques. Son caractère ne devait s'en accommoder qu'au prix d'une victoire sur soi-même.

Justement, peu de temps avant les négociations dont nous voulons parler, de nouvelles démarches le remirent en contact avec Mgr Robert de Croy. Pendant le Carême de la Madeleine, le bruit avait couru que ce prélat admettrait enfin les Pères à prêcher dans son diocèse. Il leur suffirait, pour obtenir cette faculté, de se rendre en personne auprès de l'évêque. Le P. Charlart et le P. Olivier se présentèrent donc à lui ; mais il ne voulut même pas écouter leur requête, et leur déclara de prime abord que son diocèse abondait en prédicateurs et que les Ordres mendiants s'y plaignaient tous les jours de n'avoir pas de quoi vivre. Au moins mit-il en sa réponse plus de douceur que de coutume [1].

(1) *Chronicon*, t. V, n. 846.

Sur le siège pontifical de Rome, Paul IV venait de succéder à Jules III, après un règne éphémère de Marcel II (mai 1555). On se demandait aux Pays-Bas si le nouveau Pape accorderait lui aussi sa faveur aux Pères de la Compagnie. Ennemis et amis colportaient, à ce propos, des informations tendancieuses. A la cour de Bruxelles, on se montrait une lettre où il était dit : Nous avons un Pape pieux et vertueux, Paul IV. Il a approuvé tous les Ordres religieux, à l'exception d'un seul où se rencontraient les plus grands hypocrites et qu'il a voulu absolument détruire. Dans cet Ordre réprouvé, les malveillants prétendaient reconnaître la Compagnie. Par contre, à Tournai et ailleurs, le bruit courait que le Pape était de la Société et lui laisserait faire tout ce qu'elle voudrait [1]. Dans ce conflit de rumeurs opposées, l'évêque de Cambrai passait pour attendre que Paul IV se déclarât plus nettement.

Au mois d'août, le P. Bernard Olivier reçut une lettre de saint Ignace qui l'envoyait en Angleterre. Ce pays donnait, pour le moment, à l'Eglise les gages d'une réconciliation sincère [2]. Après les longs mois d'une attente imposée par la politique de Charles-Quint, le cardinal Pole, légat du Pape, était enfin passé de Bruxelles à Londres. Muni d'amples pouvoirs, il avait pu renverser les obstacles qui s'opposaient à la pacification religieuse et, le 30 novembre 1554, il avait solennellement absous les Anglais du schisme et de l'hérésie. Ainsi se réalisaient les vœux de la reine Marie Tudor et de son époux Philippe II, prince d'Espagne et roi de Naples.

Cette restauration catholique ouvrait une nouvelle carrière au zèle de notre missionnaire wallon. Sa parole serait sûrement bien accueillie en Angleterre. Il pourrait

(1) Voir *Chronicon*, t. V, n. 847. — Une lettre de Polanco au P. Adriaenssens (13 août 1555) donne la vraie note sur les sentiments de Paul IV envers la Compagnie. Sans en être, le Pape la chérissait. E. I, IX, 5624.

(2) Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain, 15 juillet et 15 octobre 1909 : R. Ancel, O. S. B. *La réconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siège sous Marie Tudor. Légation du cardinal Polus en Angleterre* (1553-1554).

par ses prédications seconder l'œuvre du légat. L'idée d'apostolat ne fut donc pas étrangère à son déplacement, mais sa mission était en même temps motivée par des affaires à traiter avec Philippe II et avec le cardinal Pole.

Ces affaires occupent une large place dans la correspondance du Général de la Compagnie, à partir du 1er juillet 1555. Nous ne pouvons citer tous les documents qui viennent d'être publiés et qui d'ailleurs souvent se répètent [1]. Il nous suffit de faire un choix. Voici d'abord des extraits de l'Instruction confidentielle, datée du 6 juillet, *per il P. M. Bernardo solo :* « Ce passage de V. R. en Angleterre est motivé par diverses causes, comme sont l'affaire du Collège Romain, celle de don Jean de Mendoza et celle de l'évêque de Limerick. Il y a aussi un autre but que notre Père envisage, et qui est de produire quelque fruit spirituel dans cette cour et dans ce royaume. C'est pourquoi il lui semblait que Me Adrien de Witte vous serait un bon compagnon de voyage, car au besoin il pourrait se servir de la langue flamande pour prêcher et de la langue italienne pour converser et confesser, ainsi que V. R. ; et peut-être serait-ce l'occasion de faire plus de bien qu'on ne pense en ce royaume pour le service de Dieu N. S. Une autre raison est que la porte pourrait s'ouvrir pour laisser entrer la Compagnie en Angleterre, par la fondation de quelque bon collège, car le roi, à son départ d'Espagne, a dit qu'il l'appellerait, lorsqu'il verrait les conjonctures favorables. Mais ni à S. M., ni au Rme légat, ni aux seigneurs Ruy Gomez et Gonzalo Perez, ni au Père F. Pierre de Soto, jadis confesseur de la Majesté impériale, V. R. ne dira rien de ce sujet, s'ils n'en parlent pas les premiers. Mais il est vraisemblable qn'à la vue du bien spirituel produit, eux ou d'autres parleront. .

» Au sujet du seigneur Ruy Gomez, à présent comte de Melito, que V. R. sache qu'il nous aime beaucoup et qu'il est la personne qui a le plus d'influence sur le roi. Le sei-

(1) *Epistolæ et instructiones*, t. IX, nn. 5501-5510 ; 5519-5522 ; 5665, 5569, 5572, 5581, 5611-5612 ; 5621-5622 ; 5626, 5701, 5704-5705, etc., etc.

gneur Gonzalo Perez est le premier secrétaire de sa Majesté royale et nous aime aussi beaucoup. Pour s'entretenir avec eux, la langue parait devoir être l'italien ou le latin, parce que je ne crois pas qu'ils entendent bien les autres langues, et même je ne sais si le seigneur Ruy Gomez entend le latin

» La forme dans laquelle il semble que V. R doive adresser pour la première fois la parole au seigneur Gonzalo Perez, avec en main les lettres qui lui sont destinées, est la suivante ou quelque autre semblable : « Seigneur, je suis de la Compagnie de Jésus ; et après avoir vécu à Rome longtemps, j'ai été renvoyé à cause de ma mauvaise santé en notre pays de Flandre, où me trouvant mieux, je m'appliquais à la prédication et aux autres ministères de l'institut. Je suis délégué à cette cour par notre P. Maitre Ignace pour trois affaires principalement : l'une ayant trait au Collège Romain, l'autre à l'évêché de Limerick en Irlande,qui se trouve dans une grande nécessité spirituelle, la troisième à don Jean de Mendoza. Je traiterai la seconde affaire avec le R^me^ légat. Au sujet des autres, voici la lettre de notre Père Maitre Ignace à Votre Seigneurie et celle de don Jean. Lorsque V. S. aura vu les lettres à son aise, je lui parlerai d'après l'instruction relative au collège et à don Jean. » Et qu'on ne se sépare point de la cour sans une réponse à cette triple négociation, et spécialement au sujet de la première et de la troisième affaire... »

Le lecteur voit combien précises étaient les recommandations du Père Général sur la façon de négocier ; mais il aimerait sans doute à connaitre la nature des affaires que Bernard allait ainsi traiter. Il nous est permis de contenter sa curiosité, et pour cela il nous suffira de peu de mots.

Le Collège Romain, commencé par François de Borgia, devait être doté par le pape Jules III ; mais la mort de ce Pontife survint au moment où l'on s'occupait de transcrire et de sceller la bulle de dotation, qui ne parut donc pas. Après le trop court règne de Marcel II, Paul IV étant monté sur le siège pontifical, Ignace crut utile de demander à Philippe II, prince consort d'Angleterre et prince

héritier d'Espagne, qu'il intervint auprès du nouveau Pape pour obtenir confirmation de la rente annuelle promise par son prédécesseur. Philippe n'avait pas refusé d'intercéder auprès de Jules III ; il ne refuserait sans doute pas de recommander à Paul IV un collège où les étudiants étaient, pour la plupart, ses sujets. C'est pour décider cette seconde intervention du roi que le P. Bernard devait agir à la cour; il devait aussi chercher à obtenir une rente d'un prélèvement plus facile que celle du projet avorté.

Jean de Mendoza, fils du marquis *della Valle Siciliana*, avait succédé à son père comme gouverneur de la citadelle de Naples, ou *Castel Nuovo*. Cette place enviée qu'il tenait de l'Empereur, il la voulait quitter pour entrer dans la Compagnie, sans même attendre la permission du roi de Naples, Philippe II. Dans son impatiente ferveur, il avait résolu de confier à un lieutenant la garde du fort et de se rendre à Rome sur une frégate qu'il faisait tenir prête (mars 1554). Le recteur du collège de Naples, le P. Alphonse Salmeron, s'opposa à son départ; et Ignace, l'ancien défenseur de la forteresse de Pampelune, donna raison au recteur. Il exigeait que Mendoza restât à son poste jusqu'à ce que son souverain l'eût relevé de son commandement ; mais comme le frère du jeune gouverneur, Alvare de Mendoza, qui s'était chargé de négocier la démission, tardait à s'entremettre ou ne réussissait pas, il consentit à envoyer en Angleterre un messager spécial qui parlerait au roi de cette vocation extraordinaire, et il désigna le P. Olivier à cet effet.

La troisième affaire, celle de l'évêché de Limerick, présente plus de complication. Ce siège était occupé par un prélat indigne, Jean Coyn, qui vivait en concubinage. Devenu aveugle et impotent, ce malheureux avait choisi pour coadjuteur, sous Henri VIII, un luthérien avéré, Guillaume Ochaysius, et lui avait donné la consécration épiscopale. En vain celui-ci se rendit-il à Rome pour faire authentiquer son droit de succession : à juste titre on ne voulut pas le lui reconnaître; et l'on songea au contraire à promouvoir au siège de Limerick un prêtre recommanda-

ble. Le Général de la Compagnie, informé de la détresse de ce diocèse par le P. David Wolf qui travaillait en Irlande, crut devoir proposer comme candidat Richard Creagh, prêtre irlandais, alors étudiant à Louvain, « homme fort instruit, catholique, pieux et zélé pour l'honneur du Christ Notre-Seigneur, et apte, plus que personne en Irlande, à guérir par ses paroles et ses exemples les plaies que de tels pasteurs ont faites au troupeau ». Ce choix était bon : si Creagh ne monta pas sur le siège de Limerick, il devint plus tard archevêque d'Armagh. Pour le moment, quel serait le rôle du P. Olivier en cette affaire ? Il parlerait de la chose au légat et le prierait de prendre des informations sur Richard Creagh, afin que Réginald Pole appuyât ensuite cette candidature, si elle lui plaisait, auprès du roi et de la reine. Si le légat trouvait quelqu'un de plus capable, on n'insisterait pas pour avoir Creagh. Il importait seulement de secourir le diocèse de Limerick, en obtenant de leurs Majestés une nomination que le Saint-Siège pourrait ratifier.

Il nous reste à dire comment Bernard s'acquitta de sa triple mission [1]. Le négociateur rejoignit à Louvain le compagnon qu'on lui donnait et qui était le P. Adrien de Witte, et il allait se rendre à Anvers pour de là gagner Londres après une navigation de deux jours, quand il sut par don Alexis Fontana, secrétaire de l'Empereur, que le roi Philippe ne tarderait pas à venir lui-même en Belgique. Conformément à ses instructions, il décida alors de surseoir au départ pour l'Angleterre et d'attendre à Louvain. Dans cette ville il ne resta pas inactif : il prêcha en français et confessa en français, latin et flamand, toujours prêt à quitter ces ministères pour gagner Bruxelles, dès qu'il y apprendrait l'arrivée du roi.

Le roi Philippe arriva à Bruxelles, le 8 septembre ; mais le P. Bernard, averti par Fontana d'attendre encore quelques jours, n'y alla que le 11 et remit au secrétaire Gonzalo Perez, qui le reçut fort aimablement, la lettre du

(1) Pour ce qui suit, nous utilisons la *Chronique* de Polanco, 1555, t. V, nn. 850-856.

P. Ignace et celle de Jean Mendoza. Perez ne voulut pas prendre les lettres à l'adresse du roi, préférant laisser ce soin au premier chambellan, don Ruy Gomez, qui était tout désigné pour conduire la négociation. Le P. Bernard se rendit alors chez Ruy Gomez dont l'accueil fut également bienveillant. Ce personnage prit connaissance de la lettre que lui écrivait Ignace, se chargea des suppliques à présenter au roi et même de l'expédition des affaires en cause. Cependant, sauf l'affaire de Limerick réglée par ailleurs [1], le but ne fut pas atteint aussi rapidement qu'on aurait voulu. Ecrire au Souverain Pontife pour lui recommander le Collège Romain, c'était chose admise en principe, mais cela ne paraissait pas opportun, au moment où une brouille s'élevait entre Philippe II et Paul IV à propos des Colonna. Quant à l'affaire de Jean de Mendoza, les graves occupations du roi obligeaient d'en différer la solution. Les Etats des Pays-Bas s'étaient réunis à Bruxelles. Charles-Quint se préparait à abdiquer ; il allait céder à Philippe II, son fils, les possessions qu'il tenait de la Maison de Bourgogne et bientôt après le royaume d'Espagne avec ses dépendances. Philippe voulait attendre le départ de l'ex-empereur pour faire dans le royaume de Naples un changement d'aussi grande conséquence que celui du gouverneur de Castel Nuovo.

Entre temps le P. Bernard restait à Bruxelles, moins occupé qu'il ne désirait. Il n'y pouvait prêcher, puisque cette ville appartenait au diocèse de Cambrai. D'ailleurs si la langue française était familière aux gens de la cour, elle n'était pas d'usage dans le peuple bruxellois. Le Père devait donc se contenter du ministère des confessions et de l'apostolat caché des conversations édifiantes. Il paya l'hospitalité que lui donnait une famille, en aidant ses hôtes à progresser dans la vie chrétienne. Toutefois le missionnaire, habitué aux récoltes abondantes du Tournaisis, jugeait son action peu féconde, et puisque des seigneurs, tels qu'Alexis Fontana, Pedro de Zarate et Garcias Lope de Alvarado, offraient tous leurs soins pour avancer à la cour les affai-

(1) E. I. IX, 5790.

res de la Compagnie, il comprit qu'il pouvait sans dommage revenir à son vrai champ d'action.

Rentré à Tournai vers le commencement de novembre, il prêcha à Saint-Jacques le jour de la Toussaint, dans la matinée et dans l'après-dinée. Il annonça en son premier sermon que le suivant traiterait du purgatoire, dont beaucoup de Tournaisiens, infectés de protestantisme, n'admettaient pas l'existence. Une telle foule se porta au rendez-vous, que trois ou quatre heures avant la prédication l'église fut comble On sut depuis que la croyance au Purgatoire s'en était trouvée raffermie. Il se pourrait bien qu'Eleuthère du Pont fasse allusion à cet exploit oratoire quand il écrit : « Un jour advint que preschant la Passion à St-Jacque n'estant assez ouy de sa chaire, le peuple cria à haulte voix que descendant il montast sur le doxal [1]: ce qu'il fit pour contenter ses auditeurs. » Sauf le sujet du discours, les circonstances peuvent s'appliquer à un jour de presse et à un orateur déjà fatigué par un premier sermon. De plus on ne sait quand placer cette Passion à Saint-Jacques, à moins qu'elle n'ait été prêchée hors temps : en 1554 le P. Olivier donna le Carême à Péruwelz, en 1555 à la Madeleine de Tournai, en 1556 il sera de nouveau occupé à Bruxelles.

Le dimanche suivant, 3 novembre, notre missionnaire prêcha deux fois à Tourcoing et devant un auditoire serré à étouffer. Là aussi, malgré l'absence, ses admirateurs lui demeuraient fidèles.

Une lettre du P. Quentin Charlart, du 8 novembre [2], nous permet de savoir ce que firent à Tournai les compagnons du P. Olivier, pendant que sa négociation le tenait éloigné. Charlart continua ses explications de l'Evangile et son catéchisme du dimanche au Béguinage, et, pour éviter un excès de fatigue, il laissa Bouclet entendre seul les confessions. Mais pendant la semaine Charlart les entendait à la cathédrale, « près du maître-autel, hors du chœur », en la chapelle Sainte-Marthe [3]. « Certains chanoines, dit-

(1) Jubé situé entre le chœur et la nef.
(2) L. Q. III, p. 697. — (3) Eleuth. du Pont.

il à ce propos, ont essayé récemment de m'expulser de là et d'empêcher ce service des confessions qui n'est pas dans les habitudes des chanoines, et ils ont mis en doute mes pouvoirs. Or, tandis qu'ils agissaient ainsi dans une réunion où je n'étais pas, Dieu combattit pour moi, puisqu'étant venus au vote, la majorité ne leur permit de décider contre moi. Le Seigneur en soit béni. » Et cependant il y avait utilité à soutenir, avec l'aide de bons confesseurs, la foi des catholiques encore pratiquants, dans une ville où le luthéranisme s'affichait jusqu'à oser mutiler les images des saints !

Outre l'aumônerie du Béguinage, le P. Quentin, par ordre du Chapitre, avait dû s'occuper avec un autre chanoine de deux couvents de religieuses. Il cherchait à y promouvoir la réforme. Besogne assez ingrate, parce que les aides manquaient, les couvents d'hommes ayant eux-mêmes besoin de réforme.

Avec les revenus de son canonicat, dont il aspirait à se dépouiller par amour de la pauvreté religieuse, le bon P. Charlart [1] avait trouvé le moyen de soutenir sa maison, de faire l'aumône à beaucoup d'indigents souffrant de la cherté du pain, et de prélever encore quarante ducats que le P. Bernard devait remettre à Alexis Fontana pour le Collège Romain

(1) Sur la lettre que nous citons, une main étrangère a écrit ces mots d'admiration : « Questo è stato un' huomo santo ».

CHAPITRE XIV

OLIVIER AUXILIAIRE DE RIBADENEYRA

Mission du P. Ribadeneyra auprès de Philippe II. — Le P. Olivier lui est adjoint. — Il prêche à Louvain — Voyage à Bruxelles. Prédications de Ribadeneyra à Louvain. — Son sermon de l'Epiphanie à Bruxelles. — Etat de la Compagnie en Belgique. — Projet de nommer Olivier Provincial. — Lettre d'Olivier à S. Ignace sur cette affaire — Séjour à Anvers. — Mémoire présenté au roi par Ribadeneyra — Protecteurs de la Compagnie en Flandre. — La question des privilèges. — Concessions de S. Ignace. — *Requête* du P. Olivier. — Autorisation royale. — Le P. Olivier, premier Provincial de la *Germanie inférieure*.

Le P. Olivier Bernard ne devait plus joindre son zèle à celui de Charlart et de Bouclet que par intermittences. De nouvelles négociations allaient l'éloigner encore de Tournai.

L'avènement de Philippe II ranimait l'espoir de créer des collèges de la Compagnie en Belgique, ce qui n'avait pu se faire sous Charles-Quint. Il faudrait traiter de cet établissement avec le nouveau roi, qui paraissait plus favorable que l'Empereur son père. Qui porterait le poids de cette mission diplomatique? Les jésuites de Tournai comme ceux de Louvain pensaient qu'un Espagnol de naissance réussirait mieux dans le rôle d'ambassadeur auprès d'une cour espagnole; et leur ami et protecteur, Alexis Fontana, qui y exerçait les fonctions de secrétaire, conseillait d'y envoyer un prédicateur de talent. Saint Ignace crut que le P Ribadeneyra, à peine âgé de vingt-neuf ans, suffirait à la tâche et il l'accrédita par une lettre au roi, du 23 octobre 1555. Préalablement, le 8 du même mois, il avait désigné le P Bernard Olivier comme capable d'un apostolat fructueux parmi les gens de cour, grâce à sa connaissance de plusieurs langues.

Nous ne voulons pas refaire ici l'histoire des négociations de Ribadeneyra. Elle a été bien faite par le P. Delplace dans son livre, l'*Etablissement de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas et la Mission du P. Ribadeneyra*

à Bruxelles en 1556 d'après des documents inédits (1). S'il reste encore quelque chose à dire sur ce sujet, nous en laissons le soin à de plus compétents. Mais puisque le P. Olivier a servi de second au P. Ribadeneyra dans cette importante mission, il convient de rappeler au moins les circonstances où ces deux grands serviteurs de Dieu et de la Compagnie agirent de concert.

Parti de Rome le 24 octobre 1555, avec un jeune religieux italien, Giraldo, le P. Pierre de Ribadeneyra toucha Bruxelles le vendredi 6 décembre. Il poussa aussitôt jusqu'à Louvain, où il arriva le 7 et où il trouva, parmi les autres Pères, Bernard Olivier qui l'attendait « avec impatience » et dont la vue le consola beaucoup. Le lendemain 8 décembre, qui était un dimanche et la fête de la Conception-Ste-Marie, Olivier prêcha en français à l'église Saint-Michel devant un nombreux auditoire et devant Ribadeneyra lui-même « J'entendis, rapporte ce dernier (2), et compris son sermon qui me plut beaucoup. Le même jour, j'allai entendre un discours latin d'un personnage important, mais je n'en rapportai d'autre impression sinon qu'il fallait beaucoup de courage pour y retourner une seconde fois...

» J'ai conféré hier (9 décembre) à Louvain avec Maître Bernard et Maître Adrien, et je leur ai communiqué les ordres que je tiens de Votre Paternité. Nous avons déci dé que Maître Adrien se rendrait chez le Recteur de l'Université, grand ami de notre Compagnie, afin qu'il m'invite à prêcher... On m'a dit que les étudiants espagnols qui sont à Louvain, désirent que je prêche en leur langue ; j'ai l'intention de satisfaire à leur demande ; je pourrai ainsi m'exercer à prêcher en castillan et la nouvelle s'en répandra parmi les Espagnols qui sont à Bruxelles.

» A Louvain, le P. Maître Bernard m'a dit que d'après

(1) Extrait des *Précis historiques*, 1886-1887. Bruxelles, Vromant, 1887. — Voir aussi le P. J.-M. Prat, *Histoire du P. Ribadeneyra* (Paris, Palmé, 1862), liv. II, p. 85.

(2) Lettre de Ribadeneyra à saint Ignace, 11 décembre 1555. Traduction du P. Delplace. *Etablissement*, p. 18. — La première partie de la lettre a été écrite le 10.

le seigneur Pedro de Zarate il vaudrait mieux ne rien commencer avant le départ de l'Empereur et l'arrivée du P. Araoz ou d'un autre Père d'Espagne. Mais voyant que l'époque du départ de l'Empereur n'était pas fixée et que son séjour ici ne m'empêchait ni de prêcher à Louvain ni de chercher une maison à Bruxelles, j'ai cru qu'il fallait suivre les instructions de Votre Paternité. Maître Bernard et Maître Adrien ont jugé, comme moi, que je devais me rendre au plus tôt à Bruxelles pour entrer en négociations avec Pedro de Zarate et Alexis Fontana, voir ce qu'il y aurait à faire, et puis retourner à Louvain pour exécuter ce qui serait conclu.

» C'est ainsi que hier au soir nous sommes arrivés à Bruxelles, Maître Bernard et moi. Nous allâmes immédiatement trouver le seigneur Fontana... » Entre autres questions, on aborda celle de la prédication à Bruxelles ; mais l'affaire fut renvoyée au lendemain ou plutôt au surlendemain. Ribadeneyra poursuit : « Hier, mardi (10 déc.), le seigneur A. Fontana se trouvant fort occupé, nous n'avons pas pu nous réunir ; mais nous avons eu ce matin une conférence. Il a paru à Zarate et à Fontana que pour le moment il n'est pas opportun de négocier, ni de chercher une maison à Bruxelles, ni d'y prêcher, parce que, tout en étant maître des Pays-Bas, le roi ne veut disposer de rien tant que son père est ici, et le père fait tout. Quant à mes prédications, il y a la difficulté de l'évêque de Cambrai et l'opposition de la Reine de Hongrie, qui semble très influente auprès de l'Empereur. On tient pour certain que dans peu de jours l'Empereur cèdera à son fils l'Espagne et la Sicile, comme il a cédé les Pays-Bas. Alors le roi, se voyant maître de tout, règlera les affaires comme il l'entendra, et nous pourrons plus facilement obtenir ce que nous désirons pour la gloire de Dieu notre Seigneur. En attendant, nous avons résolu de commun accord que Maître Bernard et moi nous retournerions à Louvain et que, lorsqu'il en serait temps, on nous avertirait. Nous allons donc partir afin de ne point perdre ici notre temps... »

Dès le 15 décembre, 3e dimanche de l'Avent, le P. Ribadeneyra commença ses prédications à Louvain. Le succès s'affirma tout de suite. « Le Père, écrit Bernard [1], a prêché trois fois en latin en l'église Saint-Michel, c'est-à-dire le troisième et le quatrième dimanche de l'Avent, et le jour de Noël : la grâce de son débit, l'étendue de sa doctrine et la chaleur de son éloquence ont causé une satisfaction, ou plutôt une admiration générale. Dès la première fois, il se fit, autour de sa chaire, un concours tel que jamais sermon latin n'en avait attiré un pareil ; cependant l'affluence, l'attention et l'admiration des auditeurs furent encore plus grandes à la seconde et à la troisième fois. J'avais suivi les prédications de maître François Strada [2], qui, vous le savez, mon Révérend Père, attirait un concours d'autant plus étonnant que les sermons latins n'étaient pas encore en usage. Et quoique depuis lors ils soient devenus si communs, que, pendant l'Avent, il s'en fait jusqu'à trois chaque dimanche, cependant je n'ai jamais vu l'auditoire de maître Strada aussi nombreux, ni la satisfaction du public aussi vive. » Bernard ne se contente pas de donner à saint Ignace ses impressions personnelles ; il rapporte ensuite les démarches élogieuses des prédicateurs rivaux qui accourent avec leur auditoire aux sermons de Ribadeneyra. Dans son admiration exempte, faut-il le dire, de la moindre jalousie, Olivier ne se souviendrait pas qu'il prêche lui aussi avec bonheur, s'il ne songeait à faire sourire son Père Général en lui parlant de ce qu'on appelle à Louvain *la Pentecôte* de la Compagnie. Jusque-là les Pères se cachaient dans l'ombre des confessionnaux, ainsi que les apôtres se renfermaient au cénacle ; mais maintenant, entraînés par le souffle du Saint-Esprit, ils montent en chaire et parlent diverses langues ; Ribadeneyra le latin, Adriaenssens le flamand, lui Bernard le français.

Evidemment tout cela faisait du bruit, et le P. Olivier s'en réjouissait, parce que ce bruit attirerait sur la Compagnie l'attention des personnes influentes. « On me dit

(1) 27 décembre 1555. — Cartas de san Ignacio, t. VI, p. 561. — Traduit en partie par le P. Prat, *Hist. du P. Ribadeneyra*, p. 109.

(2) En 1542, lorsque Bernard étudiait à Louvain, il ne manquait, pour ainsi dire, aucun sermon de Strada.

qu'à Louvain il n'est plus question d'autre chose que des *jésuites* (le mot devient usuel, même pour Bernard) ; et la rumeur s'est propagée jusqu'à Bruxelles, si bien que beaucoup de seigneurs, entre autres le seigneur Erasso, premier secrétaire de l'Empereur, font des démarches auprès du seigneur Zarate pour obtenir que Mᵉ Pierre y aille prêcher aux Espagnols le jour de l'Epiphanie ; et je pense qu'ils l'obtiendront. »

La réputation de Ribadeneyra l'avait en effet devancé à Bruxelles où ses auditeurs de Louvain parlaient de lui avec enthousiasme. Une lettre du 22 décembre, de Zarate au P. Général [1], en a retenu quelques échos significatifs ; elle prouve donc que le P. Olivier rendait exactement la physionomie de la cité universitaire, stupéfaite d'admiration, *etiam usque ad miraculum*.

Les choses se passèrent comme on l'avait prévu, Ribadeneyra dut prêcher à Bruxelles « dans une grande église où vont les Espagnols, le jour des Rois » [2], c'est-à-dire à l'Epiphanie de 1556. Notre-Dame du Sablon, qui n'était point paroisse et appartenait aux corporations bruxelloises, servait alors d'église aux Espagnols. Les seigneurs de la cour y vinrent en grand nombre pour entendre leur jeune compatriote. Tout le Conseil de Sa Majesté s'y trouva. « Et tous furent vivement satisfaits aussi bien du style espagnol que de la doctrine, de l'action, du geste et de la gravité » du prédicateur. Après le sermon, les éloges ne tarissaient pas. « Et le seigneur Zarate, écrit malicieusement Bernard, qui avant était dans une grande anxiété, de peur d'un insuccès, et qui ne cessait de répéter qu'il fallait se bien préparer, qu'il y aurait beaucoup d'oreilles délicates, etc., éprouva un tel contentement qu'il me dit ne voir aucun passage qui ne lui donnât pleine satisfaction... Grâces soient rendues à Celui qui rend éloquente la langue des enfants ! »

(1) Epist. mixtæ, 1075, t. V. p. 140.

(2) Cartas, t. VI, p. 564, *Lettre du P. Olivier à saint Ignace*. De Louvain, 11 janvier 1556. — Delplace, *Etabl. Doc.* VIII. — Traduction du P. Prat, *Hist. de Rib.*, p. 110.

Ribadeneyra pouvait être jeune et s'entendre encore qualifier de *moço* par Zarate ; cela ne l'empêchait pas de rappeler ses frères de Louvain, suivant les ordres du P. Général, à l'exécution complète des Constitutions de la Compagnie. Avec sa maturité précoce et sa grande perspicacité, il observait hommes et choses dans la communauté où il vivait. « Ce bienheureux Père Adriaenssens, disait-il au P. Ignace, encore qu'il soit un saint, me paraît peu propre à la directien des nôtres. S'il faut choisir ici un supérieur de province, je n'en connais aucun qui ait aussi bien saisi l'esprit de Votre Paternité et la manière de vivre de la Compagie, que le P. Bernard Olivier ; il est vrai que la charge de Provincial sera pour lui une bien lourde croix [1]. » Mais mieux vaudrait, pensait Ribadeneyra, si on ne le choisissait pas, n'en nommer aucun et maintenir le *statu quo*.

De son côté, Bernard cherchait par humilité à détourner de lui cette fonction. Il faut lire sa belle lettre à Ignace, du 27 décembre 1555, la seconde du même jour [2].

« Mᵉ Pierre m'a dit qu'il écrit à V. R. au sujet du Provincial de Flandre ; j'écrirai trois mots là-dessus, non pour donner mon opinion, mais présenter une observation. C'est vrai qu'il m'a toujours paru utile d'avoir quelqu'un qui eût la supériorité sur tous les autres, principalement parce que nous ne suivons pas beaucoup ici l'esprit et le genre de la Compagnie pour la vie commune et pour d'autres détails. Mais je n'ai vu et ne vois personne ici, qui sache la manière de vivre de la Compagnie et qui ait auprès des autres du crédit et de l'autorité. Et puisque Mᵉ Pierre fait mention de moi, je dirai seulement que V. R. connait trop mes imperfections, surtout ma pusillanimité et ma lâcheté qui chaque jour va plutôt en augmentant. En outre je ne pourrais laisser passer certaines choses que je vois et auxquelles, je le crains, on ne pourrait porter remède sans troubler

(1) Lettre du 26 décembre 1555 — N'en ayant pas le texte, nous donnons un passage cité par le P. Delplace, *Etabl.* p. 26. — Cf. Doc. X, p. 21°. — *Chron.* 1556, t. VI, nn. 1869-1870.

(2) Epist. mixtæ, n. 1077, t. V, p. 145.

tel ou tel. Cela n'a pas si grande importance, que ce soit occasion d'un notable scandale. Je vois au contraire que le Seigneur veille si soigneusement sur nous que toutes choses tournent à bien. Il me venait à l'esprit que V. R. P. pourrait donner à Mᵉ Pierre l'autorité de commissaire ou la faculté de prescrire ce qu'il trouvera mieux, pendant son séjour ici. Ensuite, étant de retour auprès de V. R., il pourra lui rapporter de bouche ce qu'il aura vu ; et alors V. R P., connaissant mieux l'état des choses, règlera tout pour la plus grande gloire de Dieu. Je ne veux pas donner d'avis ni imposer de loi à V. R. P. Je ne refuse pas non plus le travail, mais je redoute le fardeau à cause de mon insuffisance. Toutefois j'ai confiance que V. R. me connaissant très bien, ne me chargera pas au delà de ce que je pourrai porter ; ou si elle me charge, qu'elle m'obtiendra du Seigneur les forces nécessaires. Enfin *ego servus tuus et filius ancillæ tuæ,* je suis de V. R. le serviteur inutile, qui lui demande une part en toutes ses saintes prières. *Amen.* »

En attendant les ordres de saint Ignace, Olivier voulait appliquer tout de suite, dans la mesure du possible, le remède qu'il préconisait dans sa lettre. Il engageait Ribadeneyra à visiter la maison de Tournai, afin d'y régler ce qui n'était pas conforme à l'institut de la Compagnie. Mais cette visite fut retardée par le sermon de l'Epiphanie à Bruxelles et ensuite par le voyage d'Anvers. Philippe II, en effet, se rendit à Anvers, le 17 janvier 1556, et y séjourna jusqu'en mars. Ruy Gomez conseilla aux négociateurs de la Compagnie de suivre le roi et de lui demander audience à Anvers où il serait moins accablé par les affaires. Ribadeneyra et Olivier y trouvèrent un logement que leur procura le comte de Feria, conseiller du roi et ami de la Compagnie. Feria et d'autres gentilshommes voulaient subvenir aux frais du séjour ; mais Ribadeneyra, par discrétion, hésitait d'abord à accepter ces offres généreuses. Comme il fallait pourtant vivre, vers le milieu de février, « le P. Bernard partit pour Tournai, afin d'obtenir des Pères le subside nécessaire à l'entretien de ceux qui suivaient la cour. Il ne paraissait pas équitable que les affaires de la Province de Flandre se traitassent aux dépens des Pères de Rome[1] » Adriaenssens à Louvain manquant lui-même d'argent, Olivier recourut au bon Père Charlart. Cet éloignement momentané l'empêcha d'assister à l'audience royale que Ribadeneyra obtint le 14 février[2], audience qui permit au négociateur de laisser entre les mains du roi un mémoire circonstancié sur l'objet de la mission.

Il ne sera pas hors de propos de citer un passage de ce mémoire espagnol, d'après le résumé français du P. Prat : « Témoin des heureux résultats de cette manière d'enseigner (par le moyen des collèges), notre Père, maître Ignace, voudrait aussi en faire jouir la Flandre. Déjà les hérésies ont pénétré dans cette partie de vos Etats ; elles y ont répandu leurs erreurs et gagné bien des adhérents, qui transmettront leurs sentiments à leur postérité. D'ailleurs, Notre-Seigneur a daigné appeler à la Compagnie des hommes vertueux et savants de ce pays, et des jeunes gens de grande espérance, dont il pourra un jour se servir pour sa gloire dans leur propre patrie. Il a donc semblé à notre Père qu'il lui resterait toujours quelque chose à faire pour le salut des âmes et le service de Votre Majesté, si au moins il ne lui témoignait pas le désir de la servir, et ne lui offrait pas le concours de cette petite Compagnie, pour toutes les parties de ses Etats, mais surtout pour la Flandre, qui en a un plus grand besoin. A cette considération est venue se joindre l'autorité de plusieurs grands personnages, zélés pour l'honneur de Dieu et le service de Votre Majesté, tels que les Inquisiteurs et autres qui, bien informés de la grandeur du mal, savent aussi quel bien y a opéré, avec la grâce divine, le ministère de quelques-uns des nôtres, et pressent notre Père d'envoyer d'autres ouvriers dans ce pays, avec la mission

(1) *Chronicon S. J.* 1556, t. VI, n. 1904.

(2) Voir le récit de cette audience par Ribadeneyra lui-même dans le P. Delplace, *Etablissement*, p. 37 et suiv. — Document X, p. 23°. — Pour le mémoire laissé au roi, voir Document XII, p. 28°, ou Prat, *Hist. de Ribadeneyra* p. 117; E. I. X, 6209.

d'unir les efforts à ceux de leurs confrères, pour défendre la religion catholique combattue sur tant de points et par tant d'ennemis. »

En effet Ribadeneyra et Olivier avaient eu soin de provoquer les plus hauts suffrages en faveur de la Compagnie. Ainsi le Recteur de l'Université de Louvain, Adrien Cornelis, le 2 janvier 1556, avait donné acte de l'approbation de l'institut par la Faculté de Théologie. Ruard Tapper, doyen de Saint-Pierre et chancelier de l'Université, et Louis de Blois, abbé de Liessies, gagnés depuis longtemps à la cause de la Compagnie, renouvelèrent leurs témoignages d'affection. Parmi les Inquisiteurs, celui de Flandre écrivit à saint Ignace, dès le 4 février, pour obtenir un renfort d'ouvriers apostoliques [1]. C'était un savant et vertueux prêtre, « n'ayant d'autre pensée que de vivre pour Jésus-Christ ». Il se nommait Jean Pollet, du même nom que la mère du P. Olivier, sans que nous puissions savoir s'il appartenait à sa famille. Chanoine de Saint-Pierre de Lille, licencié en droit, conseiller du roi, il exerçait depuis 1545 les fonctions d'inquisiteur pour la Flandre wallonne et jouissait en outre d'une grande autorité personnelle [2]. Se ménager des appuis de cette valeur professionnelle et morale, ce fut l'habileté et c'est l'éloge des négociateurs.

Le mémoire continue : « En outre, on s'est plaint que des jeunes gens de talent et des hommes qui auraient pu servir l'Église dans leur pays, se soient rendus en Italie pour entrer dans la Compagnie ; ils n'avaient cependant pas d'autres moyen de suivre leur vocation, puisqu'il n'y a en Flandre ni collège ni autre maison de la Compagnie où ils puissent se retirer. L'évêque de Cambrai nous a même refusé la permission de travailler au salut des âmes dans son diocèse, sous prétexte que notre Ordre, bien qu'ap-

(1) Ignace lui répondit, en même temps qu'à l'abbé de Liessies, le 10 juin. Voir *Cartas*, t. VI, p. 321, 324; Delplace, Doc. XXVIII, XXIX; E. I. XI, 6575, 6576. Le saint ignorait encore la mort du bon chanoine, survenue le 25 avril 1556.

(2) Mgr. Hautcœur, *Histoire de l'église collégiale et du chapitre de Saint-Pierre de Lille*. Lille, 1897, t. II, p. 401.

prouvé par le Saint-Siège, n'a pas été reçu en Flandre par Votre Majesté. D'autres pourraient alléguer la même raison, si Votre Majesté ne daignait pas déclarer sa volonté. »

Ribadeneyra touche ici au point d'achoppement de la négociation, la reconnaissance par les évêques des privilèges de la Compagnie C'est ici la source des difficultés et des retards, d'autant plus que l'évêque d'Arras, Granvelle, et le jurisconsulte Viglius, président du Conseil privé, se font les champions de la suprématie épiscopale. En vain, déjà deux ans auparavant (4 mars 1554), Louis de Blois écrivait-il à Viglius : « Et quant est des privilèges que Notre Saint Père leur a donnés (aux membres de la Compagnie), ils sont entièrement nécessaires pour leur vocation. Et combien qu'ils soient plus amples que ceux des anciens canons octroyés à autres religieux, si ne sont-ils point contre l'Eglise, ni pour le désordre d'icelle, mais plutôt pour l'utilité spirituelle et salut des âmes : ce que facilement on verra si on les veut bien considérer et entendre [1]. » En vain, l'inquisiteur Jean Pollet faisait-il observer au même Viglius que, dans la pratique, les Pères n'usaient de leurs privilèges qu'après avoir préalablement sollicité l'assentiment des évêques, les négociations n'aboutissaient point, parce que des deux côtés on prétendait rester sur ses positions. Le 30 mars 1556, Ribadeneyra écrivait à saint Ignace, de Bruxelles où il était revenu depuis un mois : « L'évêque et Viglius vont et viennent pour connaître nos privilèges ; ils veulent les limiter ou tout au moins ne se servir de nous qu'à certaines conditions, etc. Quant à moi, parlant dernièrement au comte (de Feria), je lui ai dit qu'il n'appartient ni au roi, ni à son conseil, ni à quelque autre inférieur de réformer les concessions du Siège apostolique, et que, s'ils le voulaient faire, nous ne pourrions nous autres en conscience y consentir. Le comte a répété la même chose au roi et le roi a répondu que c'était la vérité. Comme le

(1) Cité par le P. Delplace, Doc. II, p. 6*.

pense le comte, quoique nous marchions à pas de poule, nous avons gagné du terrain, nous avons fait face à nos adversaires et nous attendons le succès avec confiance [1]. »

Les concessions que Ribadeneyra, simple ambassadeur, ne pouvait faire, saint Ignace, supérieur général de la Compagnie, était maître de les accorder. Uniquement inspiré par le zèle des âmes et par le désir de protéger contre l'hérésie les catholiques des Pays-Bas, il donnait, le 14 avril, commission à Polanco d'écrire à Ribadeneyra : « S'il semblait convenable à Sa Majesté Royale que la Compagnie, pour certaines raisons justes et utiles au bien commun, n'usât de ses pouvoirs qu'avec modération, notre Compagnie se résignera à ne jouir de ces privilèges, dans les États de Sa Majesté, qu'autant qu'il paraîtra convenable à Sa Majesté et à ses successeurs [2]. »

Très attentif à suivre dans toute cette affaire le sentiment de ses conseillers des Pays-Bas, Philippe II, qui admettait pour lui-même le droit de la Compagnie, ne voulut pas forcer Granvelle et Viglius à se relâcher de leurs prétentions. Autorisés par leur Général, les négociateurs de la Compagnie abandonnèrent alors leur première position et consignèrent leurs avances dans un nouveau mémoire, rédigé cette fois en français par le P. Bernard Olivier, pour le Conseil privé des Pays-Bas (juin 1556). Malgré son ampleur nous le transcrirons en entier [3], parce que ce document administratif est le seul qui nous fasse connaître la langue sinon le style de notre héros.

« Remonstrent en toutte humilité ceulx de la Société du nom de Jésus, comme la dicte Société a esté instituée et confirmée par le Pape Paul, IVe de ce nom, et depuis approuvée par le Pape Jule III aussy avecq profession de porter et avoir soing non seulement de leur propre salut mais aussy de tous aultres, soyent chrestiens, payens ou hereticques et les attirer et reduire tant que en eulx

(1) Cité par le P. Delplace, *Établissement*, p 49-50. Doc. XX, p. 40°. Cet ouvrage est à lire sur la question des privilèges, de la p. 48 à la p. 54. Voir aussi p. 72, n 2.

(2) Delplace, p. 53 Doc. XXI, p. 41°. — (3) D'après Delplace, Doc. XXV, p. 45°.

est à la Religion chrestienne. Et suivant ce les dits Remonstrans desirans satisfaire à leur dicte profession et consuivre leur fin ne refusent nuls labeurs, paynes, ny travaulx voire qu'ils soient avecque nations bien loingtaines et barbares ou ils pensent pouvoir augmenter la dicte religion chrestienne, de sorte que la dicte Société par l'ayde et la grace de Dieu est multipliée non seulement en Espaignes, Portugal, Secille, Italie, France et Allemagne mais aussy aux Indes et semblables incogneus et loingtains pays preschant la parole de Dieu avecq grand proffist.

» Ce considéré et que par le moyen et travail de la dicte Société icelle religion chrestienne est merveilleusement augmentée et grand bien advient et succede aux peuples ou elle exerce son ministere et service. Et ores qu'en la dicte Société il y a plusieurs doctes et devotes gens et mesmes jeunes esprits de grand espoir ès pays de par deça n'ayant auculne place ou lieu seur et fixe par deça pour y exercer leur ministere, comme ils ont faict aux aultres nations ; desirans en cest endroict faire à Vre Mate très humbles services et pourveoir au salut de ses subjects de pardeça selon la capacité de la grace que Dieu leur a donné, suppliant qu'il plaise à Icelle admettre la dicte Société et ceux qui en vouldront estre par tous vos pays de pardeça et approuver, ratiffier et confirmer leurs institution et profession et mesmes octroyer qu'ils puissent jouyr et user des graces, privileges et concessions à la dicte Société par le dict St Siege apostolique accordées, sauf qu'ils ne pourront prescher sans préalablement avoir congé et licence des evesques, pasteurs ou aultres ordinaires sans touttefois pour ce estre subjectz à la coercion ou jurisdiction des dicts evesques, pasteurs ou ordinaires estant qu'ils sont reservés au dict Siege apostolique tant et si longuement ils se gouverneront generalement sans faire scandale et eulx regleront selon leur profession et institution.

» Et en cas que aultrement ils vivoient (que Dieu ne veuille) en depravant leur bonne vie, mœurs et doctrines, lors Vostre dicte Majesté et ses successeurs les puisse soubmettre à la jurisdiction des dicts evesques ou aultres ordi-

naires ; et pour ce que pour parvenir à leur desirée intention façonner et instruire les cœurs du simple peuple, avant toutte œuvre est requise avoir la lumiere de sapience et à ceste fin besoing instituer aulcuns colleges et iceulx doter de rentes et aultres revenus (sans le secours desquelles on ne peut bonnement estudier) pour y nourrir et maintenir ceulx qu'il plaira à Nostre Seigneur appeler à la dicte Société et seront peu instruicts ès sciences pour par icelles plus facilement entendre au salut de leurs âmes et à l'utilité du peuple. Supplient qu'il plaise à Vostre Majesté leur permettre et octroyer d'avoir et construire tels colleges et iceulx pouvoir fonder des rentes et amortir les dictes rentes et aultres biens que les villes, princes, seigneurs et aultres personnes pieuses pour le service de Dieu voudront delaisser aux dicts colleges et que icelles rentes, biens et revenus soyent de telle condition et nature comme aultres biens d'Eglise et de religion saulff toutte-fois le droict de Vostre Majesté en touttes choses et que les dicts remonstrans seront tenus obtenir consentement des eschevins et aultres recteurs et gouverneurs des villes ou ils vouldront instituer semblables colleges pour amortir les dictes rentes si avant que le dict consentement sera besoing, et ou il ne sera besoing qu'il souffise ceste licence et congé de Vostre Majesté pour des maintenant pour alors estre amortis les biens, rentes et revenuz. Si ferez bien. »

Nous ne raconterons pas la suite des négociations. Elles aboutirent enfin au compromis désiré. A la suite d'une dernière conférence tenue le 30 juillet (veille de la mort de saint Ignace), Viglius rédigea l'apostille [1] qui devait être écrite en marge de la requête du P. Bernard Olivier, que nous venons de citer, et Philippe II la signa le 15 août 1556. Les lettres patentes accordant aux Jésuites la faculté de s'établir dans les Pays-Bas furent délivrées à Gand, le 20 août.

Ainsi se constitua légalement la Province de *Germanie inférieure* ou *Basse-Allemagne* ; mais saint Ignace, devançant les autorisations royales et comme assuré de l'avenir,

(1) Voir Delplace, p. 77.

lui avait déjà donné l'existence canonique [1]. Avec le secours des Chartreux de Cologne, dès le mois de mai 1556, il fondait dans cette ville un collège qui serait une pépinière de religieux pour la future province. Le 11 mai, il annonçait au P. Bernard l'envoi de professeurs destinés au nouveau collège. Pourquoi au P. Bernard ? C'est que dans l'esprit de saint Ignace Bernard était le Provincial à nommer [2]. Le 4 février 1556, il ordonnait aux Pères de Louvain, de Cologne et de Tournai d'écrire chacun séparément, après avoir prié et célébré la messe, une liste de trois noms, par ordre d'aptitude au provincialat, et de la lui faire parvenir. On ne devait pas choisir Ribadeneyra, qui n'était pas destiné à rester en Flandre. Cette consultation eut lieu, puisque Polanco nous dit, dans sa *Chronique,* que le P. de Witte désigna Bernard Olivier et le P. Adriaenssens Léonard Kessel. Au mois de mai suivant, le P. Alphonse Salmeron, qui accompagnait en Belgique une ambassade pontificale, emportait avec lui les suffrages des Pères consultés et devait leur désigner l'élu. Le légat du Pape, Scipion Rebiba, n'ayant pas poussé son voyage au delà de Maëstricht, Salmeron dut se contenter d'envoyer à Ribadeneyra la lettre dont il était porteur, et qui annonçait que le P. Olivier avait été nommé Provincial à la pluralité des voix et de l'avis du P. Général. Saint Ignace, quoiqu'il eût réclamé un vote pour procéder plus suavement, *por mas suavidad,* se réservait en toute hypothèse, comme il en avertit Ribadeneyra, le droit de nommer Maître Bernard. « Mais, écrit Polanco, parce qu'il plut à la divine Providence de rappeler de cette vie à une meilleure, comme nous l'espérons, le P. Bernard Provincial désigné, cette nomination n'obtint pas son effet. » La lettre arriva trop tard entre les mains de Ribadeneyra.

(1) Voir Delplace, p. 45 et suiv. et Doc. XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX. p. 34° et suiv. ou Cartas, t. VI, pp. 182, 185, 216, 249, 257, 259 ; E. I. XI, 6259, 6260, 6335, 6414, 6448, 6449.
(2) Cartas, t. VI, p. 115, 264, 266. — Delplace, p. 70.

CHAPITRE XV

DERNIÈRES PRÉDICATIONS

Ribadeneyra et Olivier à Bruxelles. — Situation des Pères à Tournai. — Le P. Bernard revient y prêcher. — Maladie du P. Charlart. — Le P. Bernard prêche à Lille l'octave du Saint-Sacrement. — Il prêche ensuite à Tourcoing et à Tournai. — Visite du P. Ribadeneyra à la résidence de Tournai. — Son jugement sur les travaux des Pères.

Le P. Ribadeneyra quitta Anvers, quelques jours après l'audience royale, et revint à Bruxelles vers la fin de février. Avec son compagnon Giraldo et Anselmo son serviteur, il prit un logement dont le comte de Feria payait le loyer et qui se trouvait comme l'hôtel de ce seigneur dans le quartier des Dominicains. Le P. Bernard Olivier ne tarda pas à l'y rejoindre, et tous deux s'occupèrent à entendre les confessions des gens de cour. Parfois Ribadeneyra se rendait à Louvain où il prêchait et Olivier à Tournai pour la même raison. Afin d'éviter la confusion que ces allées et venues mettent fatalement dans le récit, nous suivrons l'ordre chronologique plus strictement que jamais et nous grouperons les événements mois par mois.

A la fin de 1555 et en janvier 1556, pendant l'absence de Bernard, quelle était la situation des Pères à Tournai ? Quentin Charlart va nous le dire, dans une lettre écrite à saint Ignace [1]: « ... Sache Votre R^de^ Paternité ce que le Seigneur a daigné accomplir, durant les quatre derniers mois, par ses inutiles serviteurs en ce coin de la pauvre Flandre. D'abord les confessions nous ont imposé un travail considérable et continu. Moi qui vous écris, je me suis mis au confessionnal dans la cathédrale, tous les jours, et souvent de grand matin, même avant l'aube, jusqu'à midi. En la même église, le P. Antoine (Bouclet), à grande distance de moi (dans la chapelle Saint-Louis), a aussi entendu les confessions presque tous les jours durant cette période. Combien riche est la moisson spirituelle produite

(1) L. Q. IV, p. 53, 10 janvier 1556. — Le P. Delplace l'a utilisée et publiée dans son opuscule, *le Protestantisme et la Compagnie de Jésus à Tournai au XVI^e^ siècle* (Extrait des Précis historiques, 1891). Voir p. 20 et Appendice, Doc. A., p. 59. Ne pas tenir compte du lapsus qui, dans l'Appendice, fausse la date de cette lettre.

par ce ministère, on le soupçonne à entendre sur nous ces propos familiers: «Oh ! quel confesseur que ce Père! — En quelle sûreté de conscience je vis depuis que je me suis confessé à eux ! » ou encore : « Si je n'étais pas allé trouver ce Père, c'en était fait de ma vie ! » Le Seigneur en soit béni!

» Chaque dimanche, dans une chapelle de la cathédrale, nous avons aussi donné la communion à plus de fidèles que de coutume. Il y aurait encore plus de communions, nous le savons bien, si nous avions à notre disposition une église ou une chapelle assez grande, où le peuple pourrait se rassembler librement et commodément pour la messe, la communion et le sermon.

» Ensuite les Luthériens et autres hérétiques nous ont donné beaucoup d'ouvrage. Obsédés et excédés par leurs sifflements de vipères, bien des gens recoururent à nous pour la confession ou, s'ils ne se confessaient pas, pour obtenir le conseil qui permettrait de garder courageusement la vraie foi catholique en résistant à ces loups couverts d'une peau de brebis, c'est-à-dire du masque de la prédication et de l'aumône. Ces hérétiques nous attaquent aussi de bien de façons ; mais en cachette, parce qu'ils sont peureux, et avec des ruses de renard. Parfois de bon matin ou la nuit, à la clarté de la lune ou d'une chandelle, ils écrivent quelque infamie sur les battants de notre porte; parfois ils nous envoient par des enfants des lettres pleines de blasphèmes et d'injures, ou bien aux approches de la nuit, sans témoins, ils les jettent chez nous par quelque trou ; entres autres celle-ci qui disait en substance : « O Pères Bernard et Quentin, tous vos frères et sœurs dans le Christ vous saluent. Nous souhaitons que Dieu, notre Père céleste, vous donne le zèle divin ; car vous manquez de la vraie science de Dieu, quand vous prêchez au peuple une doctrine fausse et diabolique, ce qui se prouve aisément par trois exemples: [1°] vous dites dans vos sermons que la messe est d'institution divine, fondée sur l'Evangile, conforme à la parole de Dieu. Regardez, s'il vous plaît, les quatre Evangiles et voyez s'ils font mention de la chose ; nous, nous croyons à la cène du Seigneur, telle que

S. Paul nous la décrit, aux Cor. I, 11. 2° Vous dites et vous prétendez persuader au peuple qu'il y a un purgatoire; nous, nous disons que Christ est notre purgatoire. 3° Vous dites qu'il faut adorer, honorer ou même invoquer les Saints; nous, nous déclarons franchement que vous mentez et nous affirmons que Jésus-Christ est notre avocat auprès du Père pour les pécheurs. Aussi disons-nous que vous êtes, vous deux, de faux prophètes, des antéchrists, qu'il aurait fallu depuis longtemps expulser de la chaire, ô hypocrites, ô vains prophètes de l'Antéchrist; mais nous prions Dieu qu'il vous éclaire. Adieu. »

» On peut juger par là de l'esprit qui les guide et les pousse, puisque leurs lettres fourmillent d'insultes et d'opinions ouvertement contraires à l'Ecriture sainte et à la foi de l'Eglise catholique, colonne et soutien de la vérité. »

Inutile de citer plus avant. Le P. Charlart énumère ensuite les autres œuvres de la petite résidence : visite des malades au grand hôpital ou à domicile, réconciliation des époux, ministère spirituel dans les couvents de religieuses. Pour intéressants que soient ces détails, ils ne ne nous révèlent pas comme les précédents la lutte incessante que les Pères soutenaient contre le Luthéranisme tournaisien et l'utilité de leur action au point de vue catholique. On remarquera que les protestants se sentaient surtout atteints par la prédication orthodoxe des missionnaires et qu'ils en voulaient principalement au P. Bernard et au P Quentin. Dans leur lettre anonyme, ils ne parlent pas du P. Antoine dont l'apostolat plus obscur les effrayait moins ; mais ils injurient, parce qu'ils les craignent, les champions de la vérité, aussi bien Charlart simple catéchiste qu'Olivier véritable orateur.

Malheureusement pour les Tournaisiens catholiques, les affaires de la Compagnie empêchaient Olivier de prêcher comme autrefois devant eux. Enfin l'occasion leur fut offerte de l'entendre de nouveau. C'était en avril, comme le Père lui-même l'écrit à saint Ignace [1] :

(1) Lettre envoyée de Bruxelles, le 28 avril 1556.— L. Q. IV, p.199. Traduction du P. Delplace, *le Protestantisme,...* p. 22.

« Il y a quinze jours, je fus appelé à Tournai, parce que ma mère était dangereusement malade ; mais il a plu au Seigneur, dès mon arrivée, de la soulager de sa maladie, en sorte que je la laissai assez bien portante. J'ai prêché deux fois à Tournai, avec un grand concours de monde ; plaise à Dieu que ce soit avec un aussi grand fruit. On fit de grandes instances pour me retenir, et entre autres, beaucoup de seigneurs et spécialement M^r de Torcoing, qui me dit que le quart de ses sujets est infecté de l'hérésie depuis mon départ, et moi, je trouve que ces erreurs vont se multipliant beaucoup. Il me dit que, de ses terres seulement, quatre ou cinq familles entières sont parties pour l'Allemagne [1] ; d'un autre territoire, dix familles; de Lille, cinquante d'un coup. Les Pères de Tournai travaillent avec grande ferveur ; mais ils ne peuvent prévaloir. Pour moi, je désire les aider, si je pouvais quitter la Cour; mais que la volonté du Seigneur se fasse ! »

Au milieu des tristesses de la situation, un espoir se lève : quelques chanoines de Tournai, effrayés de ne plus trouver d'enfants pour servir la messe, parce que la jeunesse passe au protestantisme, parlent de confier au P. Bernard le collège des Choraux avec le soin des classes publiques. Ce serait l'occasion de faire connaître le mode d'enseignement de la Compagnie ; mais quand le P. Général aura donné la permission, les membres du Chapitre pourront-ils se mettre d'accord sur la cession de ce collège?

Au mois de mai, le P. Charlart souffrait d'un violent mal de tête et le P. Bouclet se trouvait mal portant [2]. Leur assiduité héroïque au confessionnal était sans doute la cause de ce malaise. Ils comprirent alors l'importance des recommandations que saint Ignace leur avait adressées le 27 juillet 1555. « Notre Père, leur écrivait Polanco, désirerait qu'on travaillât de façon à travailler longtemps. » Et ailleurs : « Qui travaille trop, travaille nécessairement peu, parce que son travail ne durera pas longtemps ; au contraire, qui travaille modérément, travaille beaucoup,

(1) Afin de professer plus tranquillement l'hérésie : « *ob haereses securius tuendas* ». L. Q. III, p. 589. — (2) Chron. t. VI, 1986-1988.

quia moderata durant [1]. » Pour obéir à ces ordres paternels, les deux jésuites cherchèrent un lieu de repos, en dehors de la ville, peut-être à la Chartreuse de Chercq ; mais la foule des pénitents les y suivit et entrava leur guérison. Alors ils se décidèrent à partir pour Bruxelles, où les PP. Ribadeneyra et Olivier les accueillirent dans la maison prêtée par le comte de Feria. Leur arrivée remplit de joie le comte qui aimait à s'édifier dans la société de ces « hommes bénis ». Après quelques jours d'un bienfaisant repos, Charlart et Bouclet revinrent à Tournai, le 28 mai, et le P. Olivier les accompagna pour aller prêcher à Lille l'octave du Saint-Sacrement, tandis que Ribadeneyra prêcherait lui-même l'Eucharistie à Louvain. La Fête-Dieu tombait cette année le 4 juin.

Le P. Bernard a écrit deux relations de son ministère à Lille et des suivants, dans une lettre à Ribadeneyra, du 18 juin, et dans une autre, du 7 juillet, à saint Ignace [2]. Nous puiserons simultanément à ces deux sources les détails du récit.

Et d'abord que Lille eût besoin en ce moment d'entendre la vraie doctrine sur la sainte Eucharistie, ce n'est que trop certain à voir l'ardeur des prédicants lillois, animés par Guy de Bray. « Non-seulement on fesait des prédications à Lille et dans les environs, mais on y exerçait des œuvres de miséricorde envers les fidèles et même envers les ignorants. Certains diacres, hommes craignant Dieu et dont on avait un bon témoignage, avaient été choisis pour recevoir les aumônes, et chaque semaine ils allaient faire leur quête chez les fidèles ; puis ils en distribuaient le produit aux nécessiteux. Chacun de la sorte s'étudiait aux bonnes œuvres, ce qui contribuait à en attirer plusieurs à la connaissance de l'Evangile, et l'église quoique sous la croix était florissante. » Cette citation de la *Chronique de l'église réformée de Lille* [3] par le pasteur Frossard nous

(1) E. I. t. IX, 5565, 5566. ; X, 6164.

(2) Epistolæ mixtæ, t. V, n. 1149, p. 360 ; Lit. Quadr. t. IV, p. 402. Traduction partielle du P. Delplace, *Protestantisme*, p. 23 et suiv.

(3) *L'Eglise sous la Croix pendant la domination espagnole*, Paris-Lille, 1857, p. 36.

montre bien le prosélytisme à l'œuvre « sous le masque de la prédication et de l'aumône », comme disait Charlart. Prosélytisme fatal surtout aux petites gens! «Une brochure de 1556 affirme qu'il y avait à Lille de 4 à 5000 huguenots appartenant presque tous à la classe laborieuse [1]. »

Abordons maintenant la relation du P. Olivier : « Je fus appelé à Lille par diverses personnes, nommément par l'Auditeur de la Chambre de Flandre à Lille, par l'inquisiteur Pollet, *bonæ memoriæ*, par les curés de Saint-Etienne, de Saint-Maurice, de Sainte-Catherine et par beaucoup d'autres chanoines. Grâce à Dieu, il y a eu une telle foule à m'entendre que, dans l'église Saint-Etienne qui est très grande et comme l'église principale, on n'aurait pas pu mettre plus de gens surtout aux derniers sermons [2]. »

» Le bien que Dieu opère par les prédications et les confessions est si grand que j'en reste confondu. A Lille j'ai continué toute l'octave, et chaque jour l'auditoire augmentait, tellement que, le dernier jour, je dus prêcher deux fois, en deux des principales églises qui ne pouvaient contenir la foule. C'était un étonnement général, car l'église où j'ai prêché tous les jours est, à mon avis, deux fois plus grande que Saint-Michel de Louvain, ou peu s'en faut. On vint m'entendre de Gand qui est à treize lieues; beaucoup vinrent de trois, quatre et cinq lieues. Le dernier jour les magistrats m'envoyèrent remercier, et parce qu'ils avaient appris que je n'acceptais pas d'argent, ils voulurent m'offrir douze bouteilles de vin, non point en manière de compensation, mais seulement pour témoigner, comme ils disaient, le grand plaisir que mes sermons leur avaient causé. Ils me priaient de revenir le plus tôt possible, puisque je ne désire rien que sauver des âmes et que la plus belle des occasions se présentait là, de faire une immense récolte. Je ne voulus rien recevoir, et je leur dis que, d'après nos Constitutions, nous ne pouvions accepter ni argent, ni autre chose; que je les remerciais de leur bonne intention; que très volontiers je reviendrais à Lille, quand

(1) Lichtenberger, *Encyclopédie*...t.IV,p.764. - (2) L.Q. IV,p. 402-403.

j'en aurais la facilité. J'ai su de divers côtés que beaucoup d'hérétiques ont été pris de honte, que les hésitants se sont raffermis et que les catholiques ont été animés au culte, au respect et à la fréquentation de l'Eucharistie. A la procession du Saint-Sacrement qui se fait le jour de l'octave, on remarquait, me dit-on, une dévotion nouvelle et inaccoutumée : loué soit l'auteur de tout bien [1] ! »

Le missionnaire regrettait de n'avoir pas pu donner quelque temps aux confessions, après la clôture de l'octave : c'est alors que la moisson eût été surtout abondante. Mais il semble que Dieu le destinait plus aux semailles qu'à la récolte.

Le jour même de l'octave, c'est-à-dire le jeudi 11 juin, il prit la route de Tourcoing afin d'y prêcher encore. Il y prêcha donc le vendredi 12 et le samedi 13. Bien que ce fût jour ouvrier, les auditeurs vinrent « deux fois plus nombreux qu'à Louvain ». N'oublions pas que ces comparaisons avec Louvain, obscures pour nous, renseignaient clairement Ribadeneyra. « Je me suis mis au confessionnal, ajoute Olivier, le reste de ces deux jours après le sermon, parce qu'on venait de Lille ou de plus loin pour se confesser ou pour conférer de choses de conscience. Sur la route, je pense qu'ils étaient plus de cinquante à m'accompagner de Lille à Tourcoing ; et tout en cheminant, je satisfaisais à leurs demandes comme je pouvais. Le dimanche, après avoir prêché à Tourcoing, j'avais promis d'aller prêcher à Tournai, afin de pouvoir repartir aussitôt pour Bruxelles en contristant moins les amis... Eh bien, tout le long du chemin, il a fallu m'entretenir avec l'un ou avec l'autre de ceux qui me suivaient nombreux jusqu'à Tournai pour avoir un conseil [2]. »

Ces bonnes nouvelles, Ribadeneyra, avant de les envoyer à saint Ignace, les communiqua aux amis et protecteurs que la Compagnie trouvait à Bruxelles : le nonce Muzzarelli, le comte de Feria, le duc de Medina-Cœli, Don Alphonse

(1) Ep. mix. t. V, p. 361-362.
(2) Ep. mix. t. V, p. 362.

de Aguilar, et autres seigneurs. Tous furent grandement édifiés des merveilles opérées à Lille et à Tourcoing [1].

A Tournai, le P. Bernard vit de nouveau se former sous sa chaire un « merveilleux concours ». — « Comme alors on publiait des indulgences, nous avons eu beaucoup à faire, Me Antoine et moi. Et vraiment, quoique très fatigué d'avoir prêché chaque jour de l'octave du Saint-Sacrement, je vis de tels fruits de la grâce dans les pénitents et j'en éprouvai tant de consolation, que confessant depuis le matin jusqu'à près de minuit, je ne sentis point la peine. Bien des gens de foi chancelante sont réconfortés, quelques âmes inquiètes rassurées, et même quelques égarés sont revenus. Enfin les catholiques se sont animés à dédaigner les moqueries des hérétiques et ont résolu d'amender leur vie et de fréquenter les sacrements. Déjà, par la grâce du Seigneur, nombreux sont ceux qui se confessent tous les huit jours et plusieurs communient chaque semaine [2] »

Cédant à la prière d'Olivier, Ribadeneyra se rendit à Tournai le 26 juin. Il put de la sorte examiner par lui-même la situation. Or voici son jugement si précieux que nous lisons dans une lettre au P. Général [3] : « Je fus dernièrement à Tournai avec mon compagnon Francisco (Giraldo), pour visiter nos Pères qui se trouvent là et pour traiter avec eux des intérêts du service de Dieu Je fus infiniment consolé de leur charité et du zèle avec lequel ils travaillent et font l'édification de toute cette cité ; ils sont sans cesse occupés à confesser et à prêcher, à soutenir les fidèles, à fortifier ceux qui chancellent, à confondre les hérétiques qui sont nombreux dans ce pays Un des fruits les plus avantageux de leur ministère a été d'encourager les catholiques à se montrer franchement tels en réalité. Avant que ces Pères fussent à Tournai, l'audace des hérétiques s'y était tellement accrue qu'à peine les catholiques osaient se rendre à l'église les dimanches et jours de fête,

(1) Lettre de Ribadeneyra à S. Ignace, du 21 juin 1556. — Voir Delplace, *Etablissement*... Doc. XXIV, p. 43°.
(2) L. Q. IV, p. 403. — (3) Delplace. *Etablissement*, Doc. XXVI, p. 47°. — Traduction, p. 62-63.

par crainte d'être raillés et molestés. A présent, avec la grâce de N. S., ils s'y rendent non seulement les dimanches et fêtes, ils y vont même les jours de semaine ; ils y font leur prière, se confessent et communient en public très souvent. Le P. Maître Quentin Charlart, en particulier, a déjà tant de crédit que les catholiques, lorsqu'ils veulent répondre aux hérétiques, leur jettent aussitôt à la figure la sainteté du P. Quentin. Les adversaires eux-mêmes avouent que ces Pères sont vertueux, mais que leur zèle si grand n'est pas suivant la science.

» Une chose que j'ai vue là et qui m'a beaucoup consolé, c'est qu'un dimanche [1], où le P. Me Bernard Olivier devait prêcher, 14 ou 15 personnes, hommes et femmes, vinrent de Tourcoing (Torquayn), qui est à quatre lieues de Tournai, pour entendre le sermon ; elles avaient dû partir à minuit, marcher jusqu'à six heures du matin et prendre place dans l'église une heure avant le sermon ; après que celui-ci fut achevé, tous vinrent se confesser à notre maison avec tous les signes de l'esprit de foi et de la dévotion. Grâces soient rendues à Dieu par ses élus dans le ciel, de ce qu'il a encore ses élus sur la terre et de ce que, parmi un si grand nombre d'hommes qui suivent les faux dieux, il conserve encore les sept mille *qui non curvaverunt genua sua ante Baal.* »

Le P. Ribadeneyra ne quitta pas Tournai sans avoir rendu visite aux Pères Chartreux, qui après dîner lui demandèrent une exhortation spirituelle en latin. Le 7 juillet, avec le P. Bernard, il était de retour à Bruxelles.

(1) Très probablement le 28 juin.

CHAPITRE XVI

LA PESTE DE 1556

Le P. Charlart continue de s'affaiblir. — Dispositions prises par le P. Ribadeneyra. — La peste à Tournai. — Charlart victime du fléau. — Le P. Olivier refuse de s'en séparer. — Mort et sépulture de Charlart. — Ses compagnons sortent de Tournai et se réfugient à la Chartreuse. — Mort de Nicolas de Guise. — Le séjour à Chercq. — Correspondance avec Ribadeneyra. — Le P. Bouclet malade. — Le P. Bernard est frappé à son tour. — Ses dernières paroles. — Sa mort paisible. — Son tombeau.

Les faits rapportés au chapitre précédent nous montrent les Pères de Tournai en pleine possession de l'influence qu'ils désiraient acquérir dans cette cité pour le bien des âmes. Il ne leur reste plus qu'à entretenir le mouvement de confiance qui porte vers eux la masse des fidèles. Pour sûr, le protestantisme va subir désormais de nombreuses défaites. Mais voici que l'apostolat des vrais réformateurs cesse tout à coup. La mort frappe les plus en vue, d'abord le P. Charlart et bientôt après le P. Olivier : le premier n'a pas cinquante ans, le second n'en a que trente-trois ! Au point de vue humain, désastre catholique; mais qui sait les desseins de Dieu et si le sacrifice des premiers moissonneurs n'a pas fait plus belle pour leurs frères la moisson ?

Nous savons que le P. Charlart, peut-être pour avoir abusé de ses forces, se voyait vers la mi-mai condamné au repos. Après quelques jours passés à Bruxelles, il se sentit mieux portant et revint à Tournai où les solennités de la Fête-Dieu l'obligèrent sans doute à entendre de nouveau des confessions. De là une telle recrudescence de son mal que le P. Olivier écrivit, le 18 juin, au P. Ribadeneyra [1] : « Nous confessons maintenant, le P. Antoine et moi, toute la journée, et hier jusqu'à dix heures du soir. Le P. Quentin ressent comme à l'ordinaire sa douleur de tête ; nous ne lui permettons aucun travail, et je crains qu'il ne puisse rien faire d'ici à longtemps. Si V. R. pouvait trouver la

(1) Ep. mix. t. V, p. 360-361.

facilité de venir jusqu'à nous pour quelques jours, je pense qu'elle y prendrait plaisir et serait très utile pour lui faire faire (au P. Quentin) un testament en règle, parce que si Dieu l'appelait, je crois que nous aurions affaire avec ses parents, qui déjà en ont parlé à notre cuisinier [1]. En attendant V. R., je ne veux rien lui dire pour ne pas l'attrister, parce que l'autre jour je lui en ai dit un mot, et il ne l'a pas trop bien pris. Au moins, que V. R. m'écrive son avis, parce que je ne serai pas content, s'il ne le fait pas avant mon départ. »

La veille, le P. Charlart lui-même, reconnaissant sa fatigue, parlait d'aller prendre des vacances à Baudour, dans sa famille. Il envoyait la lettre suivante : « Mon très honoré père, je me recommande à vos prières et à celles de ma chère mère. J'apprends avec plaisir par le porteur de cette lettre que vous vous portez bien. Dieu soit béni! Qu'il vous donne sa sainte grâce pour faire bon usage de la santé, pour sa gloire et le salut de votre âme ! Quant à moi, j'ai un violent mal de tête depuis l'Ascension. Si je ne puis me guérir, Dieu soit loué ! Tous les médecins me conseillent de m'abstenir de confesser, de prêcher et d'étudier. Je suis exactement leurs prescriptions. Si ce repos ne me guérit point, je pourrai vous aller voir quelques jours et éprouver si l'air du bois de Baudour pourra me procurer du soulagement [2] ... »

L'arrivée du P. Ribadeneyra dut retarder la villégiature de Baudour, si elle eut jamais lieu. En sa présence et par son conseil, plusieurs choses furent réglées qui importaient alors. D'après la chronique de Polanco [3], Maître Pierre « prit soin que le P. Quentin, par voie de donation entre vifs, transmît à la Compagnie les biens meubles qu'il avait résolu de lui laisser par testament [4]. Il traita aussi

(1) Le P. Charlart avait à Tournai une sœur mariée qui se trouvait dans le besoin. Petit, *Recherches historiques sur le village de Baudour*, Boussu, 1861, p. 199.

(2) Lettre du 17 juin 1556, citée par Petit, p. 210. — (3) T. VI, nn 2002-2003. Cf. 1984.

(4) On a encore le testament par lequel Charlart laisse à sa famille ses biens immeubles patrimoniaux et à ses confrères dans la Compagnie de Jésus, *in eleemosinam*, ses biens meubles : livres, literie, vaisselle d'étain et autres ustensiles, vêtements et espèces, tous les ornements de la chapelle. Ce testament est cité dans le ms. d'Eleuthère du Pont, p 19.

de la manière de commencer le collège avec les revenus du même P. Quentin ». Si le Chapitre de la Cathédrale consentait à payer les frais d'enseignement, les revenus du bon chanoine auraient suffi à l'entretien de six à dix scolastiques de la Compagnie. Ribadeneyra parla aussi d'abandonner la direction des monastères de femmes, « charge trop lourde pour le Père ; mais il fallait procéder petit à petit, car à peine trouvait-on quelqu'un à qui confier cette œuvre de charité ». Vers le même temps, il fut aussi question d'abandonner la demeure canoniale qu'on trouvait peu salubre et de louer un autre logement près de Saint-Jacques. Le curé, qui était frère du P. Bernard, aurait prêté son église pour la prédication et pour l'administration des sacrements. La maison, qui était grande, aurait permis d'ouvrir des classes.

On formait donc des projets d'avenir, et d'abord on se reprit à espérer la guérison du P. Charlart. Rentré à Bruxelles avec Ribadeneyra, Olivier écrivit à saint Ignace le 7 juillet [1] : « Le P. Me Quentin va un peu mieux ; toutefois il n'est pas assez fort pour que nous consentions à le laisser prêcher ni confesser, sauf très rarement. Je le recommande encore aux prières des Pères et Frères ; car si le Seigneur lui rendait entièrement la santé, il pourrait faire beaucoup de bien comme auparavant. » Mais avec cette faiblesse persistante, Charlart était une proie toute désignée pour la peste qui s'annonçait.

Durant le mois de juillet, la peste se déclarait à Bruxelles et forçait la Cour à se transporter en quelque château des environs de Louvain. Le fléau se répandait aussi à Tournai, s'il n'y régnait pas déjà à l'état endémique. Les peintures qu'on nous fait de la cité tournaisienne d'alors, nous expliquent la fréquence et la violence des pestes [2]. Dans les rues, des tas d'ordures que les pourceaux venaient

(1) L. Q. IV, p. 404. — (2) Hocquet, *Tournai et le Tournaisis au XVIe siècle*, p. 286.

librement fouiller ; les eaux sales coulant à l'Escaut par des rigoles ouvertes ou bien croupissant çà et là dans des trous ; contre le rempart, de misérables taudis perdus dans le fumier : cette malpropreté favorisait la contagion. Toujours est-il que le P. Charlart fut atteint au confessionnal. Pour tout ce qui va suivre, nous devons nous en rapporter principalement à Eleuthère du Pont et, comme il y a beaucoup à prendre dans son manuscrit, nous nous permettons d'en moderniser le style.

Donc, le 17 juillet [1], un homme infecté de la peste se présente au P. Charlart pour se confesser. Le Père, avec quelque raison de douter, lui demande s'il n'a pas la peste. L'homme répond que non et se confesse; mais à peine est-il sorti de l'église, qu'il se meurt Sur ce, vers midi, Charlart, revenant à la maison, rencontre un passant qui l'interroge : « N'avez-pous pas entendu la confession d'un tel ? — Oui. — Hélas, mon Père, il est mort. » A cette nouvelle, le P. Quentin changea de visage et se sentit frappé lui-même. Sa première préoccupation fut de ne communiquer la maladie à aucun de ses Frères. Résolu à se passer de leurs soins, il envoya aux Repenties demander pour garde-malade la Sœur Jacqueline de Lille, qui lui devait sa conversion et son entrée au couvent. Elle vint, et il dit à cette âme toute simple ; « Prenez courage, car bientôt nous irons ensemble au ciel. » En effet, la Sœur Jacqueline mourut de la peste, peu de temps après le P. Charlart.

Cependant le P. Olivier était revenu à Tournai, tandis que le P. Ribadeneyra allait à Louvain pour se rapprocher de la Cour et, le jour où son confrère fut atteint, il avait prêché suivant son habitude [1]. On lui porta la triste nouvelle, au moment où il descendait de chaire, tout en nage; et aussitôt, sans prendre le temps de se sécher ni de se reposer, comme il le faisait ordinairement, au presbytère de Saint-Jacques, il alla droit à la résidence. Mais le P. Charlart avait fermé la porte à l'intérieur. On parlementa un instant. De la fenêtre du grenier, le malade suppliait Bernard de ne pas entrer, de se mettre à l'abri de la contagion, de conserver à la ville le prédicateur qu'elle aimait. Rien n'y fit. Bernard, répétant qu'il voulait vivre et mourir avec lui, continuait de frapper à la porte et de faire effort pour l'ouvrir. Alors Quentin le laissa entrer dans la maison, avec le P. Antoine Bouclet.

La maladie dura cinq jours. Lorsque le bon chanoine vit la mort approcher, il pria le P. Olivier de lui faire apporter les saintes huiles et le Viatique de l'église Saint-Jacques. Il jugeait inutile de les demander au Chapitre qui, par peur de la peste, n'aurait pas permis qu'on les lui apportât de la cathédrale [2]. Le P. Olivier obtint cette faveur de son frère le curé de Saint-Jacques et, sans doute, administra lui-même les sacrements au moribond. Quand le P Charlart les eut reçus, il dit à haute voix : « Voilà l'heure venue, que j'ai tant désirée » ; puis il exhorta en quelques mots les assistants à la pratique de la perfection et il rendit l'âme en grand repos de conscience. C'était le 22 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine.

Il appartenait à Messieurs du Chapitre de régler les obsèques et d'ordonner la sépulture. Ils décidèrent de ne point inhumer le chanoine Charlart dans la cathédrale, à cause de l'infection, mais au dehors, contre le mur qui

(1) On n'est pas d'accord sur les dates de la maladie et de la mort de Charlart. E. du Pont dit qu'il fut frappé le 22 juillet, « jour de la Magdelaine », et mourut le 28, « quasi le mesme jour que notre St Père Ignace ». Nos historiens anciens et modernes ont généralement adopté ces dates. Mais il semble que les documents officiels portent le 17 pour la maladie et le 22 pour la mort. Ce sont les dates consignées par Polanco dans le *Chronicon S. J.* (2041). Orlandini, dans *l'Historia S. J.*, XVI, 34, place le décès au jour de sainte Marie-Madeleine. Cousin, dans son *Histoire de Tournai*, IV, p. 299, donne aussi la date du 22. De même le P. Gautran dans son *Histoire de Tournai* manuscrite. (Voir Hoverlant, XXVIII, p, 246.) Le P. Poncelet se rallie à cette date.

(1) Le P. Alegambe *(Heroes et victimæ charitatis Societatis Jesu,* Rome, 1658, p. 18) le fait prêcher à la Madeleine ; mais n'y est-il pas amené par la date du 22 juillet, qu'il prend évidemment à Eleuthère du Pont ?

(2) Revue des Questions historiques, avril 1908. *Les maladies épidémiques en Europe du XVI^e au XIX^e siècle*, par Léon Lallemand. Voir le § 2, p. 457, au sujet de la panique causée par la peste.

bordait le Marché aux Poteries [1]. Le vieil historien de Tournai, Cousin, indique la même place pour la tombe, lorsqu'il dit que Charlart fut « enterré au cemetier du costé du portail de l'église cathédrale qui regarde vers le belfroy ». La croix venait en tête du cortège, mais on avait laissé une longue distance entre ce premier groupe et le corps porté par les « toulleurs », mercenaires qui faisaient ce service en temps d'épidémie; les chanoines suivaient de loin, marchant deux à deux. Quand le corps fut près de la fosse, le chanoine Pierre de Brédam s'avança jusqu'au cercueil de son ami, lut les prières du rituel et jeta l'eau bénite. Sa hardiesse n'eut pas pour lui de suites fâcheuses, sauf que le Chapitre lui commanda de rester au logis et ne point paraître à la cathédrale jusqu'à nouvel ordre.

Ce n'était pas une mesure étrange, mais plutôt une coutume du temps et du pays. Ceux qui passaient pour contaminés par le voisinage d'un pestiféré, devaient pendant six semaines cesser les rapports sociaux avec les gens de la même ville [2]. D'autre part, rester à Tournai dans une demeure infectée et dans une maison qui,après la mort de Charlart, était à la disposition du Chapitre [3], ne parut au P. Bernard et au P. Bouclet ni prudent, ni discret ; aussi songèrent-ils à se retirer hors de la cité. Ils sortirent, avec les autres de la maison, par la porte du Béguinage, et, traversant l'Escaut, ils allèrent jusqu'à une blanchisserie située derrière le Château et qui appartenait au frère du P. Quentin. Mais le locataire ne voulut pas les recevoir et les contraignit à passer la nuit dehors Au matin, le curé de Saint-Jacques, informé qu'ils étaient sans argent et sans vivres, leur dépêcha son neveu Jacques Olivier avec un panier de provisions. On déjeuna sur l'herbe, d'un appétit d'autant meilleur qu'on avait jeûné la veille au soir. Cependant leurs amis de Tournai s'inquiétaient de savoir s'ils trouveraient un logement.

(1) « On trouvait en cet endroit le cimetière dit des pestiférés, que l'on supprima en 1677, pour cause d'assainissement... On prétend que tout le sol du marché aux Poteries est excavé,mais il n'y a pas d'entrée par laquelle on pourrait avoir accès aux souterrains, s'ils existent. » A. Hocquet, *Les Rues de Tournai*, Tournai, 1899, p. 45 Voir Bozière, *Tournai ancien et moderne*, Tournai, 1864, p. 174.

(2) Revue des Questions historiques, avril 1909, p. 415.

(3) Le Chapitre mit en effet des gardiens dans la maison inoccupée.

Dès que le sous-prieur des Chartreux, dom Ferrin, connut l'embarras des Jésuites, il leur fit dire par le Frère convers Balo, cousin de Bernard, qu'il leur offrait pour refuge la brasserie du monastère. Cette offre charitable fut acceptée volontiers, et, après le déjeuner, la petite troupe s'achemina vers Chercq. En route, le P. Olivier reçut de son ami, M. de Winghe, un message par lequel ce médecin tournaisien, très expert, lui conseillait de s'arrêter avec ses compagnons aux fours à chaux qu'ils allaient rencontrer. Ils devaient y respirer la fumée un bon moment et en laisser s'imprégner leurs habits, comme dans une étuve de désinfection, pour exterminer les germes de la peste. Cela fut fait avant d'entrer à la brasserie.

Cette brasserie était une des dépendances voisines de la Chartreuse. Dans ce lazaret improvisé, les réfugiés ne manquèrent assurément de rien, grâce à la vigilance de leurs hôtes. Cependant un novice de la Compagnie,nommé Nicolas de Guise [1], qui était sur le point de partir pour Rome, éprouva les symptômes de la peste, et revint à Tournai pour recevoir les soins de ses parents qui vivaient encore. Mais s'étant logé, on ne sait pourquoi, dans la résidence abandonnée, il mourut après trois jours et fut enterré auprès du P. Charlart

Jusque-là Nicolas de Guise rendait quelques services dans la petite communauté et aidait le cuisinier Janet, qui vieillissait. Force fut alors de prendre une servante pour tenir le ménage, et l'on choisit une femme d'âge mûr, du hameau de Buis, nommée Jeanne Vincent, qui ne redoutait rien, pas même le travail, et que pour ses bons offices le P. Olivier appela *Marthe*.

(1) Ce jeune homme est sans doute le maître ès arts de 22 ans, dont parle Bernard Olivier, dans sa lettre du 28 avril (L. Q. IV, p. 201. - Cf. *Chronicon* VI, 1556, n. 2026). E. du Pont lui donne 21 ans, et le signale comme s'étant « mis au service de nos premiers Pères » : ce qui a fait supposer au P. Alegambe que Nicolas se destinait aux travaux des Coadjuteurs temporels ; mais cela peut s'entendre des expériments de la probation ; et pourquoi l'envoyer à Rome sinon pour des études ?

Les amis de Tournai n'abandonnaient point les séquestrés. Des aumônes et des provisions affluaient de la ville, Monsieur de Tourcoing envoyait son chirurgien avec des médicaments. Anne Tolenaire, abbesse des Prés-Porchins qui plus d'une fois avait demandé des sermons au P. Bernard, n'oubliait pas maintenant de le secourir Le curé de Saint-Jacques veillait de son côté. Enfin plusieurs personnes de la bourgeoisie, dont les noms furent religieusement recueillis par Eleuthère du Pont, cherchaient tous les moyens de se rendre utiles. Les plus fidèles allaient jusqu'à braver la contagion pour visiter les Pères et les réconforter dans leur solitude. On signale en particulier la visite de ces pauvres filles repenties qui leur devaient le retour aux bonnes mœurs. Naïf détail, le P. Bernard fit servir sur l'herbe à ces humbles visiteuses une collation de pain et de vin, et il l'égaya par sa joyeuse conversation. Il dit, entre autres propos : « Je voudrais bien échapper à la mort cette fois-ci. » Et comme ses auditrices s'étonnaient : « Je n'ai pas toujours mené une si bonne vie que je puisse être sans peur en face de la mort; car étant jeune, en la maison de mes parents, j'ai commis beaucoup de larcins de grain et d'autres choses, et plusieurs fois je les ai fâchés grandement : aussi Dieu m'a-t-il visité par de grandes et longues maladies, durant lesquelles j'ai promis de m'amender et je voudrais bien enfin commencer. »

Evidemment le P. Ribadeneyra était informé du péril que couraient ses confrères de Tournai, et il leur avait écrit de s'éloigner du foyer de la contagion [1]. Pour lui, les affaires de la Compagnie l'obligeaient à rester dans le voisinage de la Cour. Il allait la suivre à Gand ; peut-être même jusqu'en Angleterre. Que n'avons-nous les lettres que, de son côté, le P. Bernard lui envoya ? Nous y trouverions sans doute plus d'un trait, propre à illustrer les derniers jours de notre missionnaire. Au moins savons-nous, par un résumé du *Chronicon*, les raisons qu'il faisait valoir pour ne pas s'éloigner davantage de Tournai en ce moment. Dans une lettre du 11 août, il se disait forcé

(1) *Chronicon S. J.* 1556, t. VI, nn. 2043-2046.

de demeurer à la Chartreuse, pour observer les règlements sanitaires que lui imposaient une quarantaine de six semaines, ensuite pour consoler et aider les amis, après la mort du P. Quentin, d'autant plus que ces amis s'occupaient déjà de chercher une maison, en vue des classes à ouvrir; enfin pour seconder le P. Bouclet dans la reprise des livres et des meubles que Charlart avait laissés.

Le dit P. Bouclet payait alors le tribut à la maladie régnante ; mais, de l'avis du Docteur Hermès Le Clerc (1), ne donnait plus d'inquiétude sérieuse. Lui-même Bernard, ayant ressenti quelques fâcheux symptômes dans les premiers jours du mois d'août, écrivait encore à Ribadeneyra qu'il attendait la peste, *optimo animo et cum hilaritate*, courageusement et gaîment. Elle vint en effet, après une dernière lettre écrite le 12 août.

Olivier eut-il le pressentiment de sa fin prochaine ? Tandis qu'il se soignait à Chercq, il apprit la mort de son père, le brasseur d'Antoing. « Le tronc est coupé, s'écria-t-il, bientôt plusieurs des branches auront le même sort » Prévision trop bien réalisée, puisque Bernard, son frère Philippe et sa sœur Catherine moururent successivement la même année.

Comment notre missionnaire reçut-il le coup fatal ? Les uns disent qu'il fréquenta trop hardiment les Chartreux, ses hôtes, qui perdirent six religieux de cette peste ; selon d'autres, il aurait pris la fièvre en faisant passer l'Escaut sur une barque à un groupe de visiteurs. Pendant sa maladie il parlait souvent du jeune Frère Nicolas de Guise, mort, à la suite de Charlart, de son dévoûment à la communauté. « Nicolas, Nicolas, disait-il, tu as gagné le Paradis à bon marché. » Il disait aussi, en regardant du côté de la ville qu'il avait essayé de convertir : « Tournai, Tournai, tu t'es tourné ; mais tu te tourneras encore une fois, soit par force, soit par amour. »

(1) Ce médecin célèbre à Tournai, *muy principal y muy rico* d'après Ribadeneyra, avait un fils dans la Compagnie à Rome. - Cf. *Cartas de* Ribadeneyra, avait un fils dans la Compagnie à Rome. - Cf. *Cartas de san Ignacio*, t. VI, p. 3-4 ; E.I. IX, 5793; *Chronicon S. J.* t.V (1555), n. 861 et p. 317, note 3 ; Delplace, *Etabl.* p. 48°.

Le 22 août [1], Bertry Pollet vint aux abords de la Chartreuse, mais elle se tint sur la rive droite de l'Escaut, pour obéir à la baronne d'Antoing qui redoutait la contagion. Quand on rapporta au P. Olivier alité que sa mère se trouvait sur l'autre bord du fleuve et désirait au moins le voir de loin : « Dites à ma mère, répondit-il, que je lui viendrai dire adieu, et qu'aujourd'hui je serai avec Dieu. » Il ne devait plus se relever.

Vers deux heures de l'après-dinée, il obligea Marthe sa garde-malade et une bienfaitrice des Pères, femme du greffier de Beaumont, à prendre leur réfection dans une chambre située en face de la sienne; et il les réjouit encore de sa bonne humeur. Après le repas, il dit à Marthe : « Lavez-moi le visage et les mains. Couvrez-moi la tête d'un beau linge blanc. Etendez sur mon lit une belle nappe toute blanche. » — Marthe exécuta ces ordres sans comprendre. — « Qu'on me baille maintenant le dernier sacrement ! » Ces mots causèrent un étonnement général. Le pauvre P. Bouclet, qui tremblait de la tête aux pieds, reprit enfin son sang-froid et alla chercher les saintes huiles. Pendant les onctions, le P. Bernard, attentif à la cérémonie, disait les répons, que Janet omettait par ignorance, et tenait les mains élevées vers le ciel. Après quoi, il les reposa sur le lit et « au mesme temps rendit son esprit à Dieu bien doucement et paisiblement, environ les cinq heures du soir ».

On l'ensevelit aussitôt, et dans la soirée, à l'heure où se ferment les portes de la ville, on le conduisit à Tournai par la porte Saint-Martin, car la porte de Valenciennes était close jour et nuit, depuis plusieurs mois, en raison de l'infection du quartier, et on l'enterra à côté de Nicolas de Guise et de Quentin Charlart, sans que personne s'y opposât. Pour éviter la profanation des tombes en ce lieu banal, Messieurs du Chapitre firent construire un mur, «qui dure encore aujourd'huy, dit E. du Pont, et sépare le sépulchre du marché ».

(1) C'est à cette date que mourut le P. Bernard Olivier, d'après les meilleures sources. Polanco, Orlandini, etc. E. du Pont est seul à indiquer la date du 4 ou 5 septembre.

« Et seul, conclut Polanco, resta des nôtres à Tournai le P. Antoine Bouclet, lui même gravement (mais non mortellement) atteint. Ainsi ces Pères et ces ouvriers très utiles de la vigne du Seigneur établirent solidement les fondations du collège de Tournai, en sacrifiant au bien des âmes non seulement leurs sueurs, mais leur vie (1). »

Ribadeneyra, quand il apprit le nouveau deuil qui, après Charlart, enlevait à la Province naissante de Germanie Inférieure son chef authentiquement nommé, se posa cette grave question à laquelle le temps s'est chargé de donner une réponse favorable : « Ce double sacrifice ne serait-il pas un châtiment du Ciel à l'égard de ce malheureux pays ? Ou bien serait-il le moyen dont Dieu se sert pour éprouver, pour ranimer notre confiance, afin que nous le conjurions avec d'autant plus de ferveur, d'étendre lui-même sur nous sa main secourable et de nous faire comprendre que pour un seul que la mort nous ravit, sa divine Majesté saura bien nous en donner mille autres (2). »

---

(1) Le P. Alegambe (*Heroes et victimæ charitatis*, Rome, 1658, p. 18-19) considère en Charlart, Olivier et Nicolas de Guise des martyrs du devoir. — Voir dans le P. Tanner, *Societas Jesu usque ad sudorem et mortem pro salute proximi laborans*, volume in-4° édité à Prague vers 1670, les gravures qui représentent Charlart frappé de la peste et Olivier mourant, assisté par Bouclet.

(2) Cité par le P. Delplace. *Etabl.* p. 80.

CHAPITRE XVII

PORTRAIT DU P. OLIVIER

Son éloge par le P. Manare. — Portrait physique, intellectuel, moral. — Vertus du religieux : obéissance, humilité, charité, zèle apostolique. — Edification produite. — Réputation de sainteté. — Conclusion. — Note sur quelques proches du P. Ollvier.

Pour faire l'éloge du P. Bernard Olivier, il suffirait sans doute de citer le jugement que porta sur lui le P. Manare son contemporain et, à son défaut, le vrai fondateur de la province de Belgique : « C'était, écrit ce grave témoin dans le commentaire *de Rebus S. J.* (1), un homme d'un savoir et d'une piété insignes, admirable par le don de la parole et le pouvoir de l'éloquence. » Il y a là en substance tout ce qui recommande le P. Bernard Olivier à la mémoire des hommes. Mais le lecteur nous saura gré d'apporter quelques détails, quelques traits secondaires, qui laisseront une image plus précise de notre missionnaire.

Bernard était de taille élevée, « d'une juste hauteur » d'après Eleuthère du Pont; il avait les cheveux d'un blond ardent, ou, comme dit le même historien, « tirant sur le roux », couleur caractéristique de la famille Olivier. Son tempérament ne manquait pas de vigueur, mais éprouvé par plusieurs maladies, dont la principale fut une affection de poitrine, il dut nécessairement s'affaiblir : et n'est-ce pas merveille qu'il ait supporté les fatigues de la prédication fréquente ? Une volonté énergique, un zèle généreux supplée parfois aux forces de la nature.

A cette énergie surnaturelle, qui apparaît évidente chez le P. Olivier, bien qu'il s'accuse de pusillanimité, s'ajoutait une intelligence forte et déliée, aussi capable de mener les affaires que de pousser les études. Assurément S. Ignace estimait grandes les aptitudes de son disciple, puisqu'il lui confia des postes importants, le chargea de négociations épineuses et ne cessa jamais de compter sur lui. « Que

(1) Publié en 1886 à Florence par le P. Delplace. — Cap. II, § 2, p. 38 : « Vir erat doctrina pietateque insignis, dono sermonis et dicendi gratia admirabilis. »

V. R., lui faisait-il écrire par son secrétaire, le 1 mai 1554 (1), veille en premier lieu à se bien porter, parce que dans la suite il ne manquera pas d'endroits où elle puisse employer parfaitement son talent, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre et où Dieu notre Seigneur l'ordonnera. » Quelques mois plus tard, on parle de fonder un collège à Ingolstadt (2), aussitôt le nom du P. Olivier est mis en avant; et il dut en être souvent ainsi.

Ce qui rendait le P. Olivier apte aux négociations et au gouvernement, c'était sa perspicacité, son jugement droit, sa prudence, sa discrétion et une certaine lenteur, faite de patience acquise et de victoire sur soi-même. Sa nature inclinait à l'impétuosité et à l'entêtement; il avait maîtrisé sa nature.

Ses succès oratoires dénotent en lui des facultés littéraires d'invention et de composition. S'il a su attirer le peuple autour de sa chaire, il a su charmer des auditeurs plus délicats, tels que la noblesse de Tournai et l'Université de Louvain. Accessible à l'émotion, il n'avait pas de peine à émouvoir et à toucher les cœurs.

La franchise et la gaîté du P. Bernard furent aussi pour beaucoup dans les sympathies qu'il inspira. Il n'eût pas été du pays de Tournai, s'il n'avait possédé l'esprit de conversation, la belle humeur, le don des saillies et de la réplique. On observait en lui, comme dans ses compatriotes, ce caractère luron, que les circonstances les plus critiques ne peuvent décontenancer. « Il estoit, rapporte le P. du Pont, d'un naturel plaisant et joïeux, d'un cœur hardy, et ce au temps même de sa maladie jusques à la mort. »

Mais plus que l'homme, le religieux nous séduit. Bernard Olivier mérite notre admiration pour les vertus religieuses qu'il a pratiquées. Nous savons que saint Ignace le forma particulièrement à l'obéissance. Cette obéissance s'est manifestée non seulement par l'acceptation de charges diverses, quelquefois même contraires aux goûts personnels, mais jusque dans les actes de moindre importance. Avec quelle fidélité, par exemple, Olivier rendra compte,

(1) E. I. n. 4413, t. VI. — (2) E. I. n. 4638, t. VII.

tous les quatre mois (1), à son Général de ce que font les Pères de Tournai, jusqu'à ce que le P. Charlart soit devenu supérieur. Il semble pourtant qu'à certaines époques la multiplicité des occupations permettrait de passer outre. Le 30 mai 1555, Bernard commence ainsi sa lettre : « Mon T. R. Père en J. C., nous sommes chaque jour accablés de tant de pieux travaux, qu'il vaudrait peut-être mieux les accomplir de fait que les énumérer par écrit; mais la sainte obéissance a le droit de revendiquer en tout la première place. » C'est le même sentiment d'obéissance qui portait Bernard à désirer chez les Pères des Pays-Bas une plus complète observation de l'institut de la Compagnie. Quant à lui, il entendait s'y conformer minutieusement. De là cette pieuse curiosité de savoir s'il doit prêcher avec ou sans surplis. Charlart, en qualité de chanoine, prend à Notre-Dame le surplis et l'étole. Que doit faire un simple jésuite ? Ignace interrogé répond par Polanco (2) : « Prêcher avec la *cotta* est chose habituelle aux nôtres. Prêcher sans surplis est aussi chose accoutumée. Je ne vois d'inconvénient ni dans l'un ni dans l'autre cas. Que V. R. fasse comme mieux lui semblera. »

L'obéissance devient facile aux humbles. Bernard Olivier possédait et pratiquait l'humilité. On a vu plus haut la lettre qu'il écrivit à saint Ignace pour conjurer sa nomination au provincialat. Il ne s'y peint pas en beau. On sait aussi qu'il s'humiliait volontiers par le souvenir de sa jeunesse légère Même après avoir raconté, pour obéir à la règle et pour rendre gloire à Dieu, ses succès de prédicateur, il aimait à signer : *inutilis servus in Christo.* Il s'accusait de négligence, de paresse, et demandait à être repris (3). Une marque d'humilité qu'il convient de relever, c'est la réserve avec laquelle le P. Bernard entreprenait la lecture des ouvrages suspects. Pour s'y livrer, les prétextes ou même les raisons ne manquaient pas à ce controversiste; mais en attendant la permission demandée, il préférait une saine défiance à la liberté périlleuse de son siècle.

(1) L. Q. III, pp. 137, 252, 494. —(2) 1er mai 1554. E I. n 4413, t. VI. — (3) L. Q. III, pp. 140, 252, 498.

Est-il besoin d'appuyer sur la charité de notre missionnaire? Ne dépensa-t il pas ses forces et sa vie au bien des âmes? Nous devons pourtant signaler le profond sentiment de compassion qui le faisait s'apitoyer, comme Charlart, sur les ruines accumulées dans le Tournaisis par le protestantisme (1) Cette pitié se changeait en miséricorde pour les égarés et donnait aux sermons de controverse ces tons de douceur sans lesquels on n'arrive pas à convertir.

La prédication d'Olivier, nous l'avons observé, s'inspirait volontiers de l'Evangile. Elle était tout apostolique. Mais le missionnaire ne se contentait pas de distribuer la bonne parole du haut de la chaire. Dans les entretiens privés, il parlait en apôtre et tâchait de gagner les âmes. Voici deux traits conservés par le P. du Pont. Ghislenghien, à mi-route entre Bruxelles et Tournai, était un point d'arrêt pour beaucoup de voyageurs. Là, dans l'hôtellerie où il logeait, à l'un de ses passages, le P. Bernard vit une servante, jeune, bien attifée et trop peu soucieuse des dangers qu'elle courait. Il lui remontra qu'elle exposait son salut en ce lieu fréquenté par toutes sortes de gens. « Ce ne fut pas sans fruict, car elle quitta un peu après son service et, pour estre plus asseurée, entra en religion. » — « Une autre fois cheminant avecq (le) P. Antoine (Bouclet), (ils, rencontrarent trois femmes qui alloient le mesme chemin, riant et devisant entre elles plus librement qu'il n'appartient à femmes bien apprinses.» Le missionnaire engagea la conversation avec les voyageuses, et peu à peu il réussit à leur parler de l'exercice des vertus chrétiennes. Ces femmes furent si touchées de ce langage édifiant qu'au moment de quitter les Pères, sans doute à la paroisse où ils se rendaient, « elles voulurent toutes trois faire une bonne confession de leur vie passée. »

Ainsi le P. Olivier répandait partout « la bonne odeur de Jésus-Christ et de la Compagnie », comme disait Adriaenssens, après l'avoir vu à Louvain (2). On ne peut nier

(1) L. Q. IV, pp. 53, 201. — (2) L. Q. IV, p. 82.

qu'il ait acquis dans le pays de Tournai un renom de sainteté; si bien qu'à sa mort, les faits merveilleux qui vinrent à l'oreille du public touvèrent facilement crédit. « Au mesme temps (qu'il mourut), raconte Eleuthère du Pont, il apparust à deux de ses frères, Henry et Philippe, qui estoient en divers lieux, et les salua en passant ; et (ils) le virent disparoire comme prenant son chemin vers le ciel Ceste vision fit si grande impression en leur esprit de quelque chose qui seroit avenue à leur frère, que pour s'en assurer, en haste vindrent à Antoin trouver leur mère pour sçavoir d'elle comment se portait leur frère Bernard. Et ayant entendu qu'il estoit mort, (ils) demandèrent quand et à quelle heure, et ayant entendu que (c'estoit) ce jour-là mesme sur les cinq heures, (ils) dirent : C'est à la même heure en laquelle nous l'avons veu; et (ils) racontèrent leur vision. Et ainsi fut accompli ce qu'il avoit fait dire à sa mère ce jour-là, qu'il s'en alloit veoir Dieu, et que s'en allant il la salueroit, ce qu'il fist par ses frères. »

Le même biographe, dans sa Vie du P. Charlart, rapporte que les chanoines de Tournai firent entourer d'un mur la tombe de Maître Quentin et de Maître Bernard, non seulement pour la préserver d'une profanation, mais encore par égard à une pieuse croyance. « A ce faire aussy les esmouvoit le bruit qui couroit que les voisins de nuit avoient plusieurs fois veu des lumières et clartés sur ledict sépulchre. George de la Pierre, barbier de Messieurs de Notre-Dame, qui demeuroit tout devant le sépulchre dit avoir veu par plusieurs fois les dites clartés et lumières sur le sépulchre dudict P. Quentin et de son compagnon Père Bernard, et en fit rapport aux chanoines. Son fils Pierre qui vit encore aujourd'huy l'a souvent ouy dire de son père et me l'a dit ce 17 du mois de Juin 1607. »

Au terme de notre tâche, s'il est besoin d'une conclusion générale, nous ne craindrons pas d'affirmer que le P. Bernard Olivier fut en son temps un orateur puissant et un missionnaire infatigable. Bien que la durée de son apostolat parmi les populations du Tournaisis et de la Flandre

wallonne ait été fort courte, il n'en a pas moins exercé une influence considérable sur ses auditeurs et laissé de son action des traces profondes. S'il n'a pas arrêté le protestantisme dans sa marche dévastatrice, il en a ralenti un moment les succès et lui a disputé ses conquêtes. A la voix du missionnaire, beaucoup de catholiques ébranlés reprirent confiance, et plus d'un hérétique reconnut son erreur. On peut affirmer que si cette voix ne se fût pas éteinte tout à coup, le comte de Hornes n'aurait pas pu écrire (1), dix ans plus tard, que les quatre cinquièmes des Tournaisiens appartenaient à la nouvelle religion ; mais s'il a fallu que d'autres missionnaires vinssent recommencer la lutte, Bernard Olivier garde le mérite de leur avoir ouvert les chemins et donné l'exemple (2).

(1) Pasquier de la Barre, *Mémoires*, Bruxelles, 1859-1865. T. II p.376.

(2) « Etant mort le P. Bernard, la semence qu'il avoit semé ès cœurs de ses auditeurs ne mourust pas, mais fructifia et fructifie jusques aujourd'huy et fructifiera jusques à la fin par le moyen de ses successeurs, s'accomplissant en luy ce que nôtre Seigneur disoit à ses disciples : *Posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat.* » On le voit, le premier historien du P. Olivier, E. du Pont, conclut de la même manière que nous.—Par lui aussi nous sont venus quelques détails intéressants sur la famille du P. Bernard.

« Après la mort du P. Bernard, sa mère vesquit encore plusieurs ans en toute dévotion, en oraison, en aulmones, en hospitalité. Elle logeoit en sa maison, en la chambre faicte pour P. Bernard tous religieux et religieuses. Tout ce qu'elle avoit de beau et bon en ses meubles, elle les donnoit aux églises. Et combien qu'elle eust plus de cent razières de bled en rente (la *razière* valait alors environ cinq livres), si est-ce qu'après sa mort on ne trouva en ses coffres que vingt florins, et trois ou quatre razières de bled en ses greniers. Et comme à sa mort on crioit autour d'elle : Souvenez-vous de Dieu, elle respondit : Laissez-moi reposer, et en disant Ave Maria, elle rendit son esprit à Dieu », à l'âge de 98 ans.

« Son frère Henry Olivier, dict Perué parce qu'il y demeuroit, incontinent que par la mort de sa femme (il) fut libre et eut pouvoir de disposer de soy, quitta le monde et entra en la Compagnie avecq trois de ses fils » : Bernard, Gilles et Jean Henry Olivier remplit « louablement » les fonctions de Frère coadjuteur, dans les collèges de Tournai et de Douai. Désigné pour cette dernière ville en 1569, il y mourut de la peste, le 9 juillet 1579. En outre, un quatrième fils, le plus jeune de la famille, nommé Olivier *(Oliverius Oliverii)*, demanda en 1568 son admission au P. François Coster. Olivier Olivier ne resta pas dans la Compagnie. Il sortit du noviciat en 1569, n'étant lié par

aucun vœu et ne se sentant pas de vocation. Gilles parvint au sacerdoce, vécut au collège de Liège et, le 27 juillet 1581, mourut à Spa, où on l'avait envoyé rétablir sa santé. Le plus célèbre des fils d'Henry Olivier est assurément Bernard, l'homonyme de son oncle pour qu on le prend parfois. Il « a fait de grands fruicts par ses prédications à Douay, Tournay, Valenciennes, où a tant faict que le collège s'y est planté et fondé. Il avoit grande grace en ses sermons, non point seulement parce qu'il estoit fort sçavant et avoit une éloquence naturelle, mais aussi parce qu'il faisoit ce qu'il disoit .. Et pour (tout) dire en un mot, ce que son oncle a esté en la ville de Tournay, ce a-t-il esté en la ville de Valenciennes », à partir de 1582. Il y fut nommé supérieur en 1584, devint dans la suite provincial de Belgique et, au sortir de cette charge, il se rendit à Paris pour subir l'opération de la pierre. C'est là qu'il mourut le 25 novembre 1605. Jean, son frère, demeura sept ans dans la Compagnie et s'enfuit de Saint-Omer (1572), pour aller à Rome auprès du P. Général se faire relever de ses vœux, sous prétexte de vocation forcée. Un cousin des précédents, Michel Olivier, neveu par son père du premier Bernard, entré lui aussi dans la Compagnie, la quitta en 1574. En somme, ces six vocations, dont trois, il est vrai, n'aboutissent pas, prouvent la vive impression causée par notre héros sur sa famille.—Cf. Alf. Poncelet, S.J. *Nécrologe des Jésuites de la Province Gallo-Belge*, Louvain, 1908.

FIN

ERRATA

	Au lieu de	*lisez*
Page 11 ligne 2,	le P. Deplace	le P. Delplace
» 40 » 9,	fontaines très abondantes	fontaines très abondantes (1)
» 76 » 3,	Ruard Trapper	Ruard Tapper
» 86 » 36,	après qu'on eût	après qu'on eut
» 120 » 1,	à sa grande gloire	à sa plus grande gloire
» 159 » 21,	bien de façon	bien des façons

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AUTOGRAPHE DU P. OLIVIER 4

Aux RR. PP. Jésuites de la Province de Belgique . . 7

AVANT-PROPOS 9

TABLEAU DES LETTRES DE BERNARD OLIVIER 12

CHAPITRE PREMIER. — LE JEUNE ANTONIEN . . . 13

La ville d'Antoing. — La brasserie de la Cambre. — La famille Olivier. — Un fils prodigue. — Bernard étudiant de Louvain. — Vacances prolongées. — Mécontentement de son père.

CHAPITRE II. — ROME, CHEMIN DE DAMAS 21

Le jubilé de 1546. — Olivier part pour Rome. — Aventure de voyage. — Bernard « amanuense », premier clerc. — Un heureux procès. — Espoir de fortune. — Maladie. — Appel de Dieu. — Une vocation solide. — Profession et prêtrise.

CHAPITRE III. — PREMIÈRES CHARGES, PREMIERS TRAVAUX . 27

Olivier ministre de la Maison professe. — Visite du duc de Gandie. — Une leçon d'obéissance. — Fondation du Collège Romain. — Olivier recteur. — Il est envoyé en Sicile. — Du Tibre à Palerme.

CHAPITRE IV. — SÉJOUR EN SICILE 36

Santé précaire d'Olivier — Humilité et résignation. — Fondation du collège de Monreale. — Description du pays. — Achat d'une maison. — Heureux débuts du collège. — Antipathies et sympathies. — Prédications. — Conversion d'un condamné. — Nouvelle maladie d'Olivier. — Il revient à Rome.

CHAPITRE V. — RETOUR AU PAYS NATAL 52

Olivier désiré en Belgique. — Espoir d'une guérison par l'air natal. — Sollicitude de saint Ignace. — Préparatifs du voyage. — Itinéraire suivi. — Aventures. — Arrivée à Cologne. — Arrêt à Louvain. — En route pour Antoing. — Retour du prodigue chez ses parents. — Une cure singulière. — Vie en famille. — Invitation au château. — Prédications à Péruwelz, Antoing, etc. — Quinte Monnier.

CHAPITRE VI. — LA QUESTION DES POUVOIRS 66

Situation respective des diocèses de Cambrai et de Tournai. — Les frères de Croy, évêques de Cambrai et de Tournai. — Le P. Olivier obtient la recommandation du Cardinal Pole. — On le calomnie auprès de Robert de Croy. — Pénible entrevue de l'Ermitage. — Refus de pouvoirs dans le diocèse de Cambrai. — Intervention du légat. — Conduite d'Olivier et de saint Ignace en cette affaire.

CHAPITRE VII. — ARRIVÉE DU RENFORT 79

Le P. Antoine Bouclet. — Un bon chanoine de

Pages

Tournai, Quentin Charlart. — Son entrée dans la Compagnie. — Séjour à Rome de Charlart et de Bouclet. — Leur retour en Flandre. — Permissions et instructions données par saint Ignace aux voyageurs. — Quelques étapes.

Chapitre VIII. — Visite a Louis de Blois et voyage a Thuin. 87

L'évêque de Cambrai permet de prêcher. — Départ des trois Pères. — L'abbé de Liessies, Louis de Blois. — Ses rapports avec la Compagnie. — Lettre que lui écrit Charlart. — Prédications à Avesnes, Liessies et autres lieux. — Mission remplie à Thuin. — Sermon de la miséricorde à Binche. — Heureux résultats de ce voyage.

Chapitre IX. — La première résidence de Tournai. . 97

Etat politique et religieux de Tournai dans la première moitié du XVI^e^ siècle. — La *Genève de Flandre*. — *Résidence* établie dans la maison de Q. Charlart. — Les serviteurs. — La chapelle. — Projet de collège. — Charlart, supérieur. — Difficultés avec le Chapitre. — Solution. — Rentrée en charges. — La Béguinage et son église. — Heureux auspices. — La Chartreuse de Chercq.

Chapitre X Progrès et entraves 106

Premières rencontres avec les protestants. — Zèle u P Charlart et du P. Olivier. — Restauration de la vie chrétienne dans le peuple. — Sermons d'Olivier à Saint-Brice. — Nouvelle interdiction portée par Mgr de Cambrai. — Correspondance avec saint Ignace. — Démarche auprès du Cardinal Pole et du Nonce Muzzarelli. — Chagrin du P. Bernard. — Premiers fruits du séjour des Pères à Tournai.

Chapitre XI. — Le Carême de 1555 119

Apostolat des Pères au commencement de 1555. — Olivier invité à prêcher le Carême à la Madeleine. — Espérance d'ample moisson. — L'église de Sainte-Madeleine. — Genre d'éloquence du P. Olivier. — Affluence des auditeurs. — Traits de conversion. — Aide du P. Charlart et du P. Bouclet. — Le travail des confessions. — Fruits du Carême.

Chapitre XII. — Ministères a Tournai et aux environs . 128

Le P. Charlart supérieur. — Olivier prêche dans la ville et au dehors. — Confessions à Péruwelz. — Prédications à Tourcoing. — Octave du *Corpus Christi* à Tournai. — Fidélité des habitants de Tourcoing. — Retraites. — Vocation de Gilles de Berghe. — Projet d'école populaire.

Chapitre XIII. — Olivier négociateur 135

Ses aptitudes diplomatiques. — Pourparlers avec l'évêque de Cambrai. — Olivier reçoit une mission pour l'Angleterre. — Instruction du P. Général. — Affaires à traiter : le Collège Romain, Jean de Men-

Pages

doza, l'évêché de Limerick. — Le voyage en Angleterre rendu inutile par l'arrivée de Philippe II à Bruxelles. — Solution différée. — Rentrée à Tournai. — Sermons d'Olivier. — Travaux de Charlart.

CHAPITRE XIV. — OLIVIER AUXILIAIRE DE RIBADENEYRA . 144

Mission du P. Ribadeneyra auprès de Philippe II. — Le P. Olivier lui est adjoint. — Il prêche à Louvain. — Voyage à Bruxelles. — Prédications de Ribadeneyra à Louvain. — Son sermon de l'Epiphanie à Bruxelles. — Etat de la Compagnie en Belgique. — Projet de nommer Olivier Provincial. — Lettre d'Olivier à S. Ignace sur cette affaire. — Séjour à Anvers. — Mémoire présenté au roi par Ribadeneyra. — Protecteurs de la Compagnie en Flandre. — La question des privilèges. — Concessions de S. Ignace. — *Requête* du P. Olivier. — Autorisation royale. — Le P. Olivier, premier Provincial de la *Germanie inférieure*.

CHAPITRE XV. — DERNIÈRES PRÉDICATIONS 158

Ribadeneyra et Olivier à Bruxelles. — Situation des Pères à Tournai. — Le P. Bernard revient y prêcher. — Maladie du P. Charlart. — Le P. Bernard prêche à Lille l'octave du Saint-Sacrement. — Il prêche ensuite à Tourcoing et à Tournai. — Visite du P. Ribadeneyra à la résidence de Tournai. — Son jugement sur les travaux des Pères.

CHAPITRE XVI. — LA PESTE DE 1556 167

Le P. Charlart continue de s'affaiblir. — Dispositions prises par le P. Ribadeneyra. — La peste à Tournai. — Charlart victime du fléau. — Le P. Olivier refuse de s'en séparer. — Mort et sépulture de Charlart. — Ses compagnons sortent de Tournai et se réfugient à la Chartreuse. — Mort de Nicolas de Guise. — Le séjour à Chercq. — Correspondance avec Ribadeneyra. — Le P. Bouclet malade. — Le P. Bernard est frappé à son tour. — Ses dernières paroles. — Sa mort paisible. — Son tombeau.

CHAPITRE XVII. — PORTRAIT DU P. OLIVIER 178

Son éloge par le P. Manare. — Portrait physique, intellectuel, moral. — Vertus du religieux : obéissance, humilité, charité, zèle apostolique. — Edification produite. — Réputation de sainteté. — Conclusion. — Note sur quelques proches du P. Olivier.